

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES SOCIALES
DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

PAR
CHARLES PAQUETTE

L'IDENTITÉ EN ONTARIO FRANÇAIS À L'HEURE DE LA MONDIALISATION

JUIN 2017

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	I
LISTE DES TABLEAUX	III
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 - L'IDENTITÉ	3
1.1 L'IDENTITÉ INDIVIDUELLE.....	4
1.2 L'IDENTITÉ COLLECTIVE	5
1.3 L'IDENTITÉ ETHNIQUE	6
1.4 L'IDENTITÉ LINGUISTIQUE	7
CHAPITRE 2 - GENÈSE HISTORIQUE DE L'IDENTITÉ EN ONTARIO FRANÇAIS.....	11
2.1 LA RÉALITÉ MINORITAIRE.....	11
2.2 L'ONTARIO FRANÇAIS: TROIS SOURCES DE PEUPEMENT CANADIEN-FRANÇAIS.....	12
2.2.1 <i>Le Sud</i>	13
2.2.2 <i>Le projet de colonisation de l'Église</i>	13
2.2.3 <i>L'Est</i>	14
2.2.4 <i>Le Nord</i>	14
2.2.5 <i>Quelques différences régionales</i>	14
2.2.6 <i>Un portrait global du peuplement de l'Ontario français</i>	15
2.3.1 <i>Les années 1960 et la fin du Canada français</i>	17
2.3.2 <i>Du clergé à l'État providence</i>	17
2.4 LE DISCOURS IDENTITAIRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	18
2.4.1 <i>Le bilinguisme canadien</i>	19
2.4.2 <i>Le multiculturalisme</i>	19
2.4.3 <i>Le multiculturalisme; ce qu'il faut retenir</i>	21
2.5 L'IDENTITÉ FRANCO-ONTARIENNE	21
2.5.1 <i>La coopérative des artistes du Nouvel-Ontario (CANO)</i>	22
2.5.2 <i>Un mouvement nationaliste conservateur</i>	23
2.5.3 <i>Deux conceptions qui se rejoignent sur la forme</i>	24
2.5.4 <i>Le drapeau franco-ontarien</i>	24
2.5.5 <i>De Franco-ontarien à Ontarois ?</i>	25
2.5.6 <i>Les différents traits identitaires des Franco-ontariens</i>	26
2.5.7 <i>Qui est Franco-ontarien ?</i>	28
2.5.8 <i>Un retour sur les identités ontariennes françaises ethniques</i>	29
2.6 LA MONDIALISATION ET L'ONTARIO FRANÇAIS	29
2.6.1 <i>L'identité à l'heure de la mondialisation</i>	30
2.6.2 <i>L'hégémonie anglo-saxonne et l'Ontario français</i>	31
2.6.3 <i>Jeunesse et identité à l'heure de la mondialisation</i>	32
2.6.4 <i>L'identité bilingue</i>	33
2.6.5 <i>L'identité bilingue dans le contexte de la mondialisation</i>	35
2.6.6 <i>L'identité des jeunes en Ontario français</i>	36
2.6.7 <i>Les jeunes et l'identité; un problème à résoudre</i>	37
2.7 L'IMMIGRATION	38
2.7.1 <i>Portrait des régions francophones de nos jours</i>	38
2.7.2 <i>L'immigration et le bouleversement des discours identitaires</i>	40
2.7.3 <i>Les discours identitaires de différents organismes en Ontario français; un survol</i>	42
2.8 L'IDENTITÉ FRANCOPHONE	44
2.8.1 <i>L'identité francophone et bilingue; de l'identité nationale à l'identité linguistique</i>	44

2.8.2	<i>L'immigration et ses différents enjeux</i>	46
2.8.3	<i>L'ouverture des communautés francophones</i>	48
2.9	SYNTHÈSE: UN INVENTAIRE DES IDENTITÉS	49
2.9.1	<i>L'identité canadienne-française</i>	50
2.9.2	<i>L'identité franco-ontarienne</i>	50
2.9.3	<i>L'identité ontarioise</i>	51
2.9.4	<i>L'identité bilingue</i>	51
2.9.5	<i>L'identité francophone</i>	51
CHAPITRE 3 - PROBLÈME DE RECHERCHE		52
3.1	UN RETOUR SUR LES TRAVAUX ANTÉRIEURS.....	53
3.2	LE RAPPORT À L'IMMIGRATION	55
3.3	L'ENGAGEMENT AFFECTIF	55
3.4	LE RAPPORT À L'HISTOIRE	55
3.5	LE RAPPORT AUX DISCOURS OFFICIELS	55
CHAPITRE 4 - MÉTHODOLOGIE		56
4.1	LE QUESTIONNAIRE ET LA COLLECTE DE DONNÉES	56
4.2	ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON	58
4.2.1	<i>L'immigration</i>	58
4.2.2	<i>L'âge</i>	59
4.2.3	<i>Les variables linguistiques</i>	59
4.2.4	<i>Lieu de résidence</i>	61
CHAPITRE 5 - RÉSULTATS		62
5.1	L'IDENTITÉ	62
5.1.1	<i>Les questions relatives à l'identité</i>	63
5.1.2	<i>L'âge et l'identité</i>	66
5.1.3	<i>Les langues et l'identité</i>	71
5.1.4	<i>L'immigration et l'identité</i>	74
5.2	L'IDENTITÉ COMME VARIABLE INDÉPENDANTE	77
5.2.1	<i>Les identités ethniques</i>	78
5.2.2	<i>Les identités ethniques et l'identité bilingue</i>	79
5.3	LE RAPPORT À L'IMMIGRATION.....	80
5.3.1	<i>L'âge et le rapport à l'immigration</i>	85
5.3.2	<i>Le statut d'immigrant et le rapport à l'immigration</i>	86
5.3.3	<i>Un petit rappel</i>	88
5.4	L'ENGAGEMENT AFFECTIF	88
5.4.1	<i>L'âge et l'engagement affectif</i>	93
5.4.2	<i>Les langues et l'engagement affectif</i>	96
5.4.3	<i>Les variables linguistiques et l'école française</i>	98
5.4.4	<i>L'identité et l'engagement affectif</i>	98
5.4.5	<i>L'immigration et l'engagement affectif</i>	101
5.4	LE RAPPORT À L'HISTOIRE.....	103
5.5.1	<i>L'identité et le rapport à l'Histoire</i>	106
5.5.2	<i>L'âge et le rapport à l'Histoire</i>	108
5.5.3	<i>La langue parlée avec les amis et le rapport à l'Histoire</i>	110
5.5.4	<i>Le statut d'immigrant et le rapport avec l'Histoire</i>	111
5.6	LE RAPPORT AUX DISCOURS OFFICIELS.....	111
5.6.1	<i>L'identité et le rapport aux discours officiels</i>	113
5.6.2	<i>La langue parlée avec les amis et le rapport aux discours officiels</i>	114
5.7	UN PETIT MOT SUR L'ACCENT	115

CONCLUSION	117
BIBLIOGRAPHIE	120
ANNEXES	131
CARTE DES DIVISIONS DE RECENSEMENT DE L'ONTARIO	131
DIFFÉRENTS SITES WEB FRANCOPHONES DE L'ONTARIO ET DU CANADA	132
PUBLICITÉ	132
QUESTIONNAIRE	133

Liste des tableaux

TABLEAU 1 - RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION FRANCOPHONE ONTARIENNE	39
TABLEAU 2 - IDENTITÉS DANS L'ESPACE PUBLIC EN ONTARIO FRANÇAIS	50
TABLEAU 3 - ÂGE	59
TABLEAU 4 - LANGUES PARLÉES.....	61
TABLEAU 5 - LIEU DE RÉSIDENCE.....	62
TABLEAU 6 - RÉPARTITION DES RÉPONSES SUR L'IDENTITÉ	64
TABLEAU 7 - ÂGE MOYEN ET IDENTITÉS.....	67
TABLEAU 8 - LA LANGUE PARLÉE AVEC LES AMIS ET L'IDENTITÉ.....	72
TABLEAU 9 - STATUT D'IMMIGRANT ET REVENDEICATIONS IDENTITAIRES.....	75
TABLEAU 10 - CROISEMENTS IDENTITAIRES.....	78
TABLEAU 11 - LE RAPPORT À L'IMMIGRATION.....	82
TABLEAU 12 - ÂGE ET RAPPORT À L'IMMIGRATION	85
TABLEAU 13 - STATUT D'IMMIGRANT ET RAPPORT À L'IMMIGRATION	87
TABLEAU 14 - L'ENGAGEMENT AFFECTIF	91
TABLEAU 15 - LES HABITUDES DE CONSOMMATION CULTURELLES	93
TABLEAU 16 - L'ÂGE ET L'ENGAGEMENT AFFECTIF	94
TABLEAU 17 - LES HABITUDES LANGAGIÈRES ET L'ENGAGEMENT AFFECTIF.....	97
TABLEAU 18 - ENFANT À L'ÉCOLE ANGLAISE	988
TABLEAU 19 - IDENTITÉ ET ENGAGEMENT AFFECTIF	99
TABLEAU 20 - STATUT D'IMMIGRANT ET ENGAGEMENT AFFECTIF	1022
TABLEAU 21 - RAPPORT À L'HISTOIRE.....	1055
TABLEAU 22 - IDENTITÉ ET RAPPORT À L'HISTOIRE	107
TABLEAU 23 - ÂGE ET LE RAPPORT À L'HISTOIRE.....	108
TABLEAU 24 - HABITUDES LANGAGIÈRES ET RAPPORT À L'HISTOIRE	110
TABLEAU 25 - STATUT D'IMMIGRANT ET RAPPORT À L'HISTOIRE	111
TABLEAU 26 - RAPPORT AUX DISCOURS OFFICIELS	112

TABLEAU 27 - IDENTITÉ ET RAPPORT AUX DISCOURS OFFICIELS	113
TABLEAU 28 - HABITUDES LANGAGIÈRES ET RAPPORT AUX DISCOURS OFFICIELS	114
TABLEAU 29 - IDENTITÉ ET ACCENT FRANCO-ONTARIEN.....	116

Introduction

Quand on pense à la présence française en Amérique, on fait la plupart du temps référence au Québec. Ce petit village gaulois résisterait depuis 1760 à l'envahisseur anglais, en réussissant à conserver sa langue et sa culture. Or, cette résistance québécoise laisse dans l'ombre celle de ses frères du Canada français, qui luttent eux aussi pour leur survivance, mais à armes rompues. Paradoxalement, les relations entre le Québec et les autres communautés francophones du Canada ne sont pas nécessairement au beau fixe. D'un côté, il est souvent reproché au Québec d'ignorer ou de regarder avec hauteur les autres francophonies du Canada. D'un autre côté, la plupart des francophones minoritaires sont aujourd'hui hostiles au projet d'indépendance et n'ont pas la chance, comme les Québécois, de vivre au quotidien dans la langue de Molière. Pour les francophones en situation minoritaire, la simple conservation et transmission de leur langue et culture au travers les âges relève d'un combat encore plus difficile que celui mené dans la belle province. Une résistance menée sans espoir de pays, certes, mais non sans détermination. Bref, la simple réalité minoritaire crée un contexte unique qui complexifie le développement des communautés francophones, et ce, sur plusieurs aspects: politique, économique, social, communautaire, et notamment sur l'aspect identitaire des communautés. Au cours de ce travail, nous nous intéressons à cette facette précise d'une communauté spécifique; nous abordons le problème de l'identité en Ontario français.

À ce titre, nous retrouvons aujourd'hui, en Ontario, une présence francophone qui perdure depuis l'époque de la Nouvelle-France. L'Ontario est la province qui comporte le plus grand nombre brut de francophones, mis à part le Québec, avec 568 335 personnes ayant le français comme langue maternelle (STATISTIQUES CANADA, 2016). C'est donc une francophonie qui, somme toute, possède un grand effectif, mais qui demeure proportionnellement très peu représentée, selon les données de Statistiques Canada (2016) (4,3 % de la population ontarienne, selon les données du recensement de 2016). Notons toutefois, comme nous le verrons au cours de la section 2.2, que cette population est répartie principalement dans trois grandes régions, à l'intérieur desquelles elle peut représenter une plus grande proportion de la population.

Comme mentionné plus haut, nous nous attardons à l'identité des francophones de l'Ontario. Cette dernière est très particulière, puisqu'influencée non seulement par la nouvelle réalité mondialisée, mais également, à une échelle plus locale, par la minorisation. Cette situation affecte non seulement l'identité (on voit notamment apparaître des identités uniques, comme l'identité bilingue), mais également la culture et la transmission de la langue. La mondialisation entraîne quant à elle l'uniformisation des cultures et, paradoxalement, la revendication des identités locales. C'est dans ce contexte qu'il s'avère intéressant d'étudier l'identité plurielle et mouvante des francophones de l'Ontario.

Nous commençons ce mémoire par une partie théorique qui aborde le concept d'identité. Cette démarche nous permet de mieux comprendre ce concept qui sera abordé tout au long de ce travail. Par la suite, nous allons tracer la genèse identitaire en Ontario français, et ce, en suivant une trame chronologique depuis le début de la présence française dans la province. Nous verrons que c'est au travers cette évolution historique qu'il est possible de cerner et de comprendre la situation identitaire dans ce coin de pays. Nous verrons aussi que la compréhension des phénomènes identitaires a été abondamment étudiée au sein de la littérature scientifique, mais qu'il existe un certain vide quant à la mesure des questions relatives à l'identité. Plus spécifiquement, nous verrons qu'il existe plusieurs types d'identité et de scénarios identitaires (qui peuvent parfois être à l'opposé l'un de l'autre), mais que la répartition de ces derniers n'a pas été mesurée. À titre d'exemple, notons que plusieurs travaux en arrivent à des conclusions différentes sur l'identité bilingue (BERNARD, 1994; 1998; BOISSENEAULT, 2004; CANUEL et PILOTE, 2013; DALLAIRE, 2004; DEVEAU et LANDRY, 2007; GÉRIN-LAJOIE, 2003; 2004; 2010; LAMOUREUX, 2005; PILOTE, 2007a; 2007b) ou encore certains travaux associent l'identité franco-ontarienne au passé (BOISSENEAULT, 2004; CANUEL et PILOTE, 2013; CROTEAU, GANI et LÉVESQUE, 2015), mais l'amplitude de ces phénomènes a été très peu vérifiée statistiquement (nous y reviendrons à la sous-section 3.1). Il s'avère donc difficile dans ce contexte de déterminer si un tel scénario ou une telle identité est populaire ou marginal, et c'est ce que nous tenterons de démêler au cours de ce travail.

Notre travail se situe par conséquent dans une démarche quantitative, dans le but d'aborder sous un angle peu exploité le problème identitaire en Ontario français.

Chapitre 1 - L'identité

Plusieurs sens peuvent être accordés au mot identité. Notons tout d'abord le sens étymologique du terme identité; il provient de *idem*, du latin, qui signifie *le même*. Dans le sens qui nous interpelle, Le Petit Robert (2014) définit l'identité personnelle comme le « *caractère de ce qui demeure identique à soi-même* » (p. 1272). Il donne aussi une conception de l'identité culturelle qui se rapporte comme ceci; « *...ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique (langue, religion, arts, etc.) qui lui confère son individualité; sentiment d'appartenance d'un individu à ce groupe...* » (p. 1272.) Sur le plan sociologique, nous pouvons également déceler une conception intéressante de l'identité qui s'applique autant à l'échelle personnelle que groupale: « *...l'identité [...] est constituée par l'ensemble des caractéristiques et des représentants qui font que cet individu ou ce groupe se perçoit en tant qu'entité spécifique et qu'il est perçu comme tel par les autres* » (ALPE et coll., 2007, p. 147).

Il existe maintes façons de définir, de traiter et de concevoir le concept d'identité. Nous pouvons parler d'identité culturelle, nationale, religieuse, professionnelle, etc. Au sein de ce travail, nous nous intéressons à l'identité dans son sens national, faisant appel à la culture et à l'ethnie, ainsi que dans une perspective un peu plus civique, qui se comprend comme un sentiment d'appartenance sur la base de critères communs plus accessible, comme la langue ou la citoyenneté.

Précisons aussi que l'identité est à la fois individuelle et collective. Elle est individuelle parce que ce sont les individus qui sont à la base du processus identitaire et de l'affirmation de soi. C'est l'agent qui aura à négocier les bases de son identité. Surtout à l'ère de la modernité, l'identité est réellement prise en charge par l'individu, et de moins en moins imposée par la communauté (TAYLOR, 1996). Elle est également collective puisque l'homme est un animal social, autrement dit qui ne vit pas dans l'isolement (DORAIS, 2004). Notons que l'identité fait appel au sentimental, « *ce qui compte*

vraiment pour moi... ce qui me touche profondément et ce qui possède moins de signification ». (TAYLOR, 1996, p. 348). Elle est en constante évolution (construction dynamique) et apparaît lorsqu'elle est contraire et reconnue par l'autre. En d'autres termes, l'identité repose sur différents traits communs avec ses « semblables », mais est reconnue en se différenciant de l'autre (ABOU, 2002; DORAIS, 2004, TAYLOR, 1996).

1.1 L'identité individuelle

« L'identité individuelle répond à la question « Qui suis-je ». La réponse traduit la représentation que l'individu se fait de lui-même. Cette image de soi a été construite, peu à peu, dans un jeu miroir avec les autres (altérité) qui renvoie au sujet une image qui lui fait prendre conscience de sa particularité (identité). L'identité n'existerait pas sans l'altérité » (VERBUNT, 2001, p. 67)

L'identité serait un processus continu de construction tout au cours d'une vie, reflétant les histoires personnelles de chacun; elle est dynamique et non statique. Bien sûr, ce processus se fait à l'intérieur d'un milieu donné; l'individu négocie donc continuellement son identité avec son entourage, et l'environnement au sein duquel se retrouve l'individu peut influencer sa genèse identitaire. L'environnement, pour être plus précis, inclut tout ce qui entoure l'individu; les autres individus, la géographie, les idées présentes, l'activité humaine, etc. (DORAIS, 2004.) Surtout, l'identité se développe au sein d'une culture spécifique; au sein d'un contexte linguistique spécifique, d'une histoire spécifique; d'une société spécifique et au sein d'un contexte axiologique spécifique (MÉNISSIER; 2007). L'identité c'est toutefois *« la façon dont l'être humain construit son rapport personnel avec l'environnement »* (DORAIS, 2004), et les caractères de l'identité individuelle ne sont pas nécessairement déterminés par le contexte (MÉNISSIER, 2007). En gros, c'est *« une négociation continue avec l'entourage, l'histoire propre et le destin propre »* (TAYLOR, 1996, p. 349). C'est une négociation constante qui peut se produire avec une démarche par le bas (l'individu à partir de lui-même, son passé, etc.) ou par le haut (l'environnement ou le groupe qui façonnent l'identité des individus) (TAYLOR, 1996). Notons aussi qu'une identité réussie sera reconnue par l'autre (DORAIS, 2004; TAYLOR, 1996). Pour notre propos, notons que deux critères influent sur le développement identitaire de l'individu; d'une part, l'individu lui-même et sa personnalité et, d'autre part, l'environnement qui l'entoure.

De nos jours, la société serait tributaire de références culturelles multiples. Chaque individu, par son parcours et ses intérêts, a donc la chance de se situer par rapport à cette offre culturelle. Chaque groupe social possède sa signification culturelle et l'individu se les approprie tout au long de sa vie. Ce contexte fait en sorte qu'au sein des sociétés contemporaines, les individus ont le choix de s'éloigner comme bon leur semble de leurs culture et identité d'origines. Ils peuvent alors s'approprier différents traits culturels et identitaires à leur guise. À l'inverse, il faut également tenir compte que les cultures influent aussi sur les individus; c'est un processus continu de haut en bas et de bas en haut (VISONNEAU, 2004).

Nous verrons, à la sous-section 2.6.3, que l'identité était, avant les années 1990, principalement donnée à l'individu par le groupe d'origine. Par exemple, on naissait Canadien français ou Franco-ontarien et l'on était appelé à le demeurer. Depuis ce temps, il est toujours possible pour les individus de se reconnaître auprès de leur communauté d'origine, mais le processus étant différent, on voit apparaître d'autres types de constructions identitaires. Citons par exemple, l'identité bilingue, qui peut être comprise comme un attachement à sa communauté francophone d'origine et une adaptation au monde environnant dominé par l'anglophonie. Nous reviendrons plus en détail sur ce concept d'identité bilingue à la sous-section 2.6.4.

1.2 L'identité collective

L'humain est par nature un animal social et il ne pourrait survivre seul; il se doit donc de vivre avec ses semblables. L'être humain se caractérise conséquemment par une vie en société; des groupes d'individus qui collaborent et qui en viennent à partager des points en commun (DORAIS, 2004). Conséquence de la socialisation, l'identité de groupe apparaît, selon Taylor (1996), lorsque les individus en arrivent à se sentir comme leurs voisins, ce qui se fait souvent à partir d'appartenances historiques, de critères culturels, etc., mais qui peut également se produire sur la base d'autres critères d'allégeances comme la langue, le lieu, etc. Notons que plusieurs critères peuvent être présents à la fois, l'identité étant un phénomène pluriel, et que chacune des constructions identitaires groupales est unique (TAYLOR, 1996).

Pour sa part, Dorais (2004) note que trois types d'identités collectives (ceci n'est pas exhaustif) sont principalement primés par les scientifiques; l'identité culturelle, l'identité ethnique ainsi que l'identité nationale.

Notons également que la référence identitaire, bien qu'elle puisse surgir par le bas comme nous venons de le voir, peut également être le fruit d'une construction par le haut. Les motivations de cette construction peuvent être variées, mais le processus demeure le même; une certaine élite construit une identité commune pour unir différentes personnes au sein d'un destin commun (BALIBAR, 1988).

Nous pouvons mentionner pour l'instant que ce phénomène est perceptible au sein de l'évolution identitaire en Ontario français; des élites vont à maintes reprises définir les identités. Nous verrons toutes ces constructions plus en détail au cours de ce travail, plus précisément aux sections 2.3, 2.5 et 2.8 respectivement.

1.3 L'identité ethnique

L'identité ethnique et l'identité nationale se vivent ensemble. Plus spécifiquement, l'identité ethnique (ou l'ethnicité) est comprise comme étant deux ou plusieurs groupes différents au sein d'un même état national. Ces groupes peuvent être distingués par différents critères, selon le cas: religion, histoire, langue, origine, mode de vie, etc. (DORAIS, 2004.) L'importance des différents traits culturels est déterminée par les acteurs eux-mêmes. Certaines différences ou ressemblances avec les autres auront donc plus de poids, selon chaque situation (BARTH, 1969). L'identité ethnique apparaît par rapport à l'autre au sein du même pays; elle est ainsi façonnée par l'interaction sociale. Notons que les groupes en question ne sont pas nécessairement homogènes (DORAIS, 2004).

Une conception anthropologique de l'ethnie la définit selon quatre critères: elle se transmet biologiquement dans une large mesure; partage une culture commune; interagit au sein d'un espace communicationnel; s'identifie comme tel par ses propres membres et par les autres (BARTH, 1969). Nous constatons que l'ethnie est reliée à l'identité dans la

mesure où elle apparaît au sein d'un rapport avec l'autre. Notons qu'au sein des sociétés polyethniques faisant partie des mêmes états nationaux, il existe toujours une ethnie plus dominante que les autres, même si ce système étatique permet l'interaction d'ethnie à ethnie. Les minorités vivent très souvent la tyrannie de la majorité (BARTH, 1969).

Pour des questions éthiques, les groupes ethniques vont, de nos jours, souvent se voir attribuer le statut neutre de « communauté », de « peuple » ou encore de « minorité » (S.A., 2004). Le groupe ethnique apparaît lorsque les membres en question et les membres d'un autre groupe reconnaissent « *une identité distincte enracinée dans la conscience d'une histoire ou d'une origine commune* » (ABOU, 1981, p. 32). Des éléments objectifs comme la langue, la race, la religion, le territoire, les institutions ou la culture commune expliquent la perception du groupe ethnique (ABOU, 1981).

À la lumière de cette définition, nous pouvons alors déduire que les gens qui composent l'Ontario français forment un groupe ethnique au sein d'un ensemble national multiculturel; le Canada. On pourrait même réduire cette image à l'état provincial et prétendre que les Franco-ontariens forment une identité ethnique au sein de l'Ontario.

1.4 L'identité linguistique

Il s'avère difficile de trouver une définition claire de l'identité linguistique qui la distingue de l'identité culturelle. Cette dernière se définit par une culture (traditions, littérature, langue et accent, coutumes, connaissances, etc.) d'un groupe partagée par un ensemble d'individus, qui prennent conscience de la similarité de leurs semblables. L'identité culturelle apparaît lorsque les individus entrent en contact avec des personnes d'une autre culture. Elle se joue donc entre la similarité avec ses proches et la différence avec l'autre (DORAIS, 2004). Elle se distingue de l'identité ethnique par le fait qu'elle se comprend comme un groupe qui partage « *une manière partiellement commune de comprendre l'univers* » (DORAIS, 2004, p. 5) tandis que l'identité ethnique se comprend comme un groupe partageant divers points communs.

La plupart des travaux traitant de l'identité linguistique amalgament les deux catégories d'identité. Par exemple, Cazabon *et coll.* (2010) les traitent conjointement au sein de leurs travaux.

Nous citons ici une rare définition de l'identité linguistique, et elle s'inscrit au sein d'une recherche portant sur l'identité de jeunes enfants pour des fins de service de garde:

« L'identité linguistique est le fait de reconnaître et d'affirmer son appartenance à un groupe linguistique et culturel. Un groupe culturel est défini comme une collectivité qui se distingue des autres selon son histoire, sa culture, son mode de vie, mais principalement en fonction de sa langue. » (DUGUAY, 2008, p. 20)

La distinction avec l'identité culturelle n'est donc pas claire. Même avec une définition directe de l'identité linguistique, on renvoie encore à la culture.

Gauthier (2011) prétend quant à elle que l'identité linguistique « *consiste à ancrer l'identité dans une langue conçue comme propriété* » (Gauthier, 2011, résumé de texte). Gauthier (2011) critique par ailleurs le concept d'identité linguistique pour deux principales raisons; on ne peut s'approprier une langue et l'identité linguistique homogénéise les identités sur le simple partage d'une langue, qui elle n'est pas, par nature, homogène. Il y a donc danger d'assembler des gens par le simple partage d'une langue alors qu'ils ne partagent pas la même identité. Par exemple, un Belge qui s'établit en Ontario parle bel et bien le français, il reste qu'on ne peut le catégoriser *de facto* comme étant un Franco-ontarien.

Aux fins du travail de définition, on peut noter que l'identité linguistique place la langue comme un critère culturel d'une importance primordiale. On s'approprierait la langue pour revendiquer notre identité, comme une chose que l'on possède. On pourrait alors conclure que l'identité linguistique fait d'une langue l'élément primordial de notre identité culturelle. Encore là, on ne sait pas jusqu'à quel point cela peut renvoyer à l'ethnie, mais en se limitant principalement à la langue, le risque que l'on évacue d'autres éléments faisant référence à l'ethnie comme la généalogie, l'histoire, la culture, etc. est notable.

1.4.1 Une réflexion sur l'identité linguistique

Comme nous le verrons plus en détail au cours de la sous-section 2.8.1, plusieurs s'inquiètent du passage d'une identité ethnique vers des identités linguistiques, évoquant le danger de réduire les communautés à des entreprises linguistiques sans histoire. (BERNARD, 1998; BOCK, 2001; BOCK, 2004; BOISSONEAULT, 2004; DORAIS, 2013).

Il faut tenir compte du fait que la langue n'est pas reliée directement à la culture, et que le fait de partager une même langue ne veut pas nécessairement dire que nous sommes semblables. À ce titre, Charaudeau (2009) se demande si c'est vraiment la langue qui a un rôle identitaire ou bien l'usage que l'on fait de la langue. Selon lui, il faudrait plutôt associer l'usage que l'on fait de la langue avec la culture et dissocier la langue en tant que telle de la culture. Le professeur croit que dans certaines situations, l'identité linguistique en arrive à se fondre avec les identités nationales, ethniques ou culturelles; la langue sert de critère de différenciation avec l'autre dans un contexte où elle est menacée ou lorsqu'une communauté cherche à retrouver une identité perdue; on voit souvent ce phénomène au sein d'une population qui a subi une colonisation culturelle ou politique (CHARAUDEAU, 2009). On ne peut que constater que ce portrait se rapproche de la réalité des communautés francophones en situation minoritaire du Canada, dont fait partie l'Ontario français.

Il est par conséquent possible de se demander si la simple référence à la langue au Canada ne renverrait pas indirectement à l'identité ethnique ou culturelle, du moins jusqu'à un certain point. L'histoire du Canada s'est construite autour de la dualité linguistique, et c'est vraiment la langue qui distingue les différents Canadiens de « souche », ces deux peuples fondateurs du pays, selon le mythe.¹ Dans le contexte canadien, la langue, historiquement, renverrait ainsi en bonne partie à la nation. La constitution canadienne, bien qu'elle ne reconnaisse pas les différents peuples ou communautés directement en référence à l'ethnie (nous verrons ce point plus en détail

¹ Nous ne prétendons pas que le Canada possède deux peuples fondateurs, thèse fortement critiquée pour toutes sortes de raisons et qui fait abstraction de la présence des nombreux peuples autochtones. Nous faisons ici référence strictement au mythe et à sa présence dans l'imaginaire canadien.

tout au long de la section 2.4), établit tout de même ces différences par la langue. Sans prétendre que ce glissement vers l'identité linguistique est sans conséquence, il demeure que la référence à la langue amalgame la référence à l'ethnie dans le contexte canadien.²

Deveau, Landry et Allard (2005) parlent quant à eux d'identité ethnolinguistique afin de caractériser le contexte des francophonies minoritaires au Canada. L'identité ethnolinguistique met la langue comme critère principal de différenciation par rapport à l'autre, mais n'évacue pas pour autant d'autres aspects de l'identité; l'histoire, la culture et les ancêtres.

1.4.2 Notre conception de l'identité linguistique

Aux fins de ce projet, nous concevons l'identité linguistique comme une forme d'identification ou un comportement faisant référence davantage à la langue et évacuant la plupart des références à un aspect plus ethnique ou national. Nous concevons par conséquent, comme Traisnel et Violette (2010), une identité qui fait appel uniquement à la langue comme une identité à caractère civique. Plus précisément, même si la langue dans le contexte canadien puise son origine dans l'histoire et dans l'ethnie (Violette, 2014), elle demeure un critère d'appartenance neutre et accessible à tous, ce qui évacue en grande partie les critères ethniques, qui peuvent agir comme repoussoir chez ceux qui ne les partagent pas.

Au cours de ce travail, nous verrons que les deux types d'identité que nous qualifions de civiques sont « francophone » et « bilingue ». La genèse identitaire de l'Ontario français au chapitre suivant nous éclairera davantage sur tout le sens de l'identité linguistique en Ontario français. Il faut toutefois demeurer conscient du lien possible entre l'ethnie et la

² Les différences culturelles entre les « deux peuples fondateurs » au Canada se manifestent en bonne partie par des différences linguistiques. On peut donc résumer le tout ainsi; comme le prétend Bock (2001), le gouvernement fédéral a contribué, par l'entremise de ses politiques sur le bilinguisme et sur le multiculturalisme, au glissement vers des identités linguistiques. En adhérant au bilinguisme tout en rejetant le biculturalisme, le gouvernement fédéral a, par l'entremise de son projet de *nation building*, pavé la voie à une référence identitaire à la langue plutôt qu'à l'ethnie. Plus précisément, en formulant un discours toujours axé sur les langues et non les cultures et par son pouvoir monétaire de financer des projets qui se rapprochent de cette vision, le glissement vers les identités linguistiques se transmet de plus en plus comme étant la norme au sein du vocabulaire (BOCK, 2001).

langue, surtout dans le contexte canadien. Au sein de l'identité linguistique, même si l'ethnie n'est pas complètement évacuée, le fait de placer la langue (critère d'identification plus neutre et plus général) comme critère d'appartenance commun premier à l'identité renvoie à un caractère plus postnational, ou encore plus apatride de l'identité. En fait, les identités linguistiques font référence à un critère d'inclusion beaucoup plus accessible et plus civique (la langue) tandis que les identités ethniques font référence à des critères d'inclusion plus difficile à partager (histoire, culture, généalogie, etc.). C'est sur cette base que nous établissons notre catégorisation identitaire, et comme toute catégorisation, nous sommes conscients des chevauchements possibles entre les catégories.

Chapitre 2 - Genèse historique de l'identité en Ontario français

Il sera possible, grâce à cette petite histoire de l'Ontario français, de comprendre, via les différentes continuités et ruptures marquant sa genèse, la situation identitaire actuelle chez les francophones de l'Ontario.

Ce chapitre décrit la question identitaire en Ontario français en suivant une trame chronologique. Cette dernière permet de mieux saisir comment tous ces morceaux se sont mis en place. Nous sommes conscients que cette genèse contient plusieurs parenthèses et chevauchements, mais ils sont utiles afin de dresser une compréhension complète des enjeux reliés à la problématique identitaire dans la province. Avant de nous attarder à la genèse identitaire, nous introduisons quelques propos sur la réalité minoritaire.

2.1 La réalité minoritaire

Il importe de préciser la réalité minoritaire dans laquelle l'Ontario français est « condamnée » à évoluer. Il faut tenir compte de cette réalité afin de mieux comprendre toutes les forces profondes qui influent sur son évolution identitaire.

Depuis leur arrivée sur le territoire ontarien, les francophones vivent dans un contexte où ils sont minoritaires en termes de population, même si parfois il existe quelques concentrations régionales francophones majoritaires. Le simple fait d'être une minorité

créé un contexte particulier et des conséquences particulières découlent de cet état minoritaire.

Plus précisément, le statut de minorité entraînerait un prix à payer; enracinement dans son statut de minorité, assimilation et autopuniton (ETHIER-BLAIS, 1962). Il se développerait alors une conscientisation d'un être minoritaire, dont les conséquences sont l'absence de pouvoir et un sentiment d'impuissance (LAPOINTE, 1995). Le destin de la minorité est donc influencé par l'effet de la majorité, qui peut entraîner la perte de la langue et de la culture (assimilation dans un ensemble plus large), la dénationalisation, la folklorisation et l'ethnisation (ALLARD, LANDRY et DEVEAU, 2005; BELLIVEAU, 2013; THÉRIAULT, 1997). Les minorités deviennent alors, par leur statut de dominé, psychologiquement prêtes à subir l'assimilation (ETHIER-BLAIS, 1962). Toutefois, Thériault (1997) note que c'est l'espace public qui représente le lieu par excellence où se forme l'identité, et qu'une minorité politique (qui ne possède pas d'état propre) peut contrer ces effets destructeurs.

Il demeure possible, par le biais d'individus engagés, d'influer positivement sur le destin d'une minorité; cela dépend du comportement adopté. À ce titre, Allard, Landry et Deveau (2005) ont démontré dans leurs travaux que des comportements ethnolangagiers engagés pouvaient contribuer au maintien et à l'épanouissement d'une minorité. Même dans un contexte de vitalité ethnolangagière faible, il est possible pour des individus et des groupes de valoriser leur langue et leur culture pour ainsi résister à l'assimilation. Notons par ailleurs que la concentration de francophones sur un territoire influe aussi sur son destin minoritaire et sur les comportements adoptés (ALLARD, LANDRY et DEVEAU, 2005; BELLIVEAU, 2013). L'investissement du réseau communautaire et la création d'un réseau institutionnel fort sont également des moyens qui permettent l'épanouissement et renforcent la vitalité des communautés francophones minoritaires (CARDINAL, 1994; DORAIS, 2013).

2.2 L'Ontario français: trois sources de peuplement canadien-français

Procédons tout d'abord à un portrait régional de l'Ontario français. Il existe trois foyers de peuplement francophone en Ontario; le Sud, le Nord et l'Est. Ces trois foyers représentent toujours aujourd'hui la façon de représenter l'Ontario français sur le plan géographique. Il est aussi utile de comprendre les différents contextes de ces régions, car ceux-ci influent le destin des communautés.

2.2.1 Le Sud

Les premiers Français en Ontario se sont installés dans la région du Sud. Un petit groupe de 3 000 francophones s'est établi à la mission de l'Assomption, en face de Détroit entre 1734 et 1767 (ALLAIRE, 2012). De petits groupes viennent s'installer sur ce territoire tout au long des siècles suivants. Depuis plusieurs siècles, la région du Sud se caractérise, en termes de proportion, par une population francophone très faiblement concentrée. En 1850, les francophones de l'Ontario ne formaient que 2,7 % de la population de la province, dont la majorité était concentrée au Sud (LAPOINTE, 1995). L'immigration loyaliste a en fait peuplé ce territoire d'une très forte majorité d'Anglo-saxons. Les petites vagues migratoires francophones n'ont jamais pu rivaliser en termes de nombre avec l'arrivée massive des fidèles à la couronne anglaise.

2.2.2 Le projet de colonisation de l'Église

Les deux autres régions francophones de l'Ontario doivent leur existence aux visées colonisatrices de l'Église catholique. Au XXI^e siècle, nous sommes alors à une époque où les élites canadiennes-françaises (principalement le clergé) rêvaient d'une nation canadienne-française répandue le plus possible en Amérique du Nord et qui déborde les frontières (provinciales, nationales et internationales). Il fallait, selon cette doctrine, propager la « race »³ canadienne-française le plus possible sur les territoires ouverts à la colonisation, pour ainsi former un Canada français « agrandi ». L'Église saisit alors, à la mesure de son pouvoir, toutes ces possibilités afin de mettre en œuvre son projet colonial (DUMONT, 1997; GAFFIELD, 1993; LAPOINTE, 1995; LAPORTE, 2002).

³ Le terme « race » était celui employé à l'époque par l'Église. Aujourd'hui, ce terme peut posséder une connotation de pureté ethnique péjorative, mais ce n'est aucunement l'intention de l'auteur qui ne fait que mettre en lumière le discours prôné par l'Église à l'époque.

2.2.3 L'Est

C'est lors du XIXe siècle que l'Est ontarien accueille une présence francophone de grande envergure, près de la frontière québécoise. Plusieurs paroisses ont alors vu le jour, notamment autour des scieries (Hawkesbury, Curran, Plantagenet, etc.). Des francophones vont également immigrer à Bytown (Ottawa) pour travailler dans l'industrie du bois. D'autres régions vont être ouvertes à la colonisation, comme le comté de Prescott, et plusieurs gens vont quitter le Bas-Canada (puis le Québec) afin de venir s'installer dans cette région (SYLVESTRE, 2013).

2.2.4 Le Nord

Dans le Nord, c'est au début du XXe siècle que des Québécois immigreront dans le but d'aller travailler dans les nombreuses mines. L'industrie forestière et l'agriculture s'implanteront également. La pauvreté du sol et l'éloignement des marchés feront toutefois de l'agriculture un secteur d'activité économique assez marginal. De 1901 à 1951, la population française au Nord est passée de 21 502 à 150 531 (LAPOINTE, 1995).

2.2.5 Quelques différences régionales

Précisons qu'au Sud, la population francophone vient d'une base de peuplement remontant à l'époque de la Nouvelle-France et du début du régime britannique, avec l'implantation de Métis et de Canadiens (ALLAIRE, 2012). Le Sud n'a pas, contrairement au Nord et à l'Est ontarien, bénéficié de vagues migratoires canadiennes-françaises d'importance au XIXe siècle. Il est toutefois possible de noter quelques sous-régions francophones au Sud, comme le comté de Kent et d'Essex, provenant de la colonie de Windsor de 1760 (GILBERT, 2000). On peut également remarquer d'autres sous-régions dans les régions de Penetanguishene et de Lafontaine, formé par des Canadiens français établissant demeure dans ces régions lors de la première moitié du XIXe siècle (GILBERT, 2000). Il est aussi possible de voir une petite concentration de francophone dans la péninsule de Niagara qui provient du Québec au début du XXe siècle (GILBERT, 2000). De plus, la francophonie du Sud est aussi marquée par différents francophones,

dont plusieurs sont issus de l'immigration internationale, qui vient s'établir tout au long du XXe et de ce début de XXIe siècle essentiellement pour des raisons économiques, principalement dans la grande région de Toronto. Toutefois, comme mentionné plus haut, la francophonie du Sud demeure très minoritaire.

Cette absence d'une francophonie historique forte (en terme de proportion de population) au Sud place les francophones de cette région dans une position différente sur le plan identitaire. En ce sens, le Sud est caractérisé par une population plus fragmentée et moins dense que le Nord et l'Est. De plus, nous avons constaté que les bases de la population francophone sont plus variées au Sud. Nous avons constaté, à la sous-section 2.2.1, que la concentration de francophones peut affecter le destin de la minorité. On peut alors supposer que les francophones du Sud, affectés par une population beaucoup moins concentrée, risquent d'adopter des comportements moins engagés et que leur milieu affecte négativement sur le cheminement de la communauté comparativement aux deux autres régions (CHARRON, 2017). Ces dernières, qui sont plus susceptibles d'être influencées positivement par un environnement plus francisé, risquent d'adopter des attitudes beaucoup plus favorables au français que le Sud.

2.2.6 Un portrait global du peuplement de l'Ontario français

À partir de ces différentes sources, les trois noyaux de peuplement francophones en Ontario se sont donc formés et développés indépendamment les uns des autres. Encore aujourd'hui, ces communautés sont confrontées à des réalités contextuelles différentes (GILBERT, 2008). L'ordre constitutionnel canadien, comme nous le verrons à la section 2.4, unira toutefois ces différentes communautés au sein d'un destin commun, à l'échelle provinciale. Pour ce qui est des régions du Nord et de l'Est, notons que l'immigration québécoise (ou canadienne-française) est à l'origine des peuplements francophones. On assiste alors à l'implantation de bases culturelles et identitaires canadiennes-françaises, avec ses valeurs et ses traits culturels particuliers. Les bases identitaires sont alors le catholicisme, le défrichement des terres (bâisseurs du pays), et la reproduction de la « race ».

À partir de là va évoluer, parallèlement au Québec et dans un contexte différent, une autre collectivité. Il résultera de cette dualité deux collectivités semblables, certes, mais tout de même différentes (LAPOINTE 1995). Toutefois, cette évolution parallèle se fait dans un contexte où l'Ontario français fait partie de cette grande nation canadienne-française, jusqu'à son schisme dans les années 1960.

2.3 L'identité canadienne-française

Comme nous l'avons vu, ce sont principalement des migrations provenant du Québec qui ont amené une présence francophone (ou canadienne-française) sur le territoire ontarien. Jusqu'aux années 1960, autant les francophones à l'ouest du Québec que ceux en Nouvelle-Angleterre vont s'identifier à la nation canadienne-française, qui ne fait alors qu'une. « *La nation prend donc un sens spatioculturel* » et « *le Canada français prend alors un sens ethniciste* » (MAGNAN et PILOTE, 2007, p. 81). Par conséquent, les Français de l'Ontario vont tous se reconnaître au sein de cette grande nation canadienne-française. Spécifions par ailleurs que les francophones des Maritimes et de la Louisiane vont quant à eux se distinguer du Canada français par l'acadianité.

L'identité canadienne-française est toujours présente au sein de l'espace public en 2016, autant en Ontario que dans tout le Canada. Elle puise donc son origine dans le Canada français d'autrefois, ce projet ecclésiastique qui voulait répandre le plus possible la présence canadienne-française catholique en Amérique du Nord. Il faut aussi tenir compte qu'aujourd'hui, cette identité possède quelque traits à connotation plus civique. En ce sens, une personne peut se définir comme Canadienne française tout simplement parce qu'elle se conçoit comme un citoyen canadien qui parle le français. De plus, vu que le Canada français débordait les frontières, certains francophones d'ailleurs que de l'Ontario peuvent se définir comme Canadien français. Cette identité ethnique possède donc aussi un côté inclusif, d'un côté par sa nature sémantique et de l'autre par son étalement dans tout le Canada. Comme toute catégorisation n'est jamais parfaite, il faut rappeler que certains chevauchements sont possibles entre les identités civiques et ethniques. Aux fins du travail, nous la considérons comme une identité de type ethnique puisqu'elle fait référence à la généalogie, à la langue, à l'histoire, aux origines et à la religion catholique.

2.3.1 Les années 1960 et la fin du Canada français

Il existe un moment où les sociétés neuves en arrivent à former une société autre que celle de la mère patrie (BOUCHARD, 2000). Pour l'Ontario français, cette dernière apparaît comme étant le Québec. L'arrivée de l'identité québécoise met alors fin au Canada français.

S'il faut identifier un élément déclencheur de la fin du grand projet national canadien-français, il est possible de cibler la montée du nationalisme québécois et la question de l'indépendance du Québec. C'est lors des États généraux du Canada français du 23 novembre 1967 que le schisme identitaire s'est réellement fait sentir. En ce sens, ces événements ont été marqués par un vote symbolique sur l'autodétermination du Québec, qualifiant ce dernier de « *territoire national et milieu politique fondamental* ». Cette nouvelle orientation québécoise, qui marque la fin du Canada français, force les autres Canadiens français à se redéfinir et les laisse un peu à eux-mêmes, ne pouvant faire partie de ce nouveau projet de décolonisation pour des raisons géographiques. Cette séparation oblige alors les francophones ontariens à se redéfinir autour de leurs projets « possibles ». Sur un autre front, la montée du nationalisme québécois a aussi entraîné le développement d'un discours identitaire du côté du gouvernement canadien. Nous assistons donc à cette époque à la fabrication, d'une part, d'une identité franco-ontarienne et, d'autre part, d'un investissement du gouvernement du Canada sur le plan identitaire qui aura un impact sur le développement des différentes communautés francophones du pays. Nous abordons tout d'abord à ce qui se passe du côté du gouvernement du Canada et nous reviendrons sur l'identité franco-ontarienne à la section 2.5.

2.3.2 Du clergé à l'État providence

Le retrait institutionnel de l'Église, l'urbanisation, l'industrialisation et l'arrivée de l'État providence ont également leur impact sur la genèse identitaire de l'Ontario français (DORAIS, 2013). Autrement dit, les francophones s'en remettent désormais à leurs gouvernements provinciaux pour obtenir certains services, notamment en éducation et en santé. Tous ces événements ont fait en sorte que les francophones de l'Ontario font

désormais face à une situation tout autre comparativement aux années précédentes; ils délaissent la tutelle ecclésiastique et doivent de plus en plus se retourner vers leurs gouvernements provincial (surtout, pour les services de proximité) et fédéral, tout en entretenant de plus en plus de contacts avec les autres (notamment les Canadiens anglais). Le remplacement de la place de l'Église par l'État providence provincial viendra bouleverser les tissus sociaux de tous les Canadiens français. Par conséquent, on assiste alors à une provincialisation des identités (THÉRIAULT, 2006). La fin de l'Église marque également la fin de la « *race* » canadienne-française. En ce sens, l'institution ecclésiastique réussissait à imposer une forme de contrôle de cette idéologie sur tous les francophones du Canada, un encadrement particulier, et la fin de son hégémonie implique donc des conséquences culturelles venant bouleverser le rapport traditionnel à l'identité (DUMONT, 1997). La rupture du Canada français se produisait donc sur plusieurs niveaux; politique, institutionnel et structurel. Bien entendu, la rupture allait aussi se faire sentir sur le plan identitaire.

On en arrive donc à une dislocation de la francophonie minoritaire canadienne pour ainsi former plusieurs entités francophones. Depuis la fin du Canada français, nous n'envisageons plus la francophonie canadienne comme un ensemble; nous parlons plutôt des francophonies canadiennes, ayant chacune d'entre elles construit leur identité propre.

2.4 Le discours identitaire du gouvernement fédéral

La montée du nationalisme québécois a forcé le gouvernement fédéral à investir les questions identitaires, afin de protéger son intégrité territoriale. Notons que la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme⁴, la Loi sur les langues officielles ainsi que la Politique canadienne sur le multiculturalisme résument les grandes lignes de cette politique identitaire (BOCK, 2004; GILBERT, 2012; HOTTE, 2000; MEUNIER et THÉRIAULT, 2008; SYLVESTRE, 2013).

⁴ Nous ne nous attarderons pas directement au déroulement de cette commission au sein de ce travail, mais plutôt de ses deux aboutissements, soit le bilinguisme et le multiculturalisme. Le but de notre recherche exige que nous nous concentrons davantage sur ce qui entraîne directement des conséquences sur le discours identitaire en Ontario français, et c'est pourquoi nous n'avons pas de section portant uniquement sur cette commission.

2.4.1 Le bilinguisme canadien

La Loi sur les langues officielles fut adoptée en 1969, puis abrogée en 1988. Elle a pour fonction principale d'instituer les deux langues officielles au Canada, soit le français et l'anglais (ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE, SD.).

Le bilinguisme officiel a permis d'augmenter le statut du français au sein du Canada. Par exemple, le français s'impose désormais comme langue seconde des élites et permet d'avoir accès à certains postes prestigieux. La Loi permet aux francophones de se défendre via les tribunaux lorsque leurs droits sont brimés et il est depuis ce temps possible pour les francophones d'avoir accès à des fonds importants pour leur développement culturel.

Cela dit, le bilinguisme canadien a ses limites. Il s'agit en fait d'un bilinguisme individuel, et non pas d'un bilinguisme social (GRENIER, 2001). En d'autres termes, les droits des deux communautés linguistiques sont protégés, mais la société canadienne est loin d'être officiellement bilingue. En réalité, le rapport de domination de l'anglais sur le français perdure et l'assimilation se fait toujours sentir. De plus, le français demeure la langue d'une minorité et l'anglais, qui est dans les faits la seule langue essentielle, possède un pouvoir d'attraction supérieur à la langue de Molière (CEFAN, SD.; GRENIER, 2001).

Pour résumer le tout, notons d'un côté que la politique de bilinguisme a permis un certain rayonnement au français et a aussi stimulé sa vitalité. Par contre, de l'autre côté, la société canadienne, dans la vie quotidienne, est loin d'être bilingue et il existe toujours un rapport de domination de l'anglais sur le français, plus particulièrement en dehors du Québec.

2.4.2 Le multiculturalisme

Pour la petite histoire, notons que deux visions s'opposaient dans les années 1960; celle d'un Canada biculturel, notamment promu par André Laurendeau au sein de la

Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, et celle du multiculturalisme, prôné par le premier ministre Pierre Trudeau, dont les sources remontent à la Commission Massey de 1949 (McLAUGHLIN, 2012). Le biculturalisme se base sur le mythe des deux peuples fondateurs tandis que le multiculturalisme prône l'union culturelle canadienne par sa diversité. Le multiculturalisme sera finalement privilégié, ce qui entraîne des conséquences sur le plan identitaire des communautés francophones (McLAUGHLIN, 2012; MEUNIER et THÉRIAULT, 2008). Il « *se traduit par la liberté, pour tous ses membres, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait* » (GOUVERNEMENT DU CANADA, 1985).

Sur le plan identitaire, avec le recul, il est possible de constater que cette politique rompt avec le sens ethniciste traditionnellement attribué au Canada français. Avec le développement de l'identité québécoise en tant qu'entité à part entière, les communautés francophones se retrouvent à la fois séparées du sentiment d'appartenance qu'il entretenait autrefois avec le Québec, et sans aucun Canada français auquel se référer (DENIS, 1996). La francophonie hors Québec se retrouve donc « *sans majorité nationale (canadienne-française) à laquelle se rattacher* » (DENIS, 1996, p. 195). Le gouvernement fédéral ne reconnaît donc que des francophones et non pas les Canadiens français en tant que nation ou peuple, ce qui contribue à la division de la francophonie canadienne sur le plan culturel et identitaire. Les communautés francophones se retrouvent désormais « *dans une conception néolibérale ou civique de la nation qui s'accompagne d'un multiculturalisme et d'un individualisme accru* » (MAGNAN et PILOTE, 2007, p. 81). L'ethnie reliée au Canada français est repoussée au sein d'un multiculturalisme qui la reconnaît comme une ethnie parmi tant d'autres, s'opposant ainsi au mythe des deux peuples fondateurs (MOLINARO, 1999).

Toujours sur le plan identitaire, le multiculturalisme peut impliquer certaines difficultés pour intégrer des immigrants à la société d'accueil. La promotion de la diversité, qui est au cœur du principe multiculturel, pose problème lorsque vient le temps de rassembler tous les citoyens sous une même communauté. Le multiculturalisme peut même entraîner

la ghettoïsation, ayant tendance à renfermer les individus à l'intérieur de leur culture d'origine, ce qui a comme conséquence d'isoler « tout le monde dans son coin » (FARMER et LABRIE, 2008; LABELLE et SALÉE, 1999). Le multiculturalisme irait même jusqu'à encourager l'accommodement de la société d'accueil envers les immigrants. Si intégration il y a, celle-ci doit se faire de façon volontaire de la part des immigrants (LABELLE et SALÉE, 1999; HELLER, 2005, GALLANT, TRAISNEL et VIOLETTE, 2013).

2.4.3 Le multiculturalisme; ce qu'il faut retenir

Cette sous-section peut sembler, non sans raison, divaguer de notre problème de recherche. Toutefois, il est important de s'attarder de la sorte au multiculturalisme afin de bien comprendre dans quel contexte les communautés francophones se doivent d'évoluer, ce qui entraîne inévitablement des conséquences sur la façon d'agir des francophones de l'Ontario. Ces politiques vont aussi avoir leur influence comme forces profondes dans la genèse de l'Ontario français. Nous ne prétendons guère que ces politiques expliquent totalement le développement de la question identitaire en Ontario, nous voulons tout simplement que le lecteur soit conscient que ces politiques contribuent, au même titre que le retrait de l'Église, la montée de l'État providence (nous les traitons dans la section qui suit) et le schisme du Canada français, à influencer sur la genèse identitaire en Ontario français. En fait, il est permis de croire que la politique multiculturelle fédérale a eu un certain rôle à jouer dans la provincialisation et la division identitaire des francophones du pays.

2.5 L'identité franco-ontarienne

L'Ontario français se retrouve donc, à l'instar du reste du Canada français, laissé à lui-même sur le plan identitaire. Le groupement par référence précédent, le Canada français, vient d'éclater. D'un côté, on voit le Québec qui se retourne vers ses projets possibles, à l'intérieur de ses frontières, ce qui enlève tout référent identitaire possible aux autres francophones du pays. De l'autre côté, le gouvernement fédéral ne reconnaît pas spécifiquement le Canada français comme une entité propre, mais seulement des

individus francophones. Les fidèles délaissent de plus en plus l'Église et ces derniers se retournent de plus en plus vers leur état provincial.

Au tournant des années 1970, il demeure toutefois, en Ontario, des gens qui parlent le français, qui sont tributaires d'une culture francophone propre, qui habitent un même territoire provincial, qui partagent un gouvernement provincial et qui, de toute évidence, sont différents des autres groupes, notamment des Canadiens anglais. Ce contexte précis va donc laisser le champ libre pour l'avènement d'une nouvelle forme identitaire à laquelle ces communautés vont se rallier; l'identité franco-ontarienne.

2.5.1 La coopérative des artistes du Nouvel-Ontario (CANO)

La littérature identifie clairement que ce sont les arts qui sont à l'origine de l'identité franco-ontarienne (DORAIS, 2013; GERVAIS, 2003; HOTTE, 2000; SYLVESTRE, 2013). Plus précisément, la coopérative des artistes du Nouvel-Ontario, mieux connue sous le sigle de CANO, se chargera de construire et de définir cette nouvelle revendication pour ainsi répondre à cette nouvelle façon de participer à une culture française ontarienne propre. Les membres de CANO sont composés de jeunes *baby-boomers*, devant se redéfinir par rapport à la culture et l'identité canadienne-française de leurs parents. Au travers de ce mouvement contre-culturel, ils rejettent le passé canadien-français des générations précédentes pour adopter l'identité franco-ontarienne, nouveau terme qui répond au besoin de repositionnement sur le plan identitaire.

Notons que l'œuvre de CANO crée une identité franco-ontarienne à partir de traits culturels spécifiques, de lieux réels et de problèmes réels vécus par les Franco-ontariens, qui sont scénarisés au travers la littérature. Les œuvres décrivent la réalité des francophones de l'Ontario et fondent ainsi une identité spécifique. Ces jeunes changent donc la culture et lui donne également des institutions pour la maintenir. Le Nouvel Ontario se fonde sur un double imaginaire. Notons tout d'abord l'enracinement; on veut s'appropriier l'espace franco-ontarien ainsi que le détachement; on veut se tenir à l'écart du Québec, du Canada français et de l'Europe. Le nouvel Ontario rejette également le passé, qu'il associe au Canada français. CANO fonde l'identité franco-ontarienne sur la dualité

linguistique, qui reflète la réalité culturelle; l'appartenance à un imaginaire culturel francophone et l'intégration à des structures sociales anglophones

2.5.2 Un mouvement nationaliste conservateur

Gaétan Gervais, ancien professeur d'Histoire à l'Université Laurentienne, note que même si ces jeunes prétendaient rejeter le passé canadien-français, ils se situaient en pleine continuité avec ce dernier, puisqu'il existe une filiation culturelle et identitaire avec ce passé. Les nouvelles réalités (schisme politique et institutionnel) forcent un renouvellement identitaire, qui serait ainsi inscrit dans une genèse sociohistorique logique (DORAIS, 2013; HOTTE, 2000; SYLVESTRE, 2013).

La conception identitaire de CANO a donc été confrontée par des élites intellectuelles à un mouvement que l'on pourrait qualifier de « nationaliste conservateur »⁵, discours qui a continué de se développer au courant des années subséquentes. Ce mouvement, qui semble parfois réactionnaire à celui de CANO, stipule qu'il existe une filiation culturelle et identitaire avec le passé canadien-français. Gervais voulait, à ce titre, construire l'histoire des Franco-ontariens afin de leur donner un « sentiment d'historicité », afin qu'ils deviennent maîtres de leur développement. Il voulait ainsi donner un sens à l'existence franco-ontarienne. Ainsi, « *le passé ... apparaît comme une source de sens dans le présent et le futur* » (DORAIS, 2013; p. 85). Il suffit de mettre l'accent sur divers événements historiques importants (comme les explorations de Champlain, le règlement XVII, les jumelles Dionne, le rôle paroisses, etc.) afin de rendre l'enracinement français en Ontario réel et de développer une mémoire historique. Cela permettrait donc aux Franco-ontariens de se définir à partir d'un imaginaire et d'un territoire particulier (DORAIS, 2013). La puissance des Franco-ontariens résiderait donc dans leur ancrage historique fort, et leur identité se serait forgée, au fil du temps, à partir de rapports sociohistoriques, surtout avec les anglophones. Les Franco-ontariens font partie d'une longue évolution temporelle et les références au passé agissent comme des composantes sociales en évolution (LEBEL, 2009; WELCH, 1995). Cela dit, dans le contexte actuel,

⁵ Notons que ce courant rassemble différentes visions d'auteurs qui ne sont pas homogènes, mais qui se rejoignent sur l'importance du passé et sur un processus de développement des sociétés (genèse socio-historique) françaises de l'Ontario.

cette mise en valeur de l'histoire pose problème. D'un côté, certains prétendent que la référence à l'Histoire est une façon de repousser ceux qui ne la partagent pas (VIOLETTE, 2014). De l'autre côté, l'histoire et la mémoire collective permettent de donner une légitimation aux revendications et aux divers projets de développement (BOCK et GERVAIS, 2004). Nous y reviendrons tout au long de la section 2.7.

2.5.3 Deux conceptions qui se rejoignent sur la forme

Nous pouvons alors déduire que l'identité franco-ontarienne s'est construite par ces deux courants de pensée, opposé l'un à l'autre dans leur vision identitaire, mais se rejoignant sur la forme; les francophones de l'Ontario forment désormais un groupe à part entière, se reconnaissent sous le terme franco-ontarien. Les deux s'entendent également pour une redéfinition de l'identité autour de la langue française et la situent au sein du territoire ontarien, tout en se référant à des caractéristiques communes propres aux francophones de l'Ontario, construisant ainsi l'identité franco-ontarienne. Ces représentations semblent, un peu comme le prétend le courant « nationaliste conservateur », assez proches l'une de l'autre, et c'est davantage un clivage générationnel dans la nature de l'identité qui semble les séparer.

Notons que la construction de cette identité semble également avoir pour but d'unir les différents communautés et individus francophones en Ontario. Même si ces communautés vivent indépendamment les unes des autres, la « franco-ontarianité » a visiblement permis d'unir ces francophones dans un destin commun, appuyé par le fait qu'ils partagent le même territoire provincial et du même coup, le même gouvernement.

2.5.4 Le drapeau franco-ontarien

Le drapeau franco-ontarien a été créé dans cet esprit d'ouverture et de lien avec le passé. Ce dernier, adopté en 1975, représente l'espace et la spécificité franco-ontarienne. D'un côté, le drapeau rappelle, avec la fleur de lys, que les Franco-ontariens tirent leurs origines de la nation française d'Amérique du Nord (en pleine logique avec une continuité historique canadienne-française). Il démontre aussi, avec la fleur de trille (emblème de l'Ontario), une volonté de prendre part à tous les aspects de la vie en Ontario. Le drapeau

se veut aussi inclusif et n'est pas réservé uniquement aux Franco-ontariens dits « de souche » (BOCK et GERVAIS, 2004; DORAIS, 2013).

« Ainsi, le drapeau franco-ontarien, s'il témoigne de la recomposition du sentiment d'identité des Franco-Ontariens, vise surtout à rappeler les fondements historiques de l'Ontario français et à les inscrire symboliquement dans l'espace et le temps. Il s'agit donc d'amener la collectivité franco-ontarienne à se donner une représentation cohérente et substantielle d'elle-même, qui puisse tenir dans une synthèse entre la « nouvelle » identité franco-ontarienne provincialisée et l'ancienne identité canadienne-française. » (DORAIS, 2013: p. 73-74)

2.5.5 De Franco-ontarien à Ontarois ?

Au début des années 1980, un nouveau terme identitaire fait son apparition en Ontario français; ontarois (« On était roi »). Créé par Yolande Grisé, il se veut une réponse à un questionnement artistique du documentaire « J'ai besoin d'un nom » et surgit à la suite de la production d'un instrument littéraire pédagogique pour l'Association des enseignants franco-ontariens (AEFO). Le terme ontarois a pour objectif de proposer une solution définitive à l'impasse identitaire en Ontario français, en le libérant une bonne fois pour toutes du schisme du Canada français (GERVAIS, 2003; GRISÉ, 1982; 2002).

Selon Grisé, le terme franco-ontarien est porteur d'une « *tournure impropre en français* » (GRISÉ, 1982). En effet, le préfixe *franco* désigne un rapport entre la France et une autre entité (en occurrence l'Ontario avec le terme franco-ontarien). De plus, *franco* ne peut s'employer uniquement comme adjectif et jamais comme un nom (GRISÉ, 1982; GRISÉ, 2002).

Au-delà de la sémantique, le terme ontarois est un cri de ralliement, une tentative d'affirmation dans le but de faire rayonner la culture française en Ontario. Le but est de rassembler tous les francophones de l'Ontario (d'ici et d'ailleurs) au sein d'un destin commun (GRISÉ, 1982; GRISÉ, 2002).

Le terme ontarois ne sera finalement que très peu récupéré pour connaître une popularité assez modeste. Le terme franco-ontarien s'étant déjà implanté au sein des habitudes

langagières, il devenait difficile de pouvoir changer celles-ci (GERVAIS, 2003; Sylvestre, 2013).

2.5.6 Les différents traits identitaires des Franco-ontariens

La littérature identifie quelques traits identitaires propres aux Franco-ontariens. Le premier (et cela va de soi) est celui de la langue française. Le français permet non seulement de se différencier par rapport à la majorité canadienne-anglaise, mais aussi par rapport aux autres francophones, notamment ceux du Québec ou de la France. Le français revendiqué ici est typique aux Franco-ontariens, qui se caractérise par un français fortement imprégné par l'anglais et qui reflète la réalité ontarienne. L'accent agit ici comme vecteur identitaire et culturel (ANCELET, 2008; HOTTE, 2000) et il peut également servir à classer l'autre dans une catégorie identitaire (LAMOUREUX, 2005).

L'identité franco-ontarienne est également caractérisée par un rapport particulier à l'espace. En ce sens, l'isolement entre les communautés a contribué à développer un sentiment d'impuissance par rapport à leur destin. Une géographie éclatée (GILBERT, 1991) accompagnée d'une minorisation entraînerait une absence de pouvoir, surtout au niveau politique, qui développerait ainsi une conscientisation d'un être minoritaire, puisque les Franco-ontariens n'ont pas les leviers socio-économiques nécessaires afin de définir une société à leur image. Un des traits identitaires des Franco-ontariens serait donc la peur de disparaître, cette prise de conscience d'une fragilité de francophones parmi un océan anglo-saxon, notamment au niveau provincial. On peut alors voir se développer une forme de résistance qui devient un trait identitaire, dans le but de se préserver par rapport à l'assimilation. L'identité franco-ontarienne passerait même davantage par le futur, soit le scénario apocalyptique de la disparition, que par un discours axé sur le passé. Par ailleurs, cela ne veut pas dire que ce dernier est complètement oublié; en ce sens, le passé canadien-français représente tout un bagage culturel, se situe en plein dans le mythe des deux peuples fondateurs du Canada et permet aussi de situer la collectivité au sein d'un cheminement temporel qui donne un sens à son existence. (BOCK, 2004; HOTTE, 2000; PARÉ, 1995).

Le gouvernement ontarien, lui, par un partage du défi de pouvoir maintenir le français à l'échelle provinciale, unit les différentes communautés franco-ontariennes dans un destin commun. Les différentes concessions du gouvernement ontarien ont en quelque sorte « ontarianisé » les francophones de l'Ontario, contribuant ainsi à une prise de conscience de leur spécificité. Les communautés développent donc un caractère ontarien, par le partage de valeurs, de croyances, d'attitudes, de comportements et d'expériences, qui s'avère unificateur (cette identification commune ne nie pas pour autant les spécificités identitaires régionales, l'identité étant un phénomène pluriel) (GERVAIS, 2003; GILBERT, 2008).

La quatrième caractéristique identitaire se nourrit en quelque sorte de la précédente. En ce sens, l'identité franco-ontarienne se reconnaît beaucoup au travers les différentes luttes, autant celles du passé que celles du futur. Plus précisément, les luttes continuelles sont au cœur de l'identité franco-ontarienne. Ces luttes constantes prennent un caractère hautement symbolique, qui, selon Gilbert (2012), « relèvent quasiment du mythe » (p. 144). Le scénario apocalyptique rend ces communautés hostiles à toute tentative de diminuer de quelque façon des droits acquis du passé ou des institutions franco-ontariennes. Depuis l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés (surtout), le droit au français est perçu par les Franco-ontariens comme un droit fondamental, puisant sa source dans le mythe des deux peuples fondateurs du Canada. Les Franco-ontariens ont conscience de leurs droits et de leur pouvoir d'agir sur leur identité. La mémoire historique franco-ontarienne gravite par ailleurs très fortement autour des différentes luttes pour les droits linguistiques; pensons uniquement au Règlement XVII, aux luttes scolaires des années 1970 (Sturgeon Falls, Penetanguishene, etc.) ou encore à la lutte menée contre la fermeture de l'hôpital Montfort. Dumont (1997) croit par ailleurs que s'il faut parler d'une référence commune chez les Franco-ontariens, il faut chercher dans les luttes pour le français, qui vont en quelque sorte institutionnaliser une solidarité, au travers la province, entre Franco-ontariens. On peut aussi constater que l'identité franco-ontarienne découle de l'ordre constitutionnel de 1867, autant dans la rupture avec le Québec que dans la revendication des droits linguistiques, principalement scolaires

(CARDINAL, 1994, DALLAIRE, 2004; DUMONT, 1997; GILBERT, 2012; HOTTE, 2000; LABRIE, 2012; LAPOINTE, 1995; NORMAND, 2010)

Voici donc, en gros, ce que l'on comprend par identité franco-ontarienne. Cette dernière prend forme dans les années 1970, quoique l'on puisse s'interroger sur sa force de nos jours. Plus précisément, comme nos résultats nous le montreront aux sections 2.6.4 et 2.8, il semble se dessiner au fil du temps un certain glissement vers des identités à caractère plus apatride, soit des identités proprement linguistiques. À ce titre, Dumont (1997) doutait de la capacité des Franco-ontariens de créer une mémoire historique capable d'unir cette collectivité dans un destin commun. De plus, un élément de rupture important que doivent affronter les Franco-ontariens s'est tranquillement installé au cours dernières années; l'immigration. Cette problématique sera également abordée plus en détail à la section 2.7.

2.5.7 Qui est Franco-ontarien ?

Il est difficile d'associer la revendication identitaire franco-ontarienne avec une définition coulée dans le béton et sans nuances possibles. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, l'identité n'est pas un concept que l'on peut facilement catégoriser comme un fruit ou un légume. Tout compte fait, il demeure tout de même possible de proposer une définition générale d'un franco-ontarien.

Selon Sylvestre (2013), le terme franco-ontarien désigne traditionnellement un Canadien français né en Ontario, qui utilise le français ou qui a le français comme langue maternelle. Il existerait donc, dans cette conception, l'attachement au territoire de naissance et la langue parlée ou maternelle. Cette conception serait notamment visible chez des francophones nés au Canada qui se disent Canadiens français au lieu de Franco-ontarien tout simplement parce qu'ils ne sont pas nés sur le territoire ontarien (GRISÉ 1982). Par contre, Sylvestre (2013) note bien qu'il existe une autre conception qui s'élargit à tous les francophones de l'Ontario.

Cela dit, le problème devient de plus en plus complexe à partir des années 1990. Plus précisément, l'Ontario français subit alors une rupture; avec l'arrivée progressive d'un

nombre important d'immigrants francophones, le visage de l'Ontario français passe de blancs à descendance canadienne-française (Ontario, Québec, Acadie, etc.) à un portrait multiculturel, multicolore et multiethnique à descendances variées (SYLVESTRE, 2013).

De nos jours, il serait possible d'attribuer une multitude de significations à l'identité franco-ontarienne; elle est aujourd'hui fragmentée et il existerait plusieurs façons de vivre son identité franco-ontarienne (POIRIER, 2004). Nos résultats suggèreront que certains jeunes possèdent leur propre définition du franco-ontarien.

2.5.8 Un retour sur les identités ontariennes françaises ethniques

Nous avons présenté aux sections 2.5 et 2.5.5 deux formes identitaires qui se ressemblent et qui sont présentes au sein de l'espace public en Ontario. Les identités franco-ontarienne et ontarioise représentent deux identités de type ethnique. Ces identités se définissent par une histoire et une mémoire, une culture commune qui reflète des réalités spécifiques aux Franco-ontariens et se veut aussi différente des autres francophonies, revendiquant même un accent spécifique. Elle représente jusqu'à un certain point une filiation généalogique ontarienne, ce qui fait encore une fois référence à l'ethnie.

Sur le plan de la définition, il est difficile de distinguer l'identité franco-ontarienne de l'identité ontarioise. Nous les concevons donc de la même manière et nous sommes conscients que l'identité franco-ontarienne est probablement beaucoup plus revendiquée. Les différences entre les deux identités demeurent subtiles, le terme franco-ontarien représentant déjà ce que prétend représenter le terme ontariois.

2.6 La mondialisation et l'Ontario français

Au cours des années 1980, on assiste graduellement à l'arrivée d'une nouvelle époque que l'on nomme la mondialisation, marquée par l'accélération de l'interconnexion. Comprenons brièvement cette dernière comme étant une « *interconnexion croissante à l'échelle mondiale* » (COLOMBI, SD.) ou encore comme un ensemble de « *processus de construction d'un système international qui tend vers l'unification de ses règles, de ses*

valeurs et de ses objectifs, tout en prétendant intégrer en son sein l'ensemble des composantes » (PERSPECTIVE MONDE, S.D.).

Cette nouvelle ère est accompagnée de plusieurs phénomènes; mobilité géographique et socio-économique, métropolisation et redéfinition de la place traditionnelle de l'État (passage de l'État providence à un état de style néolibéral) (MADDIBBO et LABRIE, 2005). La mondialisation établit également des rapports de pouvoirs qui entraînent la déterritorialisation et la transnationalisation (LAFONTANT, 2008). Au sein de ce nouveau contexte, la culture n'est plus un « *bloc fermé* », mais subit l'influence d'un « *impérialisme culturel* » (COLOMBI, SD.), ce qui amène par conséquent une certaine hégémonie identitaire à l'échelle planétaire.

2.6.1 L'identité à l'heure de la mondialisation

À l'époque « post-moderne », période dans laquelle nous vivrions en ce premier quart de 21^e siècle, l'identité n'a rien de fixe; elle est constamment renouvelée et devient de plus en plus plurielle et complexe comparativement à l'époque moderne précédente, où l'identité était plus prévisible (HALL, 1996). La mondialisation entraîne une distance avec la conception classique de la société. On assiste donc à l'érosion de l'identité nationale et à l'avènement d'identités plus hybrides. Par les échanges économiques, la nouvelle donne change l'hégémonie de l'État nation comme référent identitaire; les différentes cultures entretiennent de plus en plus de contacts et elles se rapprochent l'une de l'autre pour ainsi former différents conflits ou fusions (HALL 1996, VISONNEAU, 2012). De plus, presque chaque personne est en mesure de découvrir n'importe quelle culture qui lui chante, notamment au moyen d'internet, et peut ainsi former leur identité à partir de ces références; on peut alors parler d'un « supermarché culturel » qui, paradoxalement, se situe dans un contexte d'homogénéisation culturelle dans la transmission et la mise en disponibilité de ces cultures (par la traduction) (HALL, 1996; VISONNEAU, 2012). Il existe donc une grande variété de choix possible qui est mise à la disposition des individus. Avec le déclin de l'aspect religieux au sein de la plupart des sociétés, on constate que la transmission intergénérationnelle et la mémoire collective diminuent en importance (VISONNEAU, 2012).

La mondialisation entraîne d'un côté une certaine homogénéisation culturelle par la popularisation d'une culture occidentale ou étasunienne (selon les points de vue), dont le langage fonctionnel « impérial » est l'anglais, qui s'impose de plus en plus comme la « langue commune mondiale » (VISONNEAU, 2012). De plus en plus, on parle d'affaiblissement des identités nationales et de la création d'une culture unique et universelle.

D'un autre côté, il est possible d'assister, en même temps qu'à l'homogénéisation globale, à la résurgence des identités locales et au retour à l'ethnicité (LAFONTANT, 2008). On ne peut donc pas parler uniquement de l'avènement d'une culture unique globale, mais accompagnée de cultures locales (HALL, 1996). La mondialisation peut également entraîner, avec l'immigration, un certain mouvement réfractaire de repli sur soi identitaire, comme c'est le cas un peu partout en Occident, ou encore des refontes de modèles identitaires tenant compte d'une nouvelle diversité (HALL, 1996).

2.6.2 L'hégémonie anglo-saxonne et l'Ontario français

L'hégémonie anglo-saxonne en Ontario français ne peut être reliée uniquement à la standardisation étasunienne. En fait, plusieurs événements contextuels à l'échelle locale contribuent à donner du prestige et de la force à l'anglais. La fin des paroisses, le retrait institutionnel de l'Église et l'intégration aux structures socio-économiques anglophones viennent inévitablement influencer la genèse identitaire de l'Ontario français. Il s'adonne que la langue dominante au sein du contexte local ontarien est la même que la langue qui domine à l'échelle mondiale. À quelques différences près, nous pouvons aussi prétendre que la culture dominante locale (canadienne-anglaise) est sensiblement la même que celle qui impose son hégémonie sur la planète (étasunienne). La ligne de départage entre l'influence du contexte local et de la nouvelle donne mondiale est donc difficile à établir dans cette situation.

On peut prétendre que les deux contextes anglophones dominants, autant à l'échelle locale que globale, agissent sur la langue et la culture des communautés francophones de

l'Ontario. À ce titre, Lafontant (2008) note, au sein d'une étude réalisée au Manitoba, que la mondialisation a changé les contextes linguistiques traditionnels. L'anglais serait en fait devenu la norme, la langue (et culture) commune pour tous; on ne peut pas ne pas la connaître. Le français, quant à lui, agirait comme un héritage culturel et un avantage économique de départ (LAFONTANT, 2008).

2.6.3 Jeunesse et identité à l'heure de la mondialisation

Les jeunes construisent leur identité personnelle d'une façon différente que les générations précédentes. On assiste désormais à une identité issue d'une culture de l'autonomie individuelle (ANTLANTICO, 2012). Cette nouvelle façon de forger son identité est en rupture avec la précédente puisque c'est vraiment l'individu qui va construire son identité propre en choisissant parmi les modèles qui l'entourent, tandis que traditionnellement l'identité était donnée par son groupe de référence, généalogiquement. L'identité des jeunes constitue désormais une démarche personnelle et non une appartenance déterminée par un groupe. (IBID, 2012.) Nous sommes donc dans une logique d'individualisation des parcours identitaires (GALLANT et PILOTE, 2013). D'ailleurs, le phénomène d'identité collective serait aujourd'hui beaucoup moins puissant qu'à l'époque des années 1960 et 1970 (ANTLANTICO, 2012). Il est toutefois possible qu'un jeune s'identifie à son groupe culturel d'origine tout comme les générations précédentes, c'est toutefois le processus de développement identitaire qui serait différent aujourd'hui (ANTLANTICO, 2012). Désormais, « *il faut éviter de voir la construction identitaire comme un processus d'étiquetage d'identités préconstruites, mais plutôt comme un processus dynamique fondé sur des relations sociales* » (PILOTE, 2003, p. 38). La construction identitaire se réalise par les individus eux-mêmes et l'identité n'est plus transmise de génération en génération (GALLANT et PILOTE, 2012; ANTLANTICO, 2012).

Notons aussi que l'identité du jeune n'est pas statique. Elle évolue constamment selon le parcours biographique. Gallant et Pilote (2013) parlent de cycles identitaires fluides; certains choix identitaires vont se cristalliser et agir sur le parcours de l'individu. Au

travers ce processus, des repositionnements ou réalignements identitaires sont aussi possibles; « *l'identité gagne à être saisie dans le mouvement et dans le temps* » (p. 7).

2.6.4 L'identité bilingue

Sur le plan identitaire, la mondialisation ainsi que le contexte local anglophone agissent sur les différentes revendications identitaires en Ontario français. On voit alors apparaître une nouvelle forme identitaire qui reflète tout à fait l'allure de son époque; l'identité bilingue.

Référons-nous pour commencer aux travaux de Grosjean (2015) qui a étudié le bilinguisme dans une perspective globale et extérieure au contexte canadien. Son ouvrage note que la personne bilingue doit être comprise comme un être à part entière, un ensemble non décomposable. L'être bilingue utilise les deux langues dans une perspective de complémentarité; souvent, une langue s'applique à une situation tandis que l'autre est utilisée pour une autre situation. Le bilinguisme peut aussi être le reflet de l'exogamie; une langue est associée à la vie conjugale alors que l'autre peut être utilisée ailleurs. Finalement, Grosjean (2015) affirme aussi que la langue seconde peut en venir à fragiliser la langue maternelle si celle-ci est minoritaire dans le milieu.

Chez les francophones de l'Ontario, l'identité bilingue se construit dans un contexte de socialisation et d'intégration au monde anglophone. L'identité bilingue signifie que les frontières linguistiques entre le français et l'anglais disparaissent, que le français et l'anglais ne sont plus perçus comme source de conflit. L'identité bilingue permet toutefois de se différencier de la communauté anglophone, mais sans conflit (BOISSENEAULT, 2004; LAMOUREUX; 2005; PILOTE, 2007a; PILOTE, 2007b).

Les travaux portant sur le bilinguisme au Canada montrent qu'il existe divers degrés d'identité bilingue, variant selon chaque individu entre deux pôles; identité bilingue francodominante ou anglo dominante. Plusieurs combinaisons sont alors possibles entre ces deux pôles. Par exemple, l'attachement au français peut-être plus important chez un individu X au sein de son identité tandis que chez Y il peut être perçu uniquement comme

un outil économique. Les deux se revendiquent comme bilingue, mais leur bilinguisme est différent. On note également un lien entre la vitalité de la communauté francophone ainsi que le degré d'appartenance au français. Autant le milieu que le désir du sujet de devenir autonome, compétent et intégré sont à la base de l'identité bilingue (DEVEAU et LANDRY, 2007; PILOTE, 2007a).

Un peu dans la même veine, Castonguay (2005) note pour sa part qu'il existe deux types de bilinguisme: additif et soustractif. Le bilinguisme additif permet aux membres de sauver leur identité, puisque l'anglais occupe la place de langue seconde. Au contraire, le bilinguisme soustractif entraîne une minorisation des membres de la communauté puisque le français est relégué au statut de langue seconde. Selon lui, le bilinguisme en Ontario, autant sur le plan régional (Ottawa, Sudbury et Toronto) que dans son ensemble, serait davantage de type soustractif qu'additif.

Il existe deux interprétations des conséquences dans la littérature sur cette forme d'identification qui semble relativement nouvelle : pour certains, il s'agirait d'une adaptation à un milieu culturel à forte dominance anglo-saxonne et pour les autres, il s'agirait d'un train direct pour l'assimilation. (BOISSONEAULT, 2004; DEVEAU, 2008; LAPOINTE, 1995). La première interprétation s'explique par l'action d'un sujet autonome agissant tandis que la seconde perçoit des personnes plutôt passives qui ne font que subir les effets de l'assimilation au sein de leur évolution identitaire (DEVEAU et LANDRY, 2007). « Ces deux thèses constituent les pôles d'une dialectique qui explique des aspects divers et des conditions différentes du développement identitaire » (DEVEAU et LANDRY, 2007: p. 126).

Nous retrouvons d'un côté un discours alarmiste qui prétend que l'identité bilingue est un train qui mène directement à l'assimilation et à la dépossession culturelle. Selon Bernard (1994; 1998), le type de bilinguisme que le Canada français connaît est asymétrique; le français demeure la langue maternelle tandis que l'anglais devient la langue dominante. On ne parle donc pas d'un bilinguisme égalitaire. Le bilinguisme serait plutôt un lieu de transition de l'identité francophone où s'étirole la langue française et se désarticule la

culture française. Le côté francophone de l'identité bilingue est ainsi de plus en plus réservé à la sphère individuelle, et la sphère publique est totalement (ou presque) reléguée à l'anglais. Le français a désormais de la valeur uniquement dans la mesure où l'anglais est maîtrisé; le français est ainsi subordonné au bilinguisme. (BERNARD, 1994; 1998).

D'autres chercheurs suggèrent une lecture plus nuancée de l'identité bilingue. On note en fait que c'est davantage une adaptation à un milieu social fortement anglophone auquel les Franco-ontariens n'ont pas vraiment le choix de s'intégrer, mais qui est également révélateur d'un attachement à une identité francophone. Selon Gérin-Lajoie (2004; 2010), l'identité bilingue ne rejette pas la francophonie et ne relègue pas nécessairement le français à une position moins importante que l'anglais. Ses travaux démontrent une forte variation des significations de l'identité bilingue, allant d'un attachement fort au français à un attachement plus faible, le français étant parfois perçu comme une ressource économique individuelle (GÉRIN-LAJOIE, 2004; 2010). Cette perspective voit donc l'identité bilingue davantage comme révélatrice de l'influence du milieu qu'un chemin pour l'assimilation. Il est important de noter que cette forme identitaire ne fait pas des individus des « non-francos », mais démontre plutôt que l'identité, en situation minoritaire, devient hybride. (DALLAIRE, 2004; DEVEAU et LANDRY, 2007; GÉRIN-LAJOIE, 2003; 2004; 2010; LEFEBVRE, 2010).

L'officialisation du bilinguisme canadien, que nous avons vu à la section 2.4, a permis le développement d'un discours identitaire canadien bilingue dans lequel certains francophones se reconnaissent; ils font partie de cette nation bilingue où ils possèdent des droits linguistiques (DALLAIRE, 2004). Le discours bilingue canadien peut également expliquer en partie l'avènement d'une identité bilingue, de plus en plus populaire au sein des jeunes francophones hors Québec (LANDRY, ALLARD et DEVEAU, 2013). On peut alors aussi relier l'identité bilingue à une identité nationale canadienne, mais la plupart des travaux cités ci-haut n'en font pas mention et c'est pourquoi nous concevons l'identité bilingue comme une identité linguistique aux fins de notre projet. Notre conception sera présentée à la sous-section 2.9.4.

2.6.5 L'identité bilingue dans le contexte de la mondialisation

Il est intéressant de situer l'identité bilingue en Ontario français dans le contexte plus large de la mondialisation, plus précisément des conséquences de la mondialisation sur les identités locales et globales. On remarque d'abord que l'identité bilingue succède à la référence traditionnelle à la nation, qui serait dans ce cas-ci l'identité canadienne-française, franco-ontarienne ou ontarioise. Elle reflète également ce double changement vers l'homogénéisation des identités à l'échelle planétaire de même que la montée des particularismes locaux et la réinvention des cultures locales. Le pôle francophone de l'identité bilingue révèle la réinvention d'une culture locale francophone tandis que le pôle anglophone de l'identité bilingue révèle l'homogénéisation culturelle à l'échelle planétaire. Il faut aussi rajouter que le contexte local en Ontario, dominé par une majorité canadienne-anglaise et un environnement local très anglicisé, joue également un certain rôle qui stimule certainement le côté anglais de cette identité. L'identité bilingue cadre par conséquent tout à fait avec la logique identitaire à l'heure de la mondialisation.

2.6.6 L'identité des jeunes en Ontario français

De récents travaux ont montré que les jeunes ont grandement tendance à s'identifier comme bilingue (BOISSENEAULT, 2004; GÉRIN-LAJOIE, 2004; PILOTE, 2007a; 2007b). Les jeunes vivraient de moins en moins dans cette relation conflictuelle entre anglophones et francophones et se sentiraient de plus en plus comme faisant partie des deux communautés linguistiques. La différenciation avec l'anglais se situe dans la connaissance du français et les deux ne sont plus nécessairement opposés. Par le fait même, la différenciation se fait désormais sans conflits (BOISSENEAULT, 2004; LAMOUREUX; 2005; PILOTE, 2007a; PILOTE, 2007b). D'autres travaux démontrent que certains jeunes de l'Ontario rejettent cette identité bilingue. Le bilinguisme serait valorisé pour eux uniquement pour des raisons économiques; pour le reste, ils revendiquent des identités à caractère francophone (CANUEL et PILOTE, 2013). Au contraire, pour d'autres jeunes, l'identité bilingue se situe davantage vers un pôle anglodominant et pour eux le français n'est qu'une plus value économique.

Des travaux révèlent différents éléments quant au rapport des jeunes avec l'identité franco-ontarienne, qui paraissent contradictoires. Certains travaux démontrent que les

jeunes se reconnaissent de moins en moins au sein de l'identité franco-ontarienne, terme qui serait tributaire d'une histoire à laquelle les jeunes se reconnaissent peu (BOISSENAULT, 2004; CROTEAU, GANI et LÉVESQUE, 2015), mais retiennent les luttes du passé qui évoquent pour eux une grande solidarité entre francophones (DALLAIRE, 2004).

D'un autre côté, d'autres travaux démontrent que les jeunes n'hésitent pas à revendiquer une identité franco-ontarienne (CANUEL et PILOTE, 2013; DALLAIRE, 2004). Ils possèdent toutefois une conception ouverte et inclusive de la « franco-ontarianité » et le premier critère d'inclusion est le fait de pouvoir parler le français. Les jeunes rejettent également les traits identitaires plus ethniques; ils ne les incluent pas dans leur conception de l'identité franco-ontarienne (DALLAIRE, 2004). Finalement, notons que plusieurs autres termes peuvent ressortir chez les jeunes lorsque vient le temps de s'identifier; Canadien, francophone, Canadien français ou francophone (CANUEL et PILOTE, 2013).

2.6.7 Les jeunes et l'identité; un problème à résoudre

Les différents travaux cités aux sous-sections 2.6.1 et 2.6.3 (ANTLANTICO, 2012; HALL, 1996; LAFONTANT, 2008 VISONNEAU, 2012) révèlent que, même si nous sommes à l'heure de la postmodernité, il est toujours possible de constater que, pour certains, l'idéologie de la nation est toujours importante, tandis que d'autres délaissent les identités à caractère plus ethniques (franco-ontarien, canadien-français) et se reconnaissent davantage dans l'identité bilingue, davantage dans « l'ère du temps ».

Les travaux de Pilote et De Souza Correa (2010) donnent une explication plus nuancée de l'identité chez les jeunes en situation minoritaire qui clarifie les apparences de contradictions. De nos jours, ces derniers se situeraient dans un entre-deux; soit entre l'enracinement et le cosmopolite. Les ambivalences identitaires possibles sont dues aux ambivalences et aux contradictions des effets de la mondialisation sur la société. L'identité des jeunes devient donc un bricolage dans un monde aux appartenances multiples assez paradoxales; l'identité des jeunes est à la fois ouverte et cosmopolite et

l'on peut également apercevoir un ancrage communautaire fort. En d'autres termes, il semble que les jeunes (particulièrement en situation minoritaire) soient capables d'intégrer les différentes cultures qui les entourent sans oublier leurs origines (PILOTE et DE SOUZA CORREA, 2010). On pourrait prétendre que leur identité est le fruit d'un mélange stratégique du sentiment d'appartenance avec la réussite socio-économique.

2.7 L'immigration

L'immigration, associée à la mondialisation, est aujourd'hui une nouvelle réalité avec laquelle l'Ontario français se doit de composer. L'immigration est un phénomène qui a des répercussions directes sur la genèse identitaire de l'Ontario français et cet aspect mérite d'être traité plus en profondeur. Elle est notamment liée à l'identité francophone, que nous verrons plus en détail à la section 2.8.

Cela dit, dans un contexte où le renouvellement de sa population n'est plus assuré par l'accroissement naturel, l'immigration s'avère une solution au déclin démographique et à la vitalité de l'Ontario français. L'immigration agit ici comme une rupture importante dans le cheminement des communautés franco-ontariennes, qui les force à se redéfinir sur le plan identitaire. L'immigration modifie entre autres la composition de l'Ontario français, qui devient de plus en plus pluriel. Ce nouveau mélange francophone vient donc remettre en question la pertinence des identités à caractère ethniques (canadien-français, franco-ontarien et ontariois). Les nouveaux arrivants, bien que francophones, ne se reconnaissent pas nécessairement au sein de ces identités. Avant d'aborder plus en profondeur l'immigration, il importe de dresser un portrait de l'Ontario français de nos jours. Nous constaterons que les trois principales régions vivent des réalités différentes, notamment en ce qui trait à la population immigrante.

2.7.1 Portrait des régions francophones de nos jours

De nos jours, sur le plan géographique, lorsque l'on aborde l'Ontario français, on se réfère encore aux trois régions décrites à la section 2.2 (GILBERT, 2000; 2010). La structure géographique de l'Ontario français est donc sensiblement restée la même depuis son peuplement.

Tableau 1 - Répartition géographique de la population francophone ontarienne

Région	Population totale	Population franco- phone ⁶	Pourcentage de francophones	Population immigrante ⁷	Population immigrante francophone	Pourcentage immigrants francophones
Nord ⁸	540 540	115 130	21,30 %	30 560	965	0,84 %
Est ⁹	1 059 235	202 235	20,87 %	214 070	30 325	14,99 %
Ottawa	867 090	143 395	16,53 %	202 605	28 480	19,86 %
Est ¹⁰	192 145	77 695	40,44 %	11 465	1 845	2,37 %
Sud	10 833 670	222 120	2,05 %	3 350 915	73 250	32,98 %

(STATISTIQUES CANADA, 2016)

Le Nord est considéré comme une région traditionnelle de l'Ontario français (CHARRON, 2017). La région représente une francophonie historique forte dont la population francophone est surtout d'origine canadienne-française et caractérisée par son caractère plus « régional », se situant loin des grands centres urbains ontariens. Il est possible de constater que le nord de l'Ontario est très peu touché par la réalité immigrante. Les immigrants francophones représentent moins de 1 % de la population régionale.

L'Est ontarien est une région mixte; elle est à la fois le fruit d'une francophonie historique forte, mais est de plus en plus représentative d'une réalité pluriethnique issue de

⁶ Le francophone est ici compris comme celui qui le français comme première langue officielle parlée, ou le français et l'anglais comme première langue officielle parlée. Ce concept est devenu une norme de Statistiques Canada depuis 2009 et il se comprend comme son nom l'indique, soit la première langue officielle qu'un individu a apprise (STATISTIQUES CANADA, 2015). Cette conception du francophone permet d'être plus adaptée à la nouvelle réalité de la mondialisation et de l'immigration et permet ainsi concevoir des immigrants comme francophones dont la langue maternelle n'est pas nécessairement le français, mais souvent une deuxième langue de leur pays d'origine.

⁷ L'immigrant est ici compris comme un individu né en dehors du Canada.

⁸ Afin de définir géographiquement le Nord de l'Ontario, nous nous sommes appuyés sur les divisions de recensement de l'Ontario. Notre conception du Nord est celle que l'on conçoit comme le Nord-est au sein des divisions de recensements (voir carte en annexes).

⁹ Nous considérons l'Est ontarien selon les divisions de recensement suivantes; Ottawa, Prescott et Russell et Stormont, Dundas et Glengarry (voir carte en annexes).

¹⁰ L'Est ontarien sans la ville d'Ottawa

l'immigration. La francophonie est donc caractérisée par un mélange de francophones de souche canadienne avec des francophones venus d'ailleurs s'établissant dans la région à cause de son caractère urbain et du statut de capitale nationale de la ville d'Ottawa. Par ailleurs, notons que la région longe la frontière québécoise; il est donc important de considérer que plusieurs Québécois traversent la rivière des Outaouais chaque jour (travail, études, loisirs, etc.), donnant ainsi un poids supplémentaire à la francophonie et contribuant à la vitalité du français dans la région.

Les données du tableau 1 nous démontrent certaines différences entre la Ville d'Ottawa et le reste de l'Est ontarien. La première est caractérisée par une réalité plus urbaine où l'immigration est plus importante. En dehors de la capitale fédérale, la population immigrante francophone ne représente que 2 % dans l'est de l'Ontario.

Le sud¹¹ de l'Ontario n'a pas bénéficié de grandes vagues de colonisation canadienne-française, comme c'est le cas avec le Nord ou l'Est. Cela dit, on compte tout de même un nombre important de francophones, mais qui se caractérise par sa très faible concentration territoriale. La présence francophone se fait donc peu ressentir au sein de la vie publique et s'explique davantage par des individus isolés qui viennent s'établir dans la région pour des raisons économiques. La francophonie du Sud est aussi caractérisée par un visage fortement pluriethnique et par un pourcentage assez élevé d'immigrants francophones, représentant près du tiers de la population francophone totale.

2.7.2 L'immigration et le bouleversement des discours identitaires

L'immigration est perçue, surtout au sein des discours associatifs ou gouvernementaux, comme un outil pouvant assurer la survie du français, mais qui vient inévitablement bouleverser l'ordre identitaire de ces communautés (ADAM, 2003, HELLER, 2005; IMMIGRATION FRANCOPHONE; GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO). À ce titre,

¹¹ Les chiffres de la régions du sud comprennent toutes les divisions de recensements de l'Ontario sauf celles comprises dans les régions du Nord et de l'Est décrites plus haut et celle formant le Nord-ouest de l'Ontario. Nous sommes conscient que des régions plus à l'est de l'Ontario sont incluses (comme Renfrew par exemple), mais nous avons procédé ainsi car la réalité francophone est plus près de celle du Sud que de l'Est. Aussi, notons que certains ont déjà réunissent le Sud et le Centre de l'Ontario au sein de leurs analyses (GILBERT, 2000).

les différents acteurs sont conscients du besoin de renouvellement des discours identitaires « traditionnels » pour des discours beaucoup plus attirant pour les immigrants francophones (FARMER, 2010). Considérée comme levier démographique, l'immigration a ainsi pour conséquence de bouleverser l'ordre identitaire, en diminuant l'importance de l'idéologie nationale et l'ethnicité dans l'identité. La francophonie de la province se transforme pour devenir hybride, pluriethnique et pluriculturelle. Certains parlent alors du développement d'une francophonie postnationale (HELLER, 2005), ou, du moins, plus apatride. C'est l'orientation que tentent de lui donner les gouvernements et les associations francophones non seulement en Ontario, mais au sein de toutes les communautés canadiennes-françaises et acadiennes, tout en ayant des discours variant selon le lieu. Nous examinerons plus précisément les discours de différents organismes en Ontario français à la sous-section suivante.

Les discours identitaires varient entre les pôles identitaires ethniques (histoire, généalogie, race, etc.) et civiques (lieu, langue, participation à la francophonie, etc.). Ainsi, différents discours identitaires s'articulent, s'inspirant à la fois de critères ethniques et civiques, sans pour autant manquer de cohérence. Généralement, les critères ethniques ont davantage tendance à donner un sentiment d'exclusion aux nouveaux arrivants tandis que les critères dits civiques rendent les discours identitaires beaucoup plus accessibles (VIOLETTE, 2014).

Par ailleurs, il est important de noter que les traits identitaires ethniques ne sont pas nécessairement péjoratifs ou chauvins; ils permettent de situer le destin d'une collectivité dans le temps pour ainsi donner un sens à son existence. Il faut par contre demeurer prudent pour que les nouveaux arrivants ne se sentent pas exclus, puisqu'ils ne partagent pas la même histoire ni la même généalogie que les francophones « de souches ». L'emphase est de plus en plus mise sur ces référents identitaires beaucoup plus accessibles à tous, comme la langue ou le lieu (TRAISNEL et VIOLETTE, 2010). De l'autre côté, il est aussi important de ne pas oublier les origines et ce n'est pas une raison d'abandonner ou de négliger l'histoire, ce qui peut enlever le sens au destin de la communauté. Dans un contexte où l'immigration est de plus en plus importante, on voit

donc apparaître une reformulation des modèles identitaires qui fait un compromis entre l'ethnicité et la citoyenneté, entre l'ouverture et la tradition.

2.7.3 Les discours identitaires de différents organismes en Ontario français; un survol

En naviguant sur les sites internet des différents organismes francophones de l'Ontario, il est possible de déceler une tendance générale vers un discours ouvert et inclusif, mais qui n'oublie pas pour autant son histoire. À titre d'exemple, notons le festival franco-ontarien dont le thème de 2015 portait sur les explorations de Champlain sur le territoire ontarien il y a 400 ans. En même temps, le FFO n'hésite pas à mettre de l'avant une programmation non seulement franco-ontarienne, mais aussi québécoise, d'ailleurs au Canada ou encore de la francophonie mondiale. À titre d'exemple, notons la présence de l'Ivoirien Tiken Jah Fakoly en tête d'affiche du spectacle du samedi soir en 2016. Une déclaration de la présidente du festival, Julie Vaillancourt, illustre très bien les cibles du festival: « *Francophones, allophones et anglophones seront sans contredit charmés par l'impressionnante programmation du Festival et ses multiples activités qui feront découvrir la culture francophone d'ici et d'ailleurs* » (FFO, site web consulté le 10 juin 2016 [en ligne], <http://www.ffa.ca/>).

Il est possible de noter la même tendance au sein du Réseau pour le patrimoine franco-ontarien. On note que l'organisme tente de mettre en valeur la présence française en Ontario et de développer une mémoire historique française en Ontario qui remonte au XVII^e siècle. En même temps, l'organisme veut rendre le patrimoine accessible à tous en spécifiant qu'il n'appartient pas seulement aux Franco-ontariens, mais à tous les francophones. On mentionne également que la communauté franco-ontarienne partage des traits multiculturels. Encore une fois, on note au sein de ce discours une volonté mémorielle ainsi qu'une volonté d'ouverture à l'autre. Cet extrait du site du RPFO démontre bien cette intention: « *La communauté franco-ontarienne constitue une population ouverte et inclusive qui assume son développement collectif sur les bases d'une langue et d'institutions communes, et qui partage un patrimoine ainsi que des traits multiculturels* » (RPFO, site web consulté le 14 mai 2015 [en ligne], <http://www.rpfo.ca/>).

Le gouvernement ontarien, via l'Office des affaires francophones de l'Ontario, fait preuve d'une approche très inclusive qui revendique également le passé francophone ontarien. Il décrit la francophonie d'aujourd'hui comme une francophonie diversifiée qui accueille des francophones de partout. Depuis 2009, le gouvernement ontarien adopte une définition beaucoup plus inclusive du francophone. Auparavant, un francophone était quelqu'un qui a le français comme langue maternelle. Depuis 2009, un francophone est quelqu'un qui parle le français à la maison ou qui possède une bonne connaissance du français (GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO - OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES, site web consulté le 14 mai 2015 [en ligne], <https://www.ontario.ca/fr/page/office-des-affaires-francophones>).

Notons enfin qu'il est possible de noter ces mêmes tendances au sein de plusieurs autres organismes. Nous n'analyserons pas ces autres discours, mais nous invitons les intéressés à consulter quelques sites web en annexes. Retenons que cette tendance à inviter les francophones à rejoindre une francophonie qui existe depuis 400 ans et la volonté d'inclusion des francophones de partout constitue un discours assez généralisé.

Il est donc possible de constater, au sein des discours actuels des divers organismes de l'Ontario français, une certaine reformulation à caractère beaucoup plus civique, ce qui rend l'identité plus ouverte et plus accessible. Ces différents discours tentent d'élargir l'identification franco-ontarienne en mettant davantage l'accent sur la francophonie, la langue étant un critère d'appartenance beaucoup plus neutre (DALLAIRE, 2008). Nous remarquons aussi que les références historiques se font désormais par l'entremise d'une approche qui se détache de sa connotation ethnique; on invite les nouveaux venus à rejoindre une francophonie qui perdure depuis 400 ans. Il existe donc une réelle volonté d'inclusion de la part des élites et différents organismes franco-ontariens, dans une perspective où la survie du français en Ontario semble passer par l'immigration (HELLER, 2005).

On peut toutefois percevoir des particularités régionales au sein des discours identitaires (GALLANT, TRAINSNEEL et VIOLETTE, 2013). Rappelons que la francophonie

ontarienne n'est pas unie territorialement, et que 3 régions principales (le Sud, le Nord et l'Est) forment trois francophonies différentes, mais unies par un gouvernement provincial. Selon Gallant, Traisnel et Violette (2013), l'articulation entre les pôles identitaires ethniques et civiques varie ainsi selon les particularismes locaux. Par exemple, à Toronto, ce sont davantage des traits identitaires civiques qui seront mis de l'avant, tandis qu'à Sudbury, on fera davantage référence à des traits ethniques, soit l'origine canadienne-française et franco-ontarienne. La région d'Ottawa, elle, qui est le lieu d'une francophonie historique, mais qui accueille beaucoup d'immigrants, oscille entre les deux. Les discours identitaires s'adaptent donc aux différents contextes des régions de l'Ontario français.

2.8 L'identité francophone

Le contexte actuel favorise donc la généralisation de l'identité francophone. Nous catégorisons l'identité francophone comme une identité de type civique qui déborde les frontières ontariennes. Comme nous l'avons constaté à la sous-section précédente, le terme francophone est par nature beaucoup plus accessible. Il permet davantage d'inclure les francophones de toutes origines au sein du même groupe tout en évacuant le caractère plus ethnique relié à l'identité franco-ontarienne. Nous pouvons toutefois constater que l'identité francophone, au même titre que l'identité bilingue, implique plusieurs changements qui animent la discussion.

2.8.1 L'identité francophone et bilingue; de l'identité nationale à l'identité linguistique

Plusieurs travaux récents portant sur l'Ontario français traitent davantage d'identité linguistique que d'identité nationale, surtout chez les jeunes, qui auraient tendance à se définir davantage comme francophones ou encore comme bilingues (BOISSONEAULT, 2004; DEVEAU, 2008; GÉRIN-LAJOIE, 2003, GÉRIN-LAJOIE, 2004; GÉRIN-LAJOIE, 2010; LANDRY, ALLARD et DEVEAU, 2013).

Cette tendance suscite de nombreuses craintes au sein de la communauté scientifique. Selon Bock, les communautés délaisseraient leur mémoire historique pour réduire leur identité à une « *entreprise linguistique* » (BOCK, 2004; p. 124). Se définir en tant que

francophone vide un peu le sens de la collectivité; on se réfère alors uniquement à la langue et non à la culture, sans reconnaître l'évolution d'un groupe dans le temps. Définir les Franco-ontariens comme des francophones « de langue » s'avère donc fortement réducteur. On attaque l'identité en lui enlevant son nom et l'on coupe aussi la francophonie canadienne de sa culture originelle (BERNARD, 1998; BOISSONEAULT, 2004; DORAIS, 2013).

Selon Bock (2001), ce glissement vers l'identité linguistique a été encouragé par les politiques du gouvernement fédéral sous les gouvernements libéraux de Pearson et, surtout, de Trudeau lors des années 1960 et 1970. Comme nous l'avons constaté tout au long de la section 2.4, il existe un processus de construction nationale (*nation building*) derrière les politiques du gouvernement de ces années. L'objectif est de faire de tout citoyen des Canadiens, mais de langues différentes, ce qui enlève toute opposition sur la base de différences culturelles. On refuse de reconnaître le biculturalisme, reconnaissant uniquement le bilinguisme, ce qui évacue les deux nations « fondatrices » du Canada afin de créer une seule nation canadienne. On intègre donc toutes les cultures dans un amalgame faisant en sorte que les cultures spécifiques ne soient pas officielles; on n'a ainsi plus besoin de gouverner pour les communautés culturelles, mais uniquement pour les Canadiens. La seule particularité des Canadiens français, selon cette vision, c'est la langue parlée. Par un soutien financier important aux institutions culturelles, notamment dans la région de Sudbury, le gouvernement du Canada aurait donc contribué à l'instauration du vocable identitaire « francophone », mesures tout à fait cohérentes avec son processus de *nation building* (BOCK, 2001).

Notons aussi que Castonguay (2005) prétend qu'une identité nationale, contrairement à une identité linguistique, est mieux à même de contrer l'anglicisation des communautés en milieu minoritaire. Il demeure toutefois possible de se questionner, à savoir si une référence identitaire linguistique signifie automatiquement un abandon du « destin commun », du cheminement de notre communauté. L'apatridie, ou encore le post-nationalisme, entraînent sûrement des conséquences identitaires, mais jusqu'à quel point.

C'est un questionnement qui pourra s'éclaircir avec les résultats du mémoire (nous le souhaitons).

D'un autre côté, comme nous l'avons vu à la sous-section 2.7.3, la langue peut également être perçue comme un critère d'appartenance plus neutre, se conformant davantage aux nouvelles réalités reliées de la mondialisation et de l'immigration, de façon à rendre plus inclusif le rapport à la francophonie, l'éloignant ainsi du « nationalisme ethnique », sans pour autant rejeter totalement la nation.

2.8.2 L'immigration et ses différents enjeux

Avant d'aborder directement notre problème de recherche, nous désirons effectuer une petite parenthèse sur différents enjeux reliés à l'immigration en milieu minoritaire francophone. Cette petite synthèse sera notamment utile lorsque viendra le temps d'interpréter certains résultats en lien avec l'immigration tout en permettant de comprendre le rapport entre la francophonie ontarienne et les immigrants francophones.

Comme nous venons de le voir, différentes élites (organismes, gouvernements) tentent de reformuler un discours identitaire se basant à la fois sur des critères ethniques, mais surtout sur des critères civiques. Or, malgré cette nouvelle orientation du discours identitaire, il demeure que la force attractive de l'anglais ou encore la volonté d'intégration des immigrants constituent d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte, mais sur lesquels les communautés francophones sont plutôt impuissantes.

Bien qu'elle puisse être réussie, l'intégration à la communauté francophone d'accueil n'est jamais complète. Par exemple, certains entretiens menés avec des immigrants ou encore des militants acadiens démontrent que ces derniers sont ouverts à la diversité, mais que le discours historique et généalogique acadien forme une barrière impossible à franchir pour ainsi assurer un sentiment d'appartenance complet (TRAISSNEL et VIOLETTE, 2010; VIOLETTE, 2014).

De plus, il n'est pas garanti que l'immigrant, même francophone, va automatiquement se rallier à la cause des francophones. En fait, si certains immigrants comprennent le combat

des francophones en contexte minoritaire, ils peuvent considérer que ce n'est pas leur combat (VIOLETTE, 2014). Une fois débarqués dans leur nouveau pays, les immigrants ont d'autres préoccupations, comme l'intégration économique, qui passe inévitablement par l'intégration au monde anglophone (NGOUEM, 2010). Ainsi, certains immigrants francophones vont inscrire leurs enfants à l'école anglophone afin qu'ils développent des compétences linguistiques, ce qui ne fait pas nécessairement le bonheur des francophones de souche.

Ainsi, la simple arrivée d'immigrants francophones ne garantit en rien la pérennité de la francophonie, les enjeux d'intégration étant très complexes. En fait, il demeure qu'il n'est pas du tout assuré que les immigrants s'intégreront aux communautés francophones. Par exemple, Castonguay (2008) a démontré que les immigrants francophones hors Québec subissaient un taux d'anglicisation de 50 % selon la langue d'usage à la maison. En Ontario, seulement 1 % des immigrants auraient adopté le français comme la langue le plus souvent parlée à la maison. Dans ce contexte, il apparaît donc que l'immigration, peu importe si elle est francophone à l'origine, sert beaucoup plus les effectifs de la population anglophone, et contribue ainsi au déclin du français (CASTONGUAY, 2008; GRENIER, 2001). D'autres auteurs ont aussi documenté l'attractivité de l'anglais auprès des immigrants de Toronto (MADDIBO et MAURY, 2001; NGOUEM, 2010).

Pour d'autres, la pleine intégration demeure possible. L'intégration totale se fait d'autant plus sentir chez les immigrants de deuxième génération qui, sans pour autant rejeter leurs origines, se sentent totalement chez eux au sein des communautés francophones canadiennes puisqu'ils y sont nés (VIOLETTE, 2014). On peut alors percevoir l'intégration comme un phénomène à long terme, intergénérationnel même. Il est aussi possible de constater que certains immigrants vont épouser la cause des francophones et vraiment se sentir partie prenante de ces communautés. Une des façons d'agir ainsi est d'épouser l'accent local, ce qui renforce les liens d'appartenance. D'autres vont situer la lutte pour la francophonie dans un contexte mondial où il faut résister à l'hégémonie de l'anglais. En contexte minoritaire, le seul fait de parler le français peut également créer un sentiment d'appartenance commun entre les immigrants et les francophones de souche.

De plus, il peut souvent avoir convergence entre les luttes des francophones immigrants et les autres dits de souche. (COTNAM et LAMOUREUX, 2012; DODSON, HUOT et LALIBERTÉ RUDMAN, 2014; MADIBO, 2009-2010; VIOLETTE, 2014).

Les immigrants entretiennent également un rapport différent avec la francophonie. Par exemple, certains parents congolais n'hésitent pas à envoyer leur enfant à l'école anglaise afin de développer leur bilinguisme, mais cela ne les rend pas, selon eux, moins francophones (DALLEY, 2009). En effet, ils se disent qu'ils parlent le français à la maison et n'éprouvent pas nécessairement le même attachement à l'école française que les francophones de souche (DALLEY, 2009). Ces gestes peuvent toutefois être interprétés comme une trahison par les francophones de souche. Certains immigrants en arrivent à se considérer membres de plusieurs groupes; francophone, anglophone et leur groupe d'origine (MADIBBO et MAURY, 2001; NGOUEM, 2010). L'immigrant peut demeurer très près de sa culture et de ses valeurs d'origine comme il peut s'en éloigner en s'intégrant à sa société d'accueil. D'autres en arriveront à négocier les mœurs culturelles des deux sociétés (qui sont parfois contradictoires) à leur avantage (AZZI, LICATA et HEINE, 2007). Il est très commun aussi de prétendre que l'on appartienne à deux ou même trois cultures. Bref, chaque individu bricole, dans ce contexte, sa propre identité (AZZI, LICATA et HEINE, 2007).

2.8.3 L'ouverture des communautés francophones

Certains travaux ont noté un manque d'ouverture de la part des communautés traditionnelles francophones vis-à-vis les nouveaux arrivants (FALARDEAU, 1994; MADIBO, 2006, VIOLETTE, 2014), allant même jusqu'au racisme (MADIBO, 2006). Comme nous l'avons constaté à la sous-section 2.7.3, la référence au passé peut également agir comme un repoussoir sur les nouveaux arrivants, leur donnant le sentiment qu'il leur est impossible de s'intégrer, coupable de ne pas posséder le même sang (FALARDEAU, 1994; MADIBO, 2006, VIOLETTE, 2014). La discrimination, qui peut se produire sur la base de la peau, de l'accent ou de la taille des familles, peut également faire partie de la réalité des immigrants (LEMOINE, 2010).

Il faut toutefois relativiser ces affirmations en les remettant en contexte. En ce sens, les communautés francophones hors Québec doivent accueillir et intégrer des immigrants sans un outil d'une importance primordiale, soit un gouvernement, qu'il soit provincial ou national, ce qui réduit grandement leurs possibilités d'action.

L'ouverture à l'autre est également plus difficile dans un contexte où ces communautés ont déjà une difficulté à s'affirmer; il devient alors difficile de s'ouvrir à l'autre quand l'on doit constamment « ne pas s'oublier » (BELKHODJA, 2007; TRAISNEL et VIOLETTE, 2010; VIOLETTE, 2014). Cette difficulté d'ouverture à l'autre ne serait donc pas motivée par une idéologie de pureté ethnique ou encore par de la xénophobie, mais constituerait davantage une conséquence du statut minoritaire d'une communauté. Cette attitude involontaire peut toutefois entraîner une orientation des immigrants vers la communauté anglophone, celle-ci apparaissant par conséquent plus ouverte et plus hétérogène, n'ayant pas à craindre pour sa survie (BELKHODJA, 2007).

Ce qui importe de retenir c'est que différents scénarios peuvent expliquer le rapport de l'immigrant francophone à la francophonie minoritaire. Nous tenterons lors de ce travail non seulement de mesurer ces différents scénarios, mais aussi de comparer les divergences des immigrants francophones et des francophones de souche sur divers aspects touchant l'identité (nous y reviendrons tout au long de la divulgation des résultats).

2.9 Synthèse: un inventaire des identités

Nous avons constaté qu'il existe plusieurs revendications identitaires en Ontario français. Certaines identités sont apparues récemment alors que d'autres sont présentes depuis des décennies, mais aujourd'hui, plusieurs identités sont présentes au sein de l'espace public et au sein de l'imaginaire des individus qui composent la francophonie ontarienne. Voici un tableau récapitulatif et une courte synthèse des différentes identités présentées tout au long de la problématique. Notons que les dates inscrites au sein de ce tableau sont associées à une période temporelle où l'identité colle davantage au contexte de l'époque, et elles sont approximatives.

Trois identités tendent vers le pôle ethnique tandis que deux autres tendent vers le pôle civique.

Tableau 2 - Identités dans l'espace public en Ontario français

	Canadien français	Franco-ontarien	Ontarois	Bilingue	Francophone
Nature de l'identité	Ethnique	Ethnique	Ethnique	Civique	Civique
Période temporelle associée	Avant 1967	1970-1990	Années 1980	Tournant des années 2000 à aujourd'hui	Années 1990 à aujourd'hui

2.9.1 L'identité canadienne-française

L'identité canadienne-française fait référence à la race canadienne-française que l'Église voulait propager le plus possible en Amérique du Nord. Cette identité unissait la plupart des francophones d'Amérique du Nord. Aujourd'hui, cette identité peut également être associée à un citoyen canadien qui parle le français (une interprétation civique) et déborde (comme elle l'a toujours fait) les frontières ontariennes pour s'étendre dans tout le Canada.

2.9.2 L'identité franco-ontarienne

L'identité franco-ontarienne tire son origine des arts (CANO). C'est une identité qui s'est construite à partir de réalités et de problèmes spécifiques aux francophones de l'Ontario, ce qui par le fait même détache la francophonie ontarienne des autres francophonies (québécoises, française, acadienne, etc.). Une mémoire historique faisant référence au passé se fait aussi construire afin de légitimer l'identité franco-ontarienne. Mentionnons également que cette identité reflète le phénomène de la provincialisation des identités vécu au Canada après le schisme du Canada français.

2.9.3 L'identité ontarioise

L'identité ontarioise se voulait une solution à une impasse identitaire en Ontario français, faisant celle-ci de la troisième étape de l'identité collective ontarienne française (après l'identité canadienne-française et l'identité franco-ontarienne). Elle voulait améliorer l'identité franco-ontarienne sur le plan sémantique. C'est un cri de ralliement collectif qui prétend rassembler tous les francophones de l'Ontario, autant ceux d'ici et d'ailleurs. Le terme s'est toutefois peu popularisé puisque les habitudes langagières avaient déjà adopté le terme franco-ontarien.

2.9.4 L'identité bilingue

L'identité bilingue est une conséquence du mode de vie des francophones en situation minoritaire. Elle est associée au fait d'utiliser deux langues différentes, chacune reliée à différents aspects de la vie d'un individu (maison, travail, amis, social, etc.). Les vécus langagiers sont par conséquent partagés entre deux cultures. Selon certains auteurs (DALLAIRE, 2004; DEVEAU et LANDRY, 2007; GÉRIN-LAJOIE, 2003; 2004; 2010; LEFEBVRE, 2010), elle reflète, d'un côté, l'attachement à la francophonie et de l'autre côté, une adaptation à un monde anglophone dominant. D'autres auteurs (BERNARD, 1994; BERNARD, 1998; CASTONGUAY, 2005) conçoivent l'identité bilingue comme un train pour l'assimilation et la dépossession culturelle. Son caractère civique fait en sorte qu'elle délaisse les référents généalogiques et historiques. Elle est toutefois beaucoup plus accessible et déborde les frontières ontariennes. C'est une identité qui semble émerger par le bas, c'est-à-dire qu'elle est réclamée essentiellement par des individus et non par des discours des élites francophones. Notons par contre que le discours identitaire canadien sur le bilinguisme peut influencer positivement sur l'identité bilingue, mais il serait surprenant que le gouvernement fédéral soit la principale raison de la popularité récente de cette identité.

2.9.5 L'identité francophone

L'identité francophone est une identité très ouverte et accessible à tous. Elle fait référence uniquement à l'utilisation de la langue française. Tout comme l'identité bilingue, elle délaisse les références à l'histoire et à la généalogie, ce qui fait que certains la critiquent parce qu'elle enlève le sens au destin de la communauté. Cette identité est de plus en plus mise de l'avant par les différents discours des organismes et des gouvernements afin de s'adapter à un contexte où la francophonie n'est plus strictement composée d'individus dont les racines généalogiques proviennent du Canada.

Chapitre 3 - Problème de recherche

Cette petite récapitulation montre que les travaux qualitatifs offrent une compréhension profonde des différentes façons de vivre son identité. Par contre, il existe un certain vide académique quant à la mesure quantitative de ces différents scénarios identitaires (nous y reviendrons à la sous-section 3.1). Le but de cette enquête est donc de « mesurer » les identités déclarées par les francophones de l'Ontario, mais avec un large bassin de participants. Par conséquent, voici la question de recherche principale découlant de ces constats:

Comment les francophones de l'Ontario se situent-ils par rapport aux discours identitaires présents dans l'espace public ?

Par le fait même, nous tenterons de déterminer si certaines caractéristiques influencent l'identité. À la lumière des travaux qualitatifs évoqués plus haut, certains critères seront donc comparés, notamment l'âge, l'immigration et les pratiques linguistiques afin de déterminer des éléments qui influencent l'identité.

Il importe toutefois de ne pas se limiter à l'autodéfinition identitaire. Cette dernière ne permet pas à elle seule de déterminer la « *signification affective que la personne accorde à son identité* » (DEVEAU, ALLARD et LANDRY, 2008, p. 86). En effet, il est très possible pour une personne de se définir comme francophone, mais de ne porter aucune importance à sa communauté d'appartenance. La simple référence identitaire ne permet donc pas de déterminer quel rapport entretient la personne avec ses semblables, ou même

avec les autres. Il importe alors d'aller plus loin que la simple identification, afin de comprendre les dessous de l'identité.

Cette enquête ne se limitera donc pas à l'autodéfinition identitaire des répondants. En ce sens, afin de connaître « *l'importance ou la signification affective* » que les répondants « *accordent à ces identités* » (DEVEAU, ALLARD et LANDRY, 2008, p.86), d'autres « variantes » identitaires, qui ont été abordées tout au long de notre problématique, seront interrogées. Plus précisément, les « variantes » de l'identité sont l'engagement affectif, le rapport à l'Histoire, le rapport aux discours officiels ainsi que le rapport à l'immigration.

3.1 Un retour sur les travaux antérieurs

Il a été mentionné au début du chapitre 3 qu'il existe un certain vide académique quant aux travaux de nature quantitative menés sur l'identité. Or, il existe tout de même quelques travaux de nature quantitative touchant le phénomène identitaire au sein de la francophonie canadienne. Quelques uns méritent d'être cités, afin de mieux situer notre mémoire au sein de la littérature.

À ce titre, Savas (1988a; 1988b) a réalisé deux études de nature quantitatives sur la francophonie ontarienne et franco-colombienne. Ces portraits sont toutefois des portraits statistiques généraux, abordant des sujets comme l'assimilation et les effectifs francophones. Le portrait des franco-colombiens aborde, en conclusion, l'aspect identitaire, mais ce dernier est abordé sous l'angle des actions et du lobbying politique (SAVAS, 1988a).

Cardinal, Lapointe et Thériault (1988) ont également dressé une enquête statistique, portant sur la francophonie de Welland. Au cours de cette enquête, ils ont notamment touchés des sujets comme les comportements linguistiques et culturels ainsi que la participation à la vie collective en français (CARDINAL, LAPOINTE et THÉRIAULT, 1988).

Nous pouvons tout d'abord noter que ces travaux datent de presque trente ans. De plus, s'ils abordent des sujets semblables aux nôtres (engagement affectif, identité), ils ne les abordent pas de la même façon, et d'une façon plus périphérique.

Nous pouvons aussi glisser un mot sur l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (STATISTIQUE CANADA, 2007). Ce questionnaire s'intéressait toutefois davantage aux pratiques linguistiques comme telles et n'aborde que très peu la notion de l'identité. En fait, la seule question sur l'identité linguistique demande aux répondants de se situer sur un gradient allant d'anglophone seulement à francophone seulement (*En vous basant sur votre vécu, à quel groupe, parmi les francophones et les anglophones, vous identifiez-vous?*) (STATISTIQUE CANADA, 2007). Cette seule question est très limitée et elle ne permet pas de déclarer à la fois une forte identité francophone et une forte identité anglophone. Elle ne permet pas non plus de distinguer les identités ethniques des identités civiques.

Un ouvrage plus récent a aussi abordé, quantitativement, des thèmes semblables aux nôtres; les habitudes langagières, les comportements linguistiques, la langue et les médias ainsi que l'engagement social et communautaire (dans une perspective de comparaison territoriale). Tous ces sujets ne sont toutefois pas croisés avec l'identité, comme nous le faisons dans ce mémoire. Seul le chapitre 3 (PILOTE et MAGNAN, 2014), tissent des liens entre la langue d'enseignement universitaire et l'identité. On se limite toutefois à l'identité linguistique, comprise comme le sentiment d'appartenance aux communautés francophones ou anglophones. Ce travail n'aborde donc pas l'identité ethnique, comme c'est notre cas.

Tout compte fait, il existe quelques cas d'études quantitatives sur l'identité au Canada-français, mais la plupart datent de plusieurs années, et s'ils sont plus récents, n'abordent que très peu les sujets reliés à l'identité, ou encore sous un angle différent que ce présent travail.

3.2 Le rapport à l'immigration

Il a été jugé opportun de questionner l'opinion des gens sur l'immigration. Rappelons que l'identité ne se vit pas uniquement avec soi-même, mais toujours par rapport à l'autre. Dans ce cas-ci, avec l'arrivée de l'immigration francophone en Ontario, il est possible de se pencher sur l'opinion et l'attitude des gens par rapport à ce phénomène. On peut alors dresser un portrait plus complet de ce que représente la francophonie ontarienne selon les répondants, de qui en fait ou n'en fait pas partie. Le rapport à l'immigration sera abordé plus précisément lors de la divulgation des résultats, à la section 5.3.

3.3 L'engagement affectif

Nous avons également jugé opportun de mesurer l'engagement affectif des répondants. Nous empruntons ce terme à Deveau, Allard et Landry (2008), qui stipulent que « *l'engagement affectif reflète le degré auquel la personne se sent et se dit prêt à valoriser et à défendre les droits de l'endogroupe* » (p. 85). Nous abordons, au travers ce concept, les notions d'affirmation identitaire; de résistance; de comportement (ethnoculturel) engagé; de rapports avec les autres; d'interpellation par des projets collectifs; etc. (DEVEAU, ALLARD et LANDRY, 2008). Nous verrons tout ça plus en détail lors de la divulgation des résultats, à la section 5.4.

3.4 Le rapport à l'histoire

Grosso modo, nous voulons connaître le lien qu'entretiennent les répondants avec l'histoire de l'Ontario français de même qu'avec la mémoire collective. L'histoire, comme nous l'avons constaté lors de la problématique, permet de donner un sens au destin ou à l'existence en tant que groupe. Elle permet aussi la création d'une mémoire collective afin de rassembler ses membres. Elle est aussi davantage associée à une connotation ethnique puisqu'elle implique souvent les liens du sang et la généalogie, ce qui n'est pas nécessairement attrayant pour ceux venus d'ailleurs qui ne partagent pas ces traits communs. Nous expliciterons davantage notre démarche à la section 5.5.

3.5 Le rapport aux discours officiels

Le gouvernement fédéral a, comme nous l'avons mentionné, régi des principes sous forme de lois afin de créer une identité d'un océan à l'autre. Il demeure que ces politiques de bilinguisme et de multiculturalisme ont perduré et sont devenues l'image identitaire centrale du Gouvernement d'Ottawa. Nous voulions donc interroger les francophones de l'Ontario sur le rapport qu'ils entretiennent avec le discours identitaire du gouvernement fédéral. Nous y reviendrons à la section 5.6.

Chapitre 4 - Méthodologie

4.1 Le questionnaire et la collecte de données

Afin de répondre aux objectifs de recherche, nous avons décidé de procéder par questionnaire. Le questionnaire comporte 24 questions à choix de réponses ou à réponse courte et une section facultative à la fin afin que les gens laissent leurs commentaires (le questionnaire est disponible en annexe). Le questionnaire est en version électronique et a été construit avec le programme Limesurvey. Seuls le chercheur et son directeur avaient accès à l'administration et aux données de ce questionnaire.

Comme le questionnaire respecte l'anonymat des répondants, il aurait été possible pour un individu de répondre plusieurs fois. N'importe qui (francophone de l'Ontario ou non) a également pu répondre au questionnaire juste en ayant accès au lien internet. Les données et résultats obtenus se basent donc sur la bonne volonté des gens puisqu'aucun mécanisme de contrôle des répondants n'existait. Cela dit, à la lumière de l'exploration de nos données, rien ne nous laisse croire que certains questionnaires ont été volontairement falsifiés.

La collecte de données a été menée lors de l'hiver 2016. Au départ, afin de débiter la collecte, nous avons ciblé deux établissements postsecondaires de la région d'Ottawa: l'Université d'Ottawa et La Cité. Nous avons donc tenté d'établir des contacts avec des professeurs et diverses associations étudiantes de l'Université d'Ottawa pour commencer. Plusieurs professeurs et étudiants ont accepté de distribuer le questionnaire à l'Université d'Ottawa. Notons que des contacts ont également été tentés avec le personnel de La Cité,

mais que le chercheur n'a reçu aucun retour positif. Aussi, le chercheur a publié des liens de son questionnaire sur diverses pages Facebook des deux établissements scolaires ciblés, invitant ainsi les gens à répondre au questionnaire (voir publicité en annexe).

Malgré notre objectif initial de distribuer le questionnaire exclusivement à des étudiants, le questionnaire a été partagé par les répondants sur divers médias sociaux qui n'avaient plus nécessairement de liens avec les établissements scolaires, en plus d'être partagé sur des pages personnelles de certains répondants visiblement enthousiastes de cette étude. Cette (heureuse) surprise a débordé l'échantillon ciblé, mais au final, elle ne venait pas infirmer la démarche; les populations étudiantes avaient été ciblées afin de faciliter la collecte, mais il n'existait aucune raison de se limiter à ces répondants. Au contraire, une plus grande variété de répondants permet entre autres d'établir des comparaisons en fonction de l'âge.

Par la suite, le chercheur a donc décidé de transmettre son questionnaire via la méthode boule-de-neige. Des courriels ont donc été envoyés à des connaissances francophones du chercheur en Ontario, et ces dernières se sont également mises à partager le questionnaire un peu partout sur le réseau internet. Notons que les connaissances du chercheur sont situées dans la région de la capitale nationale canadienne, mais qu'avec internet, le questionnaire s'est facilement répandu à l'ensemble de l'Ontario.

Au cours de la collecte, deux principales vagues de répondants ont été observées. La première provient des contacts de l'Université d'Ottawa. Sur une période d'environ deux semaines, 70 répondants ont été cumulés. L'autre vague s'est produite via le partage libre du lien vers l'étude par de nombreux collaborateurs et répondants. Cette façon de faire a littéralement fait exploser la taille de notre échantillon; un peu plus de 300 répondants ont répondu au questionnaire en moins d'une semaine. Notons que des liens spécifiques étaient créés afin de lier les répondants aux différents contacts de collecte. Quelques autres répondants ont répondu entre ces deux principales vagues, mais rien de significatif ne peut être relayé.

Au total, 475 personnes ont répondu au questionnaire. De ce nombre, 417 ont terminé le questionnaire dans son entièreté. Nous croyons que notre échantillon est affecté un biais de sélection. Comme la participation était volontaire, il est fort probable que ce soit des gens personnellement touchés par la cause de la francophonie qui se sont donné la peine de répondre au questionnaire et de le partager. Il est conséquemment très probable que les résultats soient affectés par ce préjugé favorable envers la cause de la francophonie, et nous en tiendrons compte lors de l'analyse de nos résultats.

4.2 Analyse de l'échantillon

Notre échantillon est composé majoritairement de femmes (306 sur 439). Or, dans la littérature, le sexe n'est jamais identifié comme un facteur influençant l'identité des francophones et, selon nos analyses, il n'est statistiquement associé à aucune autre variable.

4.2.1 L'immigration

Comme nous l'avons mentionné, l'immigration est un phénomène que les communautés francophones doivent dorénavant intégrer à leur réalité. Conséquence de la mondialisation et d'un taux de fécondité qui n'assure plus le renouvellement des populations par l'accroissement naturel, l'immigration agit comme une rupture sur la genèse identitaire en Ontario français, et les communautés francophones doivent en tenir compte et savoir tirer profit de ces nouveaux arrivants.

Nos répondants devaient préciser s'ils étaient nés au Canada. Nous leur avons aussi demandé s'ils étaient les enfants d'un immigrant. En tout, 9,6 % des répondants ont déclaré être nés à l'extérieur du Canada. En comparaison avec le recensement, nous constatons que notre échantillon possède une plus grande proportion d'immigrants francophones¹² comparativement à la proportion d'immigrants au sein de la population francophone ontarienne, qui est de 6,84 % (STATISTIQUES CANADA, 2016).

¹² Le francophone est toujours défini selon la première langue officielle parlée.

Notre échantillon est également composé de 24 répondants dont au moins l'un de leur parent est né à l'extérieur du pays, ce qui représente 5,6 % de notre échantillon. Au total, si l'on combine les immigrants avec les enfants d'immigrants, notre échantillon comporte 65 immigrants de première ou deuxième génération. Au cours de ce travail, nous considérons les immigrants de deuxième génération comme des immigrants.

4.2.2 L'âge

Nous constatons que la proportion des répondants selon l'âge est très bien répartie, et cette répartition permet des comparaisons solides selon l'âge. Le tableau 3 démontre bien cette répartition. Nous croyons que l'âge peut avoir une influence sur l'identité et ses variantes dans la mesure où les différents répondants ont connu différentes époques, ce qui peut avoir un effet sur ce que l'on est devenu aujourd'hui.. À titre d'exemple, si l'on suit cette logique, les plus âgés devraient en théorie se sentir davantage interpellés par le Canada français que les plus jeunes. Il faut toutefois reconnaître que l'identité est quelque chose qui est dynamique et tous les répondants vivent, au moment de répondre, en 2016.

Tableau 3 - Âge

Groupe d'âge	Nombre
Moins de 35 ans	152
36 à 55 ans	170
56 ans et plus	106
Total	428

4.2.3 Les variables linguistiques

Au cours de cette enquête, nous avons demandé aux répondants de dresser leur profil linguistique à partir de trois variables : la langue maternelle, la langue parlée à la maison ainsi que la langue parlée avec les amis.¹³

Notre échantillon est composé de 403 personnes ayant le français comme langue maternelle, 10 ayant l'anglais et 30 ayant les deux langues. Vu la faible répartition des effectifs, la langue maternelle ne sera que très peu utilisée au sein des analyses.

Les répondants devaient indiquer la langue utilisée le plus souvent à la maison selon trois catégories : Français, Anglais ou Français et anglais. La langue parlée à la maison reflète les comportements linguistiques privés des répondants au moment où ils ont répondu à ce questionnaire. Elle représente par conséquent une bonne partie des habitudes linguistiques des répondants au sein de leur quotidien et ce choix de langue dans le privé peut être le reflet de l'exogamie ou encore des liens affectifs qu'entretiennent les répondants avec les langues.

En termes de pourcentages, nous remarquons que l'échantillon est composé à 89 % de gens qui parlent le français à la maison (402 sur 450), et que 69 % (314) ne parlent que le français à la maison. 48 répondants ne parlent que l'anglais à la maison (11 %).

La langue parlée avec les amis est celle parlée la plus souvent par les répondants avec leurs amis. Cette variable est utile afin d'évaluer une partie de la vitalité du français en Ontario ainsi que les transferts linguistiques possibles (CORBEIL, 2005; LEPAGE, 2011). Elle mesure aussi une partie des habitudes langagières des individus au moment de la collecte.

On remarque que c'est la variable linguistique qui compte le nombre le moins élevé de répondants au sein de la catégorie « Français » (258 sur 449), et, par conséquent, le nombre le plus élevé dans les catégories « Français et anglais » (132) et « Anglais » (59).

¹³ Bien que nous ayons recueilli des informations sur la langue maternelle des parents, nous ne les avons pas traitées, faute de temps.

Il s'agit donc de la variable linguistique qui nous permet le mieux d'identifier les francophones qui tendent vers le pôle anglophone. Lors de l'exploration de nos données, nous avons d'ailleurs constaté qu'il s'agissait de la variable linguistique qui entretient les liens les plus forts avec les autres variables dépendantes. Pour cette raison, et pour ne pas alourdir inutilement ce travail, surtout cette variable (langue parlée avec les amis) sera incluse dans l'analyse.

Tableau 4 - Langues parlées

Langue	Français seulement	Français et anglais	Anglais seulement	TOTAL
Maternelle	403	30	10	443
À la maison	314	88	48	450
Avec les amis	258	132	59	449

4.2.4 Lieu de résidence

Notre but initial était de sonder les étudiants d'études postsecondaires d'Ottawa. Or, comme expliciter plus haut, l'échantillon de départ s'est vite répandu à d'autres répondants, car les gens se sont mis à distribuer électroniquement les questionnaires de façon « anarchique ». Nous avons profité de ce mouvement et avons élargi notre collecte, distribuant le questionnaire à plusieurs francophones de l'Ontario, toujours par voie électronique, mais en ajoutant une question portant sur le lieu de résidence pour tenir compte de l'élargissement du territoire couvert. Nous ne pouvons alors pas connaître le lieu de résidence des premiers répondants, mais le reste des répondants est assez bien réparti géographiquement avec une nette dominance de l'Est ontarien (incluant la ville d'Ottawa), comme le démontre le tableau qui suit. Vu le nombre minime de répondants résidants en Outaouais ou ailleurs, ils seront exclus des analyses qui concernent le lieu de résidence. Certains répondants ont donc pu indiquer leur municipalité de résidence comme demandé dans un questionnaire modifié, et le chercheur a lui-même classifié les répondants selon la région. Le tableau 5 illustre la répartition géographique de notre échantillon.

Tableau 5 - Lieu de résidence

Région	Nombre
Est	63
Ottawa	79
Nord	74
Sud	75
Outaouais	6
Autre	10
Première vague de répondants	164
Total	471

L'échantillon est donc davantage représentatif de la réalité de l'Est ontarien, principalement de la région d'Ottawa. L'échantillon retenu est tout de même bien proportionné géographiquement et il permet, le cas échéant, de distinguer les différences régionales sur le plan identitaire de l'Ontario français. Rappelons que l'Ontario français est constitué de trois noyaux de peuplement principaux et que des contextes particuliers caractérisent toujours les différentes régions (GILBERT, 2008, CHARRON, 2017). Nous avons séparé la ville d'Ottawa du reste de l'Est ontarien tout d'abord parce la ville d'Ottawa est confrontée à une réalité différente, la francophonie étant plus urbaine (immigration) et minoritaire, comparativement au reste de l'Est ontarien (CHARRON, 2017; GILBERT, 2000). Toutefois, la répartition géographique ne sera pas incluse dans l'analyse puisqu'elle n'a que très peu d'impacts significatifs sur les résultats. Autrement dit, la région de résidence n'influence pas de façon significative les différentes catégories identifiées (identité, rapport à l'immigration, engagement affectif, rapport à l'Histoire et rapport aux discours officiels).

Chapitre 5 - Résultats

5.1 L'identité

Au chapitre précédent, nous avons inventorié plusieurs identités présentes au sein de l'espace public. Rappelons tout d'abord que les différents types d'identités sont reliés à diverses réalités de la francophonie ontarienne, et possèdent chacune d'entre elles leur

signification propre. Aux fins du travail, nous classifions les différentes identités au sein de deux catégories; les identités de type ethniques et les identités de type civiques.

Les identités à connotation ethniques réfèrent d'abord à l'ethnie; l'histoire, la généalogie, la langue, l'origine et une culture commune (BARTH, 1969; DORAIS, 2004). Certaines de ces caractéristiques ne sont pas accessibles à tous et peuvent agir comme repoussoir chez certaines personnes ne pouvant s'y reconnaître. L'identité civique est quant à elle beaucoup plus accessible dans le sens où n'importe qui peut facilement s'en réclamer; elle renvoie à des termes beaucoup plus neutres comme la langue et le lieu, accessible à tous (TRAISNEL et VIOLETTE, 2010). Aux fins du travail, les identités francophone et bilingue seront considérées comme des identités à caractère civique.

5.1.1 Les questions relatives à l'identité

Comme l'identité est plurielle et personnelle, nous avons construit des questions demandant aux répondants de situer leur niveau d'appartenance à chaque catégorie identitaire sur une échelle de Likert à 5 degrés. Ainsi, chaque répondant devait se positionner par rapport à toutes les identités et pouvait revendiquer plusieurs identités fortes. Les répondants devaient donc situer leur niveau d'appartenance à 10 différentes identités: franco-ontarien, bilingue, francophone, ontarien, ontariois, canadien-français, canadien- anglais, québécois et acadien¹⁴. Une catégorie « Sans réponse » était aussi disponible pour les répondants. Le tableau 6 qui suit nous fait part des résultats retenus.

Tableau 6 - Répartition des réponses sur l'identité

¹⁴ Les identités ontarienne, québécoise et acadienne ne seront pas ou très peu traitées au cours de ce travail. Les résultats n'ont rien indiqué qu'il vaille la peine de s'y attarder.

	Aucunement	Un peu	Moyennement	Fortement	Totalement
Franco-Ontarien	4,2 %	5,6%	6,3 %	16,0 %	67,8 %
Bilingue	5,4 %	7,3 %	9,7 %	24,5 %	53,1 %
Francophone	1,2 %	1,9 %	3,1 %	16,7 %	77,1 %
Ontarois	41,3 %	13,9 %	16,2 %	8,6 %	20,1 %
Canadien Français	7,9 %	4,8 %	8,6 %	17,4 %	61,4 %
Canadien Anglais	83,0 %	6,6 %	4,7 %	2,9 %	2,7 %

À première vue, il est possible de constater que les francophones de l'Ontario s'identifient fortement comme Franco-ontarien, bilingue, francophone et Canadien français. Ces résultats illustrent bien le caractère pluriel de l'identité. Autrement dit, la majorité des répondants considèrent que ces identités ne sont pas exclusives, qu'ils peuvent s'y référer conjointement en toute cohérence. Peut-être les considèrent-elles même comme interchangeables.

Notons que l'identité la plus populaire est sans aucun doute l'identité francophone. Ce résultat n'a rien de surprenant; c'est une forme identitaire de type civique qui se veut très inclusive par le fait qu'elle ne fait référence qu'à la langue comme critère d'appartenance (qui se veut très neutre).

On constate toutefois que l'identité bilingue est répandue, mais beaucoup moins que les identités francophone et franco-ontarienne, avec un score de 53,1 % d'identité bilingue très forte. Le caractère civique d'une identité ne garantit donc pas que les gens vont automatiquement se l'approprier, comme l'indiquent ces résultats.

Globalement, il est donc possible de mentionner que l'identité bilingue est moins populaire que les identités faisant exclusivement référence au français. L'identité bilingue est certes présente avec 77,6 % des répondants qui s'y identifient fortement, mais les

répondants de ce sondage se reconnaissent un peu plus dans les identités franco-ontariennes et francophones. Aussi, les résultats nous permettent d'observer que l'identité bilingue ne veut en rien dire que les répondants se sentent canadiens-anglais, identité massivement rejetée. Ces résultats semblent supporter l'idée que le côté francophone de l'identité bilingue est très important et de loin plus important que le côté anglophone. Une adaptation à un monde anglo-saxon dominant expliquerait cette revendication bilingue.

Aussi, ces statistiques permettent de questionner la popularité du scénario stipulant que les francophones peuvent autant faire partie intégrante du monde anglophone que francophone, qu'ils font partie des deux communautés linguistiques (LAMOUREUX, 2005).¹⁵ Plus précisément, nous pouvons émettre cette hypothèse en comparant les résultats entre les identités canadienne-française et canadienne-anglaise. Nous reviendrons toutefois sur ces propos lors des croisements identitaires à la section 5.1.2.

Idéalement, il aurait aussi fallu inclure une catégorie « anglophone », mais le chercheur l'a réalisé trop tard. Cela aurait pu permettre des analyses comparatives pour l'identité civique anglaise. Pour l'instant, nos résultats laissent croire qu'avec la grande proportion des gens s'identifiant comme canadiens-français, que la dichotomie entre anglophones et francophones est toujours assez présente chez les répondants de ce sondage, et les résultats ne laissent pas croire que les répondants sentent faire partie des deux communautés, du moins ethniquement. À la lumière de ces résultats, la grande majorité des répondants n'ont aucune difficulté à s'identifier comme faisant davantage partie de la communauté francophone. Il faut toutefois tenir en compte notre biais de sélection, et supposer qu'au sein d'un échantillon aléatoire, les résultats risqueraient d'être moins drastiques en faveur du français.

Seuls 23 % des répondants se déclarent fortement Ontariens. Les résultats démontrent également, avec un total de 21 % qui sont sans réponse et 44 % qui s'y identifient

¹⁵ Il faut noter que la méthodologie derrière ce travail était très différente et nous ne prétendons pas nier la validité des résultats cités; chaque travail agit dans une perspective de complémentarité et possède des visées différentes.

faiblement, que cette forme identitaire demeure méconnue et peu revendiquée. Somme toute, comme l'indique la littérature, la force de cette identité demeure, à la lumière de ces résultats, modeste et ne s'est pas tellement popularisée (GERVAIS, 2003; Sylvestre, 2013), mais pas au point où l'on peut dire qu'elle serait « morte ». En effet, sa présence ne fait aucun doute. Cela peut être quelque peu surprenant, car l'identité ontarioise n'apparaît dans aucune enquête antérieure sur l'identité en Ontario français, du moins celles consultées. Il est permis de supposer qu'un biais de sélection dans notre échantillon ou des raisons méthodologiques sont à l'origine des contrastes entre les résultats de ce travail et les autres travaux menés. Enfin, les résultats confirment que les gens ont clairement conservé le vocable de franco-ontarien pour définir leur identité nationale.

5.1.2 L'âge et l'identité

L'identité étant un phénomène dynamique influencé par notre environnement, il est permis de croire que l'âge peut influencer sur l'identité des gens en milieu minoritaire. Plus précisément, le vécu des personnes peut avoir une incidence sur l'identité revendiquée. À titre d'exemple, il est permis de croire que les gens ayant connu le Canada français entretiennent une relation différente avec celui-ci que les plus jeunes n'ayant connu que la nouvelle francophonie diversifiée et décomplexée par rapport à l'anglais. D'un autre côté, l'identité des gens plus âgés a forcément évolué au fil des ans, et il sera intéressant d'établir des comparaisons avec des gens plus jeunes, à savoir comment le contexte actuel peut rapprocher les générations.

Les différences générationnelles décrites ci-haut laissent croire que les identités pourraient être influencées par l'âge. Or, les résultats démontrent que l'âge, au contraire, n'entretient pas de relation significative entre l'âge et l'identité.

Tableau 7 - Âge moyen et identités

	Tau b ¹⁶	Aucunement	Un peu	Moyennement	Fortement	Totalement
Franco-ontarien	0,067	43,6	39,9	41,8	41,8	44,1
Bilingue	-0,053	42,0	45,2	44,2	44,9	41,9
Francophone	-0,008	59,7	43,0	36,9	44,6	42,9
Ontarois	0,045	42,4	44,7	40,8	47,1	44,7
Canadien français	0,047	36,8	41,4	47,4	42,7	43,7
Canadien anglais	-0,132	44,0	38,4	34,5	37,3	37,9

p > 0,05¹⁷

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliquée sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Nos résultats démontrent que l'association entre l'âge et l'identité n'est pas significative pour aucune identité, sauf l'identité canadienne-anglaise, qui est davantage revendiquée par les jeunes (nous y reviendrons).

Notons tout d'abord que les identités de types ethnique et civiques sont revendiquées sensiblement de la même façon, peu importe l'âge. Les résultats de ce sondage ne peuvent donc pas confirmer un glissement des identités nationales plus traditionnelles vers des identités linguistiques (BOISSONEAULT, 2004; DEVEAU, 2008; GÉRIN-LAJOIE, 2003, GÉRIN-LAJOIE, 2004; GÉRIN-LAJOIE, 2010).

Notons aussi que, chez les moins de 35 ans, les identités franco-ontariennes et bilingues sont revendiquées fortement à 81 % et 77 % respectivement. Ces résultats ne peuvent

¹⁶ Le tau b est une mesure d'association statistique semblable au coefficient de corrélation. Il mesure la force de l'association entre deux variables ordinales. Les valeurs oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Une valeur qui se rapproche de 0 signifie qu'il n'y a pas de relation entre les deux variables.

¹⁷ La significativité des résultats est indiquée par un système de couleurs. Plus la couleur appliquée sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif. Autrement dit, les valeurs sans couleurs représentent des associations significatives au seuil de 99,9%.

donc pas confirmer que les jeunes délaissent l'identité franco-ontarienne ainsi que la francophonie ontarienne folklorique (BOISSENEAULT, 2004; GÉRIN-LAJOIE, 2004) au profit des identités civiques. L'identité bilingue représente, à la lumière de ces résultats, le fait de devoir s'adapter à un monde anglo-saxon dominant. L'identité bilingue ne semble miner en rien leur attachement à leur identité nationale franco-ontarienne, mais agit de façon complémentaire au niveau d'un nouvel état identitaire dans un contexte minoritaire où les identités deviennent hybrides (DALLAIRE, 2004; DEVEAU et LANDRY, 2007; GÉRIN-LAJOIE, 2003; GÉRIN-LAJOIE, 2004; GÉRIN-LAJOIE, 2010; LEFEBVRE, 2010).

Il se peut aussi que les jeunes possèdent une définition ouverte et inclusive de l'identité franco-ontarienne qui rejeterait les traits à connotation plus ethnique et qui inclurait les traits à connotation plus inclusifs, dont la maîtrise de la langue française sans égard à la langue maternelle (DALLAIRE, 2004; POIRIER, 2004). Toutefois, il semble que les identités ethniques, dont l'identité franco-ontarienne, se situent beaucoup plus dans la continuité que dans la rupture et qu'elles étaient toujours populaires, et même plus que l'identité bilingue, peu importe l'âge au moment de récolter ces données. Le délaissement des identités ethniques chez les jeunes n'est par conséquent pas constaté au sein de nos résultats.

À la lumière de nos résultats, il est permis de remettre en question la croyance du « glissement » vers des identités linguistiques, plus apatrides et plus postnationales. Certes, elles sont présentes, mais les résultats se comparent, selon l'âge, très bien avec ceux des identités nationales. Les identités ethniques et linguistiques semblent donc faire partie intégrante de façon égale de l'identité des jeunes de l'Ontario français.

L'identité bilingue a souvent été associée aux jeunes lors de différents travaux (BOISSONEAULT, 2004; DEVEAU, 2008; GÉRIN-LAJOIE, 2003, GÉRIN-LAJOIE, 2004; GÉRIN-LAJOIE, 2010; LANDRY, ALLARD et DEVEAU, 2013). Or, nos résultats montrent que l'âge n'est pas une variable significative pour la revendication de l'identité bilingue, qui est fortement revendiquée par toutes les catégories d'âge. On peut

alors émettre l'hypothèse que l'identité bilingue ne serait pas un phénomène strictement réservé aux jeunes, mais davantage le reflet d'une évolution historique générale de la genèse identitaire qui toucherait toutes les catégories d'âge. À ce titre, on peut également souligner la contribution du discours officiel bilingue canadien, qui a peut-être contribué à pénétrer les représentations et constructions identitaires des répondants, les francophones se reconnaissant dans cette nation canadienne bilingue (DALLAIRE, 2004; LANDRY, ALLARD et DEVEAU, 2013).

L'identité francophone est la plus revendiquée chez toutes les catégories d'âge, sans distinction. Ainsi, comme explicité plus haut, les résultats ne peuvent confirmer un glissement spécifique des jeunes vers l'identité linguistique. Est-ce que la très forte revendication de l'identité francophone laisse croire que le glissement vers une identité linguistique s'est fait chez toutes les catégories d'âge ? Il serait plus juste d'expliquer la plus grande popularité de l'identité francophone par le fait que le seul critère d'inclusion de cette identité est de parler le français (comme le veut le sens étymologique du terme francophone); c'est une identité beaucoup plus ouverte et accessible (VIOLETTE, 2014).

Il est surprenant de constater que l'identité canadienne-française obtient des résultats similaires, peu importe l'âge, dans la mesure où le Canada français et la grande nation canadienne-française d'autrefois se sont divisés en plusieurs petites entités (provinciales pour la plupart) et que les identités se sont provincialisées depuis (THÉRIAULT, 1994). Il est encore plus surprenant que les plus jeunes, qui vivent à deux ou trois générations du projet ecclésiastique canadien-français, s'identifient de la même façon que les répondants plus âgés à ce vocable. Le caractère hybride de l'identité peut expliquer ces résultats plus populaires que prévu. Il est également possible que le terme « Canadien français » possède une autre signification chez les répondants; ils s'identifieraient comme canadiens-français puisqu'ils sont des citoyens canadiens parlant la langue de Molière. Cette revendication serait ainsi moins motivée par des raisons religieuses ou ethniques. C'est une piste qui mériterait d'être élucidée par des travaux futurs. On ne peut toutefois pas évacuer l'hypothèse que ce sont des raisons de sensibilité historique et générationnelle qui expliqueraient que cette identité soit toujours fortement réclamée

chez les plus jeunes. N'oublions pas notre biais de sélection qui peut venir influencer nos résultats.

Les résultats montrent que plus on est jeune, plus on a tendance à revendiquer l'identité canadienne-anglaise. Ces résultats vont dans le même sens que les travaux stipulant que les jeunes s'identifieraient autant à la communauté francophone qu'à la communauté anglophone (LAMOUREUX, 2005; PILOTE, 2007a). Toutefois, lorsque l'on se penche sur les résultats bruts, nous constatons que les moins de 35 ans au sein de notre échantillon revendiquent un peu ou aucunement l'identité canadienne-anglaise à 15 %. On peut donc observer que le rejet de l'identité canadienne-anglaise est moins grand que chez les générations précédentes, et l'on peut peut-être y déceler un début d'un glissement vers une identification égale à la communauté anglophone, ou encore une plus grande ouverture envers cette dernière. Il demeure que, pour le moment, les jeunes ne s'identifient pas comme anglophones et vivent toujours dans cette opposition entre francophones et anglophones au sein de leur identité, mais dans une proportion moindre que les générations précédentes.

Les résultats de ce sondage ne peuvent donc pas confirmer le fait que les jeunes feraient désormais partie des deux groupes linguistiques canadiens (LAMOUREUX, 2005; PILOTE, 2007a). Plus précisément, il a été rapporté dans certains travaux que l'identité bilingue signifie pour certains qu'ils font autant partie des deux communautés linguistiques officielles (LAMOUREUX, 2005; PILOTE, 2007a). Ce scénario est possible, mais ne semble pas populaire au sein de notre population. On peut donc conclure avec ces résultats rejetant massivement l'identité canadienne-anglaise et revendiquant massivement les identités franco-ontarienne, francophone et canadienne-française que la grande majorité des répondants se situent davantage près du pôle francodominant. L'identité bilingue est donc, à la lumière des résultats, un moyen de différenciation vis-à-vis la communauté anglophone tout en admettant une participation et une intégration au monde anglo-saxon (PILOTE, 2007b).

Le temps nous dira si l'on se dirige vers un glissement en ce sens, si ce scénario évoqué lors de travaux qualitatifs ne se popularisait pas avec le temps. Notons aussi que le

questionnaire, malgré le fait qu'il se soit propagé un peu partout en Ontario, possède ses bases au sein de la région de la capitale canadienne, qui représente une région francophone avec une forte vitalité, avec une frontière québécoise pour appuyer cette vitalité (GILBERT, 2000). Aussi, notre biais de sélection peut expliquer une identification plus réfractaire à la langue anglaise. De plus, notre questionnaire ne comportait pas de catégorie identitaire « anglophone », ce qui nous aurait aussi permis de mesurer l'identité linguistique anglophone.

Finalement, les résultats démontrent que le terme ontariois a une certaine importance chez les francophones d'Ontario. On peut donc encore une fois confirmer les travaux qui parlent d'une popularité modeste reliée à cette identité (GERVAIS, 2003; Sylvestre, 2013). Les résultats démontrent quand même que cette identité est toujours vivante chez les jeunes, du moins au sein de cet échantillon, ce qui pourrait être considéré, dans les circonstances, comme une surprise.

5.1.3 Les langues et l'identité

Les pratiques linguistiques montrent des liens avec l'identité, dépendamment des croisements. Rappelons que nous avons demandé aux répondants leur langue maternelle, la langue maternelle de leurs parents, la langue parlée le plus souvent à la maison ainsi que la langue parlée le plus souvent avec les amis. Toutes ces variables présentent des associations statistiques similaires avec les revendications identitaires. Pour cette raison, nous ne présentons ici, par l'entremise du tableau 8, que les associations entre les variables d'identité et la langue parlée avec les amis pour laquelle, à cause d'une meilleure distribution des réponses vers le pôle anglophone, présentent les tendances les plus claires. La langue parlée avec les amis a une incidence sur toutes les identités, sauf les identités canadienne-française et ontarioise.

Tableau 8 - La langue parlée avec les amis et l'identité

Identité	Tau b	Langue	Aucunement	Un peu	Moyennement	Fortement	Totalement
Franco-ontarien	0,152	Anglais	3,5 %	12,3 %	10,5 %	21,1 %	52,6 %
		Les deux	4,1 %	8,1 %	6,5 %	19,5 %	61,8 %
		Français	4,5 %	2,9 %	5,4 %	13,2 %	74 %
Bilingue	-0,267	Anglais	3,5 %	1,8 %	5,3 %	22,8 %	66,7 %
		Les deux	1,6 %	0,8 %	7,4 %	19,7 %	70,5 %
		Français	7,9 %	12 %	12 %	27,8 %	40,2 %
Franco-phone	0,174	Anglais	1,8 %	5,4 %	7,1 %	25 %	60,7 %
		Les deux	1,6 %	0,8 %	4,1 %	20,5 %	73 %
		Français	0,8 %	1,7 %	1,2 %	13,2 %	83,1 %
Ontariois	0,073	Anglais	56,8 %	4,5 %	13,6 %	2,3 %	22,7 %
		Les deux	42,4 %	13 %	19,6 %	7,6 %	17,4 %
		Français	38 %	15 %	15,5 %	10,5 %	21 %
Canadien français	0,08	Anglais	18,5 %	3,7 %	3,7 %	18,5 %	55,6 %
		Les deux	4,2 %	4,2 %	9,2 %	17,5 %	65 %
		Français	7,1 %	5,4 %	9,5 %	17 %	61 %
Canadien anglais	-0,250	Anglais	60,4 %	15,1 %	11,3 %	7,5 %	5,7 %
		Les deux	79,7 %	5,1 %	5,1 %	5,9 %	4,2 %
		Français	90,9 %	5,2 %	2,6 %	0,4 %	0,9 %

$p > 0,05$

$p > 0,001$

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliquée sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Les résultats démontrent que plus les répondants utilisent la langue anglaise avec les amis, plus ils ont tendance à revendiquer les identités bilingue et canadienne-anglaise. Le contraire est visible avec la langue française; plus elle est utilisée, plus la revendication des identités franco-ontarienne et francophone est élevée. La logique est donc respectée pour toutes les identités, mais le cas de l'identité bilingue mérite quelques propos. Des résultats similaires, mais non affichés sont observés pour la langue parlée à la maison.

Pour ce qui est de l'identité bilingue, ce sont étonnamment ceux qui parlent anglais (avec ou sans le français) qui la revendiquent le plus fortement. Ceux qui ne parlent que le français revendiquent aussi l'identité bilingue, mais de façon beaucoup moins drastique. On peut donc conclure que l'identité bilingue a plus de chance d'être revendiquée si l'anglais est présent au sein des comportements langagiers. En fait, avec des résultats tournant autour de 90 % d'identité bilingue forte lorsque l'anglais est utilisé (à la maison ou avec les amis), nous constatons un fort lien entre l'utilisation de l'anglais et l'identité bilingue chez les francophones de l'Ontario. On pourrait tenter d'expliquer le taux plus élevé d'identité bilingue chez ceux qui utilisent davantage l'anglais au sein de leurs pratiques langagières par le fait que ces derniers accordent une grande importance à leur côté francophone, même s'ils n'ont peut-être pas la chance de le pratiquer. En d'autres termes, en milieu minoritaire, certains peuvent, pas nécessairement par choix, être obligés d'utiliser davantage l'anglais au sein de leurs pratiques langagières. L'identité bilingue permettrait à ces gens de retrouver l'équilibre entre leurs sentiments affectifs envers le français et leur réalité. Une piste intéressante pour des travaux futurs serait de se pencher sur l'impact de l'exogamie sur l'identité bilingue, car ces derniers résultats laissent croire que l'exogamie pourrait peut-être favoriser cette identité bilingue.

Les identités franco-ontarienne et francophone sont plus fortement revendiquées chez les répondants qui utilisent fortement le français, alors que la présence de l'anglais au sein des habitudes langagières diminue le sentiment d'appartenance avec ces formes identitaires. Nous ne pouvons toutefois pas prétendre que ceux qui utilisent l'anglais avec leurs pairs ne revendiquent pas ces identités, puisque 73 % et 85 % revendiquent respectivement une identité franco-ontarienne et francophone forte (avec les amis).

Nous pouvons aussi constater que l'identité canadienne-anglaise est très rejetée, même par les répondants qui utilisent beaucoup l'anglais. Par exemple, les trois quarts des répondants qui n'utilisent que l'anglais avec leurs amis ne s'identifient aucunement comme canadiens-anglais. Ceci démontre encore une fois que ce n'est pas parce que l'anglais est intégré dans nos habitudes langagières que l'on se sent forcément canadien-anglais. Cependant, il ne faut pas nier l'influence de l'anglais sur l'identité. En effet, même s'ils sont peu nombreux à revendiquer l'identité canadienne-anglaise, les répondants ont plus de chance de le faire s'ils utilisent beaucoup l'anglais. Il faut aussi tenir compte de notre biais de sélection qui peut faire en sorte que notre échantillon ne reflète pas complètement la réalité sur les résultats bruts. L'échantillon démontre tout de même des associations intéressantes entre les identités revendiquées et les différentes pratiques linguistiques.

5.1.4 L'immigration et l'identité

Le tableau 9 montre nos résultats en lien avec l'immigration et les différents types d'identités.

Tableau 9 - Statut d'immigrant et revendications identitaires

	Tau-b		Aucunement	Un peu	Moyennement	Fortement	Totalement
Franco-ontarien		De souche	2,2 %	5 %	5,8 %	14,7 %	72,2 %
		Immigrant	15,9 %	9,5 %	9,5 %	23,8 %	41,3 %
Bilingue	-0,013	De souche	5,3 %	7,3 %	10,1 %	24,3 %	53,1 %
		Immigrant	6,3 %	7,9 %	7,9 %	27 %	50,8 %
Francophone	-0,091	De souche	1,1 %	1,1 %	3,1 %	16,2 %	78,5 %
		Immigrant	1,6 %	6,3 %	3,2 %	20,6 %	68,3 %
Ontariois	-0,166	De souche	37,7 %	13,5 %	18 %	8,7 %	22,1 %
		Immigrant	62,5 %	14,6 %	6,3 %	8,3 %	8,3 %
Canadien français	-0,163	De souche	4,8 %	4,5 %	8,5 %	18,4 %	63,8 %
		Immigrant	24,2 %	6,5 %	9,7 %	12,9 %	46,8 %
Canadien anglais	0,161	De souche	85,4 %	7 %	4,4 %	2 %	1,2 %
		Immigrant	37,7 %	37,7 %	8,2 %	11,5 %	4,9 %

$p > 0,05$
 $p > 0,001$

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliquée sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Nous constatons des liens significatifs entre l'immigration et les identités de type « ethniques » seulement; l'identité franco-ontarienne, canadienne-française, ontarioise et canadienne-anglaise. Nous ne remarquons aucune significativité avec les identités civiques (francophone et bilingue). Ces résultats vont dans le même sens que la théorie; les identités civiques sont beaucoup plus inclusives et tout le monde peut facilement s'y reconnaître (GALLANT, 2011; VIOLETTE, 2014). Les immigrants sont beaucoup plus enclins à adopter des identités à caractère moins ethnique, car l'on se base uniquement sur la langue afin de définir l'appartenance à la communauté; pas besoin de partager une histoire ou un même sang afin de revendiquer ces identités.

Les résultats démontrent que les francophones de souche canadienne sont beaucoup plus portés à adopter les identités à caractère ethnique que les immigrants. D'un autre côté, on remarque qu'il est possible pour des immigrants d'adopter ces formes identitaires, d'en arriver à devenir totalement franco-ontarien (COTNAM et LAMOUREUX, 2012; DODSON, HUOT et LALIBERTÉ RUDMAN, 2014; MADIBO, 2009-2010; VIOLETTE, 2014). Environ la moitié des immigrants sondés se sentent fortement franco-ontariens (54 %) ou encore canadiens-français (47 %). Le scénario selon lequel le fait de ne pas posséder le même sang nuirait à l'intégration (FALARDEAU, 1994; MADIBO, 2006, VIOLETTE, 2014) n'est pas le cas d'environ la moitié des immigrants sondés, mais on ne peut en faire abstraction non plus. On peut toutefois croire que notre biais de sélection embellit quelque peu la réalité: les immigrants bien intégrés aux communautés francophones sont probablement mieux représentés dans notre échantillon que dans la réalité.

D'un autre côté, on voit aussi que les d'identités ethniques imposent des limites quant à l'intégration des immigrants (FALARDEAU, 1994; MADIBO, 2006; VIOLETTE, 2014), Violette (2014) note que c'est notamment le cas pour les gens de couleur en Ontario; celle-ci agit comme une barrière automatique qui rappelle sans cesse l'absence du lien généalogique. Ces résultats ne permettent pas de confirmer totalement ces dires, sauf qu'ils sont loin de prétendre le contraire; le fait d'être un immigrant pourrait expliquer cette réticence à réclamer des identités à tendance ethnique.

Notons aussi que les immigrants sont davantage enclins à réclamer l'identité canadienne-anglaise que les Canadiens de souche. Ce résultat peut aussi être révélateur du fait que certains immigrants en arrivent à se sentir partie prenante de plusieurs communautés (NGOUEM, 2010) ou encore de la nécessité de l'anglais pour en arriver à une intégration économique réussie (KADIRI HASSANI, 2008; NGOUEM, 2010). Les résultats démontrent aussi que certains en arrivent à bricoler leur propre identité, à leur avantage (AZZI, LICATA et HEINE, 2007). Ces résultats tendent à démontrer une plus grande ouverture pour la communauté anglophone chez les immigrants que chez les francophones de souche canadienne, et c'est cette différence significative qui nous interpelle ici. Il faut cependant mentionner que les immigrants sondés rejettent à 70 % l'identité canadienne-anglaise, mais il faut aussi tenir compte de notre biais de sélection.

5.2 L'identité comme variable indépendante

Il a été possible de constater, à maintes reprises au cours de ce travail, que l'identité est un phénomène hybride et pluriel. En croisant les différentes formes identitaires dans le tableau 10, nous pouvons constater certains liens significatifs entre les identités elles-mêmes. En d'autres termes, il peut exister certaines tendances ou logiques identitaires, même si individuellement tout est possible.

Tableau 10 - Croisements identitaires

Tau-b	Franco-ontarien	Bilingue	Francophone	Ontarois	Canadien français	Canadien anglais
Bilingue	0,223					
Francophone	0,286	0,206				
Ontarois	0,303	0,089	0,133			
Canadien français	0,296	0,248	0,359	0,224		
Canadien anglais	-0,079	0,194	-1,05	0,052	0,009	
Québécois	-0,346	-0,175	0,083	-0,047	-0,039	0,050

p > 0,05

p > 0,01

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliquée sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

5.2.1 Les identités ethniques

Il apparaît donc que ceux qui revendiquent fortement une identité ethnique ont de fortes chances de revendiquer les autres identités ethniques. Ces résultats ne sont guère surprenants, car les identités franco-ontarienne, canadienne-française et ontarioise possèdent les mêmes origines. En fait, les identités franco-ontarienne et ontarioise puiseraient ainsi, pour bien des répondants, leur origine dans le Canada français (DORAIS, 2013; GERVAIS; 2003; HOTTE, 2000; SYLVESTRE, 2013). Sans que ceux-ci pensent nécessairement de cette façon, il demeure que les résultats démontrent une tendance entre ces variables qui s'expliquerait par la genèse identitaire en Ontario français. Ce sont trois identités de type ethniques qui se rapprochent l'une de l'autre; l'identité canadienne-française a été remplacée par l'identité franco-ontarienne lors du schisme du Canada français (DORAIS, 1993; DUMONT, 1997; HOTTE, 2000; SYLVESTRE, 2013; THÉRIAULT, 2006) et l'identité ontarioise a tenté de faire la même chose avec l'identité franco-ontarienne.

5.2.2 Les identités ethniques et l'identité bilingue

Grosso modo, la tendance indique que plus l'on possède une identité franco-ethnique forte, plus on a tendance à posséder une identité bilingue forte. À l'opposé, plus l'identité franco-ethnique est faible, plus on a tendance à rejeter l'identité bilingue.

On peut interpréter ces résultats de cette façon; l'association entre une identité franco-ontarienne et bilingue forte permet de confirmer ceux qui relativisent la portée de cette nouvelle identité; les répondants qui s'identifient au bilinguisme ne délaissent pas moins leur identité ethnique francophile ni l'Ontario français folklorique pour autant. Ces résultats tendent à donner raison au scénario qui prétend que l'identité bilingue est le reflet d'une identité francophone forte et d'une adaptation au milieu social anglophone dominant et que ce n'est qu'une nouvelle forme identitaire hybride (DALLAIRE, 2004; DEVEAU et LANDRY, 2007; GÉRIN-LAJOIE, 2003; GÉRIN-LAJOIE, 2004; GÉRIN-LAJOIE, 2010; LEFEBVRE, 2010). On note par ailleurs que cette forme identitaire est associée à l'identité franco-ontarienne; on peut alors associer l'identité bilingue à l'identité franco-ontarienne; le franco-ontarien a ainsi tendance à aussi s'identifier au bilinguisme.

Il faut toutefois apporter un bémol à l'interprétation des résultats; ils n'invalident pas ceux qui croient que c'est un chemin vers l'assimilation, même que ce pourrait être considéré comme une étape du détachement de l'identité nationale, cette réduction de soi-même à l'entreprise linguistique (BOCK, 2001; BOCK, 2004; BERNARD, 1994; BERNARD, 1998; BOISSONEAULT, 2004; DORAIS, 2013). En fait, au-delà des Franco-ontariens qui se disent fortement bilingues, nos résultats démontrent également que 50 % des répondants qui ne se définissent pas Franco-ontariens se définissent fortement bilingues. On peut alors donner raison à Bernard; pour certains, le français devient, avec l'identité bilingue, subordonné au bilinguisme (BERNARD, 1994; BERNARD, 1998). Nous pouvons alors parler de bilinguisme soustractif (CASTONGUAY, 2005). Les raisons du rejet peuvent être multiples, mais il est permis de croire que le rejet de l'identité franco-ontarienne et sa réduction à une entreprise linguistique ont des conséquences à long terme sur l'avenir de la francophonie, même si l'identité bilingue peut être en symbiose avec l'identité franco-ontarienne. Des travaux qualitatifs ou sur une plus grande période de

temps pourraient nous éclairer davantage sur cette possibilité que nous pouvons uniquement, pour le moment, évoquer.

Nous avons constaté à la section 5.1 que l'identité canadienne-anglaise était massivement rejetée par la majorité des répondants (83 %) et nous remettons du même coup en question le scénario stipulant que les francophones font désormais partie de la communauté anglophone. Or, en constatant les résultats des croisements entre les identités bilingues et canadiennes-anglaises, nous remarquons une relation significative positive. Ces résultats confirment donc les travaux prétextant que l'identité bilingue est une conséquence de la socialisation et de l'intégration à l'anglophonie qui entoure les francophones ontariens (BOISSENEAULT, 2004; LAMOUREUX; 2005; PILOTE, 2007a; PILOTE, 2007b).

Finalement, terminons avec un petit mot sur l'identité québécoise. Les résultats montrent que plus l'identité franco-ontarienne est forte, plus l'on a de chances de rejeter l'identité québécoise. Ceci pourrait s'expliquer par une certaine rivalité entre les deux groupes. En fait, les communautés francophones vivent différemment leur francophonie, les Franco-ontariens étant minoritaires au sein de leur territoire provincial, et ne sentent pas faire partie du Québec. Ceci est une autre manifestation de la provincialisation des identités; le schisme du Canada français semble bel et bien avoir divisé les francophones du pays sur le plan identitaire.

5.3 Le rapport à l'immigration

Nous avons, à partir de constats établis lors d'autres travaux, demandé l'opinion des gens relativement à divers aspects touchant l'immigration. Notre objectif était de mesurer ces différentes représentations. Toutes ces questions touchent des aspects reliés à l'immigration formulés dans notre problématique.

Au sein d'une question, nous avons demandé aux répondants de situer, sur une échelle de Likert à cinq degrés, dans quelle mesure ils étaient d'accord avec ces affirmations: « *L'avenir de la francophonie passe par l'immigration* »; « *Les immigrants francophones*

transforment la francophonie pour le mieux »; « Les francophones de souche ne sont pas assez ouverts aux immigrants francophones »; « Les immigrants francophones ne ressentent aucun sentiment d'appartenance vis-à-vis l'Histoire franco-ontarienne »; « Les immigrants francophones sont autant attachés à la langue française que les francophones de souche ».

Les affirmations suivantes sont variées dans leurs propositions; ils flattent et critiquent l'immigration de même que les francophones dits de souche. En étant équilibrées, ces différentes façons d'aborder le sujet visaient à influencer le moins possible l'opinion des répondants.

Nous avons aussi demandé, sur une échelle de Likert à cinq degrés, « *dans quelle mesure un Québécois peut devenir franco-ontarien* », « *dans quelle mesure un immigrant peut devenir franco-ontarien* » et « *dans quelle mesure un enfant d'immigrant peut devenir franco-ontarien* ».

Au sein de ces questions, nous abordons les enjeux de l'intégration, de l'identité des immigrants, les discours officiels sur l'immigration, l'ouverture de la société d'accueil ainsi que l'opinion des gens sur les rapports des immigrants avec la francophonie ontarienne. Commençons tout d'abord avec un portrait général des réponses en lien avec le rapport avec l'immigration au sein de notre échantillon, par l'entremise du tableau 11.

Tableau 11 - Le rapport à l'immigration

	Fortement en désaccord	En désaccord	Ni en accord ni en désaccord	En accord	Fortement en accord
L'avenir de la francophonie passe par l'immigration	8,9 %	14,6 %	35,2 %	30 %	11,2 %
Les immigrants francophones transforment la francophonie pour le mieux	2,7 %	7,9 %	35,7 %	36,9 %	16,7 %
Les immigrants francophones ne ressentent aucun sentiment d'appartenance vis-à-vis l'histoire franco-ontarienne	2,1 %	17,3 %	31,2 %	33,3 %	16,0 %
Les immigrants francophones sont autant attachés à la langue française	2,3 %	10,3 %	23,3 %	40,5 %	23,6 %
Les francophones de souche ne sont pas assez ouverts aux immigrants	4,8 %	27,5 %	36,3 %	24,4 %	7,1 %
Un immigrant peut devenir franco-ontarien.	4,8 %	9,1 %	19,1 %	32,5 %	34,5 %
Un enfant d'immigrant être Franco-ontarien.	2,2 %	3,7 %	12,3 %	30,8 %	51 %
Un Québécois peut devenir Franco-ontarien.	12,5 %	6,9 %	24,4 %	25,2 %	31 %

De façon générale, on peut constater qu'une bonne partie des répondants voient l'immigration d'un œil positif. Les résultats démontrent toutefois que cette vision positive ne fait pas l'unanimité.

Nous notons qu'une bonne partie des répondants demeurent neutres pour plusieurs de ces questions. Les gens semblent réticents à vouloir exprimer leur opinion sur un sujet aussi sensible que l'immigration. Nous constatons alors une certaine divergence entre l'opinion des gens sur l'immigration et les discours officiels que tiennent les gouvernements et les organismes. Si ces derniers prétendent que l'avenir de la francophonie passe par l'immigration, notre échantillon est loin d'être totalement convaincu. La contribution des immigrants est reconnue par les répondants, mais jusqu'à un certain point; on semble demeurer sceptique quant à l'attachement qu'entretiennent les immigrants avec la francophonie de l'Ontario. Est-ce parce que les répondants entretiennent une certaine peur de l'autre ? Est-ce que les discours officiels embellissent la réalité pour des questions éthiques et pragmatiques ? Est-ce parce que le détachement naturel des immigrants avec les liens de la francophonie ontarienne met un doute au sein des répondants ? Ce sont toutes des pistes qui mériteraient plus d'attentions au cours des prochaines années. Il faudrait aussi comparer ces résultats avec des résultats semblables d'autres sociétés (de préférence majoritaire) afin de savoir dans quelle mesure le statut de minoritaire (qui entraîne l'obligation de constamment se battre et de ne pas s'oublier) peut jouer un rôle. Tout ce que nous pouvons affirmer pour l'instant, c'est qu'il existe un certain clivage entre le discours entretenu par les différents organismes, selon lequel l'immigration n'a qu'un impact positif, et nos répondants, qui semblent moins convaincus. Le questionnaire ne nous permet toutefois pas d'aller plus en profondeur dans la compréhension de ces résultats.

Les résultats laissent aussi entendre que les francophones de souche ne se montrent pas complètement ouverts aux autres, en cohérence avec les propos de certains auteurs (FALARDEAU, 1994; MADIBO, 2006, VIOLETTE, 2014). Un peu plus du tiers (36 %) de notre échantillon est neutre par rapport à cette question tandis que 32 % sont d'avis que les francophones de souche ne sont pas assez ouverts.

Ces résultats nous indiquent ainsi qu'il subsiste un doute quant à certaines barrières d'inclusion et d'intégration au sein des communautés franco-ontariennes. Peu importe la raison, l'identité franco-ontarienne ne semble pas être accessible à tout le monde selon nos répondants. Aussi, on peut voir que, selon nos répondants, un enfant d'immigrant a plus de chance de devenir Franco-ontarien qu'un Québécois ou un immigrant de première génération. Avec ces résultats, on peut donc constater que le lieu de naissance influe sur les représentations des Franco-ontariens. Ces résultats sont peut-être le fruit d'une certaine « rivalité » entretenue chez les Franco-ontariens envers les Québécois. Il est à se demander si la minorité qui ne possède pas nécessairement une vision inclusive de l'identité franco-ontarienne peut en arriver à agir comme repoussoir sur l'intégration des immigrants à leur communauté d'accueil. On peut croire que de telles réticences peuvent diriger indirectement les immigrants francophones à s'investir davantage au sein des effectifs anglophones.

Les résultats démontrent par contre que la majorité des répondants possèdent une conception ouverte et inclusive de l'identité franco-ontarienne; la majorité est d'accord pour dire que peu importe l'origine, il est possible de devenir franco-ontarien. De plus, la majorité croit que tous les francophones sont des Franco-ontariens. Par contre, on note une importante minorité qui demeure neutre ou opposée à cette conception identitaire. L'idée selon laquelle il est difficile pour un immigrant de devenir complètement Franco-ontarien (TRAISNEL ET VIOLETTE, 2010; VIOLETTE, 2014) peut alors prendre un certain sens à la lumière de nos résultats. On peut imaginer que la couleur de la peau peut aussi agir comme barrière identitaire pour un individu, peu importe son lieu de naissance. On peut toutefois supposer que la tendance se dirigerait de plus en plus vers l'inclusivité et la tombée des barrières à caractère plus ethniques (génétiques ou couleur de la peau). En ce sens, on peut espérer que la genèse identitaire de l'Ontario français se dirige vers cette voie, sans nier qu'il reste tout de même du chemin à parcourir. La section suivante montre des résultats qui vont dans le sens de cette dernière supposition.

Tous compte fait, il est possible, au sein de ces résultats, de constater les deux conceptions de l'identité franco-ontarienne; l'une plus traditionnelle qui insiste sur le

territoire de naissance (Ontario) et la langue maternelle et une autre plus ouverte qui insisterait surtout sur l'utilisation de la langue française (SYLVESTRE, 2013). Les résultats démontrent que la majorité se situe du côté d'une vision plus accessible.

5.3.1 L'âge et le rapport à l'immigration

Les deux seules variables ayant une incidence sur le rapport à l'immigration sont l'âge et le statut d'immigrant, et ce sont loin d'être tous les croisements qui sont significatifs, comme nous l'indiquent les tableaux 12 et 13.

Tableau 12 - Âge et rapport à l'immigration

	Tau-b Âge moyen
Avenir de la francophonie passe par l'immigration	-0,073
Immigrants francophones transforment la francophonie pour le mieux	-0,054
Les francophones de souche ne sont pas assez ouverts aux immigrants	-0,173
Immigrants francophones ne ressentent aucun sentiment d'appartenance vis-à-vis l'histoire franco-ontarienne	0,004
Immigrants francophones sont autant attachés à la langue française	0,022
Québécois devenir Franco-ontarien	-0,009
Immigrant peut devenir franco-ontarien	-0,099
Enfant d'immigrant être Franco-ontarien	-0,179
Tous les francophones sont des Franco-ontariens	-0,063

p > 0,05

p > 0,01

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Comme indiqué au sein du tableau 12, l'âge montre une relation significative avec la perception que les francophones de souche ne sont pas assez ouverts et que les enfants d'immigrants peuvent devenir franco-ontariens. Pour ces deux questions, il est possible de voir que plus on est âgé, plus on a tendance à être hostile envers l'immigration. Autrement dit, les jeunes ont plus de chances de croire que les francophones de souche ne

sont pas assez ouverts. On peut alors présumer qu'une conception moins ethnique du franco-ontarien ou de la francophonie ontarienne chez les jeunes peut expliquer ces résultats, tout comme l'a constaté Dallaire (2004). C'est tout à fait logique puisque plus on est âgé, plus on se rapproche d'une autre époque où l'identité tournait vraiment autour de la nation. Au contraire, plus on est jeune, plus on a vécu les effets de l'immigration; école francophone plurielle, contacts avec différentes origines, etc.

On note aussi, comme l'indiquent les travaux de Violette et Traisnel (2010), qu'il peut être difficile pour un immigrant de se sentir totalement partie prenante de sa communauté d'accueil en milieu minoritaire. Un immigrant peut arriver à s'intégrer, mais il demeure toujours dans un entre-deux, et c'est peut-être cette perception qui est présente chez les répondants. Reste à voir si, avec le temps, ce sentiment d'exclusion va avoir tendance à diminuer, vu l'attitude de plus en plus complaisante de la jeunesse envers l'immigration. Certaines dimensions ethniques au sein des représentations identitaires semblent prendre moins d'importance selon l'âge, et les résultats tendent à démontrer que cette tendance ne fera que s'accroître à l'avenir.

5.3.2 Le statut d'immigrant et le rapport à l'immigration

On note que le statut d'immigrant montre des associations significatives avec le rapport à l'immigration pour les énoncés stipulant que l'avenir de la francophonie ontarienne passe par l'immigration, que les immigrants transforment la francophonie ontarienne pour le mieux et que les francophones de souche ne sont pas assez ouverts. Le tableau 13 illustre bien ces propos.

Tableau 13 - Statut d'immigrant et rapport à l'immigration

	Tau-b Statut d'immigrant
Avenir de la francophonie passe par l'immigration	0,177
Immigrants francophones transforment la francophonie pour le mieux	0,158
Les francophones de souche ne sont pas assez ouverts aux immigrants	0,110
Immigrants francophones ne ressentent aucun sentiment d'appartenance vis-à-vis l'histoire franco-ontarienne	-0,100
Immigrants francophones sont autant attachés à la langue française	0,007
Québécois devenir Franco-ontarien	0,016
Immigrant peu devenir franco-ontarien	0,002
Enfant d'immigrant être Franco-ontarien	-0,033
Tous les francophones sont des Franco-ontariens	-0,009

p > 0,05

p > 0,01

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Les comparaisons sur la base du statut d'immigrant montrent que les francophones de souche canadienne possèdent une opinion plus réticente par rapport à l'immigration que leurs compatriotes immigrants. Il est possible d'expliquer cette constatation par quelques éléments vus au sein de la théorie; parfois, ce sont les comportements de certains immigrants qui peuvent entacher l'opinion des francophones de souche (envoyer son enfant à l'école anglaise par exemple) (DALLEY, 2009; TRAISNEL et VIOLETTE, 2010; VIOLETTE, 2014) ou le fait que les communautés francophones en situation minoritaire sont en mode de survie constante, ce qui rend l'ouverture à l'autre plus difficile (BELKHODJA, 2007; TRAISNEL et VIOLETTE, 2010; VIOLETTE, 2014). Il serait toutefois intéressant de comparer ces résultats avec les autres sociétés nord-américaines (québécoise, canadiens-anglaise, états-uniennes) à savoir si les Franco-ontariens, qui sont minoritaires, sont davantage réfractaires à l'immigration que les autres

nations. Nous pourrions alors vérifier dans quelle mesure le statut de minoritaire influence l'opinion envers l'immigration.

Les immigrants croient davantage que les francophones de souche ne sont pas assez ouverts. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que certains immigrants ont probablement vécu des épisodes d'indifférence, d'exclusion, de xénophobie (FALARDEAU, 1994; MADIBO, 2006, VIOLETTE, 2014), ou de racisme même (MADIBO, 2006), ce qui peut influencer leur opinion.

5.3.3 Un petit rappel

Pour le reste de ce qui a été énuméré, autant du côté de l'âge et du statut d'immigrant, on obtient majoritairement des résultats non significatifs, ce qui démontre que dans la majorité des facettes reliées à l'immigration, l'âge et le statut d'immigrant n'influencent pas l'opinion des répondants. C'est donc dire que l'âge et le statut d'immigrant ne montrent que des liens limités avec le statut d'immigration.

5.4 L'engagement affectif

Rappelons brièvement que l'engagement affectif « *reflète le degré auquel la personne se sent et se dit prêt à valoriser et à défendre les droits de l'endogroupe* » (DEVEAU, ALLARD et LANDRY, 2008, p. 85). L'identité ne permet pas à elle seule de déterminer la « *signification affective que la personne accorde à son identité* » (DEVEAU, ALLARD et LANDRY, 2008, p. 86).

Nous avons par conséquent mesuré les opinions des répondants sur certains enjeux de même que leurs habitudes de consommation culturelle. Aucune question ne se penchait toutefois sur l'engagement réel (sur le terrain) des répondants. En n'allant pas jusqu'aux comportements engagés, nous risquons d'obtenir des résultats plus favorables envers la cause du français en Ontario, et l'on se doit d'en tenir compte. Il est beaucoup plus facile de prétendre que l'on soutient une certaine cause, mais c'est toute autre chose si l'on est prêt à se mobiliser pour la défendre. Sans vouloir juger le type d'engagement, notre intention est de tenir compte du fait qu'il existe un clivage entre ces deux types

d'engagement, et que notre questionnaire interrogeait les opinions des répondants et non leurs actions concrètes.

Nous avons demandé aux répondants leur opinion sur plusieurs aspects importants de la francophonie ontarienne afin de mesurer leur engagement affectif. Notons que toutes les questions relatives aux opinions devaient être répondues sur une échelle de Likert à cinq degrés.

Nous avons demandé aux répondants d'indiquer si c'est important pour eux de « *parler le français à la maison* »; « *envoyer son enfant à l'école française* »; « *faire perdurer la francophonie en Ontario* »; « *s'indigner face à des injustices commises à l'endroit des francophones* »; « *lutter afin d'obtenir des droits pour les francophones* »; « *lutter afin de préserver les institutions francophones* »; « *avoir droit à un affichage public bilingue en Ontario* »; « *qu'Ottawa devienne une ville officiellement bilingue* ». Toutes ces affirmations ont été posées lors de la même question, et chacune de ces affirmations agissait comme sous-question.

Nous avons également demandé aux répondants quelle importance ils accordaient à ces critères pour expliquer leur attachement à la francophonie. Ils devaient encore une fois répondre sur une échelle de Likert à cinq degrés. Certaines de cette série de sous-questions visaient à mesurer l'engagement affectif; « *le français est utile pour ma carrière* »; « *afin de résister à l'hégémonie anglo-saxonne en Amérique et sur la planète* ».

Nous avons donc tenté d'évaluer l'engagement affectif à partir de ces nombreuses questions. Notons que toutes ces questions ont un lien avec des éléments observés au sein de divers travaux scientifiques que l'on a couvert au sein de notre problématique. Par exemple, on mesure l'attitude des répondants par rapport à l'école francophone; certains peuvent y voir une nécessité incontournable et d'autres peuvent ne pas y attacher une grande importance. L'élément des luttes, d'indignation et de résistance et du maintien des droits sont aussi abordés; ils sont au cœur de l'identité franco-ontarienne et demeurent des

éléments que les divers organismes se plaisent à rappeler. On peut aussi remarquer que des questions moins affectives ont été incluses, comme la valeur marchande du bilinguisme. Il sera donc possible de mesurer, par nos résultats, les différents aspects de l'engagement affectif de notre échantillon.

Ces différents éléments permettront de dresser un portrait des différentes attitudes qui prévalent au sein de l'Ontario français, et plus particulièrement selon le profil des répondants. Les résultats sont présentés au sein des tableaux 14 et 15.

Tableau 14 - L'engagement affectif

	Aucune importance	Importance minimale	Importance modérée	Grande importance	Importance capitale
Parler le français à la maison	0%	1,2 %	8,9 %	16,3 %	73,7 %
Envoyer son enfant à l'école française	0 %	1,9 %	2,4 %	9,2 %	86,4 %
Faire perdurer la francophonie en Ontario	0,2 %	0,7 %	6,4 %	16 %	76,5 %
S'indigner face à des injustices commises à l'endroit des francophones	1 %	3,4 %	13,1 %	22,3 %	60,2 %
Lutter afin d'obtenir des droits pour les francophones	1,2 %	1,9 %	8,1 %	22 %	66,8 %
Lutter afin de préserver les institutions francophones	0,5 %	1,4 %	5 %	17,5 %	75,6 %
Avoir droit à un affichage public bilingue en Ontario	0,2 %	3,6 %	9,9 %	18,6 %	67,6 %
Qu'Ottawa devienne une ville officiellement bilingue	1,2 %	3,1 %	9,4 %	13,2 %	73,1 %

Le français est utile pour ma carrière	1,7 %	2,4 %	7,6 %	19,6 %	68,7 %
Afin de résister à l'hégémonie anglo-saxonne en Amérique et sur la planète	5,6 %	10,1 %	26,2 %	26,5 %	31,7 %

Tableau 15 - Les habitudes de consommation culturelles

	Je ne connais pas la culture franco-ontarienne	Jamais	Quelques fois par années	À chaque mois	À chaque semaine	À chaque jour
Consommation de culture francophone	NA	0 %	5,7 %	6,2 %	20 %	68,2 %
Consommation de culture anglophone	NA	1,2 %	3,8 %	3,1 %	16,8 %	75,1 %
Consommation de culture franco-ontarienne	2,2 %	3,1 %	21,3 %	18,4 %	26,2 %	28,8 %

Globalement, il est possible de mentionner que notre échantillon est composé de répondants qui adoptent une attitude affective assez engagée. Il est fort à parier que notre échantillon exagère l'engagement à cause de notre biais de sélection. Aussi, le fait que le questionnaire ne se penchait que sur les attitudes ou les habitudes de consommation culturelle des répondants peut expliquer ces résultats forts engagés. C'est par conséquent davantage dans le croisement avec d'autres variables que les résultats deviennent intéressants. On peut toutefois noter des résultats plus faibles pour la consommation de culture franco-ontarienne ainsi que la résistance planétaire à l'hégémonie anglo-saxonne.

5.4.1 L'âge et l'engagement affectif

Les résultats des croisements entre l'âge et l'engagement affectif sont présentés au sein du tableau 16.

Tableau 16 - l'Âge et l'engagement affectif

	Tau-b Âge
Parler le français à la maison	0,107
Envoyer son enfant à l'école française	0,010
Faire perdurer la francophonie en Ontario	0,042
S'indigner face à des injustices commises à l'endroit des francophones	0,093
Lutter afin d'obtenir des droits pour les francophones	0,118
Lutter afin de préserver les institutions francophones	0,070
Avoir droit à un affichage public bilingue en Ontario	0,064
Ottawa devienne une ville officiellement bilingue	0,142
Le français est utile pour ma carrière	0,064
Afin de résister à l'hégémonie anglo-saxonne en Amérique et sur la planète	0,173
Consommation de culture francophone	0,136
Consommation de culture anglophone	-0,193
Consommation de culture franco-ontarienne	0,171

p > 0,05

p > 0,01

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfaite et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Nous remarquons, en parcourant le dernier tableau, que plus on est jeune, moins on a tendance à adopter un comportement francophile engagé. Les plus jeunes sont davantage portés à une ouverture envers le monde anglophone que les plus âgés, et, par le fait même, des comportements moins engagés envers la francophonie. Par exemple, les jeunes consomment plus de culture anglophone et moins de culture francophone que les plus âgés. Aussi, ils tendent à moins revendiquer qu'Ottawa devienne bilingue et à moins résister à l'hégémonie anglophone en Amérique. Si l'on tient compte des effets de la mondialisation, il est normal de voir que les jeunes adoptent une attitude moins craintive envers l'anglophonie. Il est aussi tout à fait logique que l'anglais ait une plus grande place dans notre vie plus on est jeune au sein de ce contexte.

De plus, si l'on analyse l'évolution historique des communautés francophones de l'Ontario, il est possible de prétendre que ces résultats suivent encore une fois la logique. Ces derniers, au fur et à mesure que le temps passe, investissent de plus en plus les structures anglophones et se mêlent de plus en plus aux anglophones. Les résultats laissent alors croire que les jeunes craignent de moins en moins l'anglais et vivent de moins en moins au sein de cette opposition entre francophones et anglophones au sein de leurs attitudes, de leurs engagements et de leurs comportements.

Ces résultats confirment aussi la théorie voulant que les jeunes se sentent de moins en moins étrangers à la langue anglaise; elle fait de moins en moins peur (BOISSENEAULT, 2004; LAMOUREUX; 2005; PILOTE, 2007a; PILOTE, 2007b). C'est peut-être aussi une conséquence générationnelle de l'ouverture et l'intégration à une société anglophone qui nous entoure. Il est donc possible, à la lumière de ces résultats, de constater que l'on vit de moins en moins dans cette dichotomie entre francophones et anglophones, sans toutefois intérioriser l'identité canadienne-anglaise (comme nous l'avons vu). C'est davantage dans le rapport que l'on entretient avec la langue anglaise que le rapprochement identitaire des francophones envers « l'autre solitude » qui se fait sentir. Seul le futur pourra nous dire si cette tendance saura se maintenir. Pour l'instant, les résultats vont dans le sens d'une plus grande intégration et participation aux mondes anglo-saxons et anglophones (PILOTE, 2007b), sans pour autant intérioriser cette facette sur le plan identitaire.

Il est aussi possible de constater que la cause du français semble moins intéresser les personnes plus jeunes. En ce sens, plus l'on est jeune, plus on se situe loin des différentes luttes qu'ont menées les francophones de l'Ontario. On peut alors noter que les plus âgés sont plus fermes dans leur position par rapport à la cause du français dans la province. Plus on est vieux et plus l'on a de chances d'adopter des comportements plus francophiles au sein de nos habitudes de consommation culturelle. Peut-être que le fait que les plus jeunes ont grandi dans un contexte où les différentes luttes ont déjà été menées et où plusieurs droits sont déjà acquis agit négativement sur leur mentalité de combat. En d'autres termes, les plus jeunes n'ont pas connu les luttes du passé autant que les plus

vieux, à l'exception peut-être de SOS Monfort. Les résultats reflètent aussi l'attraction de l'anglais de nos jours chez les jeunes, appelés à vivre dans un monde où la mondialisation en fait une langue incontournable et attrayante.

5.4.2 Les langues et l'engagement affectif

Les langues ont indéniablement un impact sur l'engagement affectif des individus. En ce sens, on note plusieurs associations significatives fortes entre les variables linguistiques et celles portant sur l'engagement affectif. Nous verrons que, sans surprise, plus l'anglais occupe une place importante au sein des habitudes langagières, moins l'engagement affectif a de chances d'être fort. Le tableau suivant illustre bien cette tendance.

Tableau 17 - Les habitudes langagières et l'engagement affectif

	Tau-b Langue maison	Tau-b Langue amis
Parler le français à la maison	0,461	0,338
Envoyer son enfant à l'école française	0,056	0,096
Faire perdurer la francophonie en Ontario	0,163	0,261
S'indigner face à des injustices commises à l'endroit des francophones	0,182	0,220
Lutter afin d'obtenir des droits pour les francophones	0,191	0,223
Lutter afin de préserver les institutions francophones	0,170	0,222
Avoir droit à un affichage public bilingue en Ontario	0,136	0,123
Ottawa devienne une ville officiellement bilingue	0,146	0,136
Le français est utile pour ma carrière	-0,046	-0,001
Afin de résister à l'hégémonie anglo-saxonne en Amérique et sur la planète	0,143	0,125
Consommation de culture francophone	0,323	0,375
Consommation de culture anglophone	-0,215	-0,282
Consommation de culture franco-ontarienne	0,193	0,264

p > 0,05

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfaite et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Ce tableau démontre clairement que les langues utilisées ont un impact sur l'engagement affectif des répondants. Plus le français est présent dans la vie d'un individu, plus il a tendance à adopter une attitude revendicatrice et empathique envers la cause du français en Ontario. On remarque la même tendance du côté de la consommation culturelle; plus le français est présent dans la vie d'un individu, plus il va consommer de culture francophone ou franco-ontarienne et moins il consommera de culture anglophone.

5.4.3 Les variables linguistiques et l'école française

Fait intéressant; les habitudes langagières n'ont aucune incidence sur l'importance d'envoyer son enfant à l'école française. Plus précisément, comme le montre le tableau 18, les résultats sont très clairs; selon nos répondants, il est très important d'envoyer son enfant à l'école française, quelles que soient les pratiques linguistiques.

Tableau 18 - Enfant à l'école anglaise

Importance d'envoyer son enfant à l'école française	Nombre
Extrêmement important	357
Très important	38
Important	10
Peu important	8
Total	413

On peut mentionner que cette question fait fortement consensus chez les francophones et francophiles de l'Ontario. On peut alors croire que l'école est perçue comme l'outil par excellence assurant la vitalité de la francophonie et sa transmission générationnelle, et que les gens sensibles à la cause de la francophonie accordent une grande importance aux institutions scolaires francophones. On constate donc que l'école est possiblement perçue comme une importance capitale dans l'imaginaire collectif afin d'assurer l'avenir de la francophonie et que c'est un enjeu qui semble être important pour une très grande majorité de francophones. Nous devons encore une fois souligner notre biais de sélection; les répondants sont probablement davantage sympathiques à la cause du français, sauf que l'écart entre l'importance de l'école francophone et les autres questions est bel et bien présent avec le même échantillon.

5.4.4 L'identité et l'engagement affectif

Nous constatons, à la vue du tableau 19, un lien entre les identités à tendance ethnique et l'engagement affectif.

Tableau 19 - Identité et engagement affectif

	Franco-ontarien	Bilingue	Francophone	Ontariois	Canadien français	Canadien anglais
Parler le français à la maison	0,224	-0,092	0,214	0,139	0,169	-0,188
Envoyer son enfant à l'école française	0,293	0,052	0,113	0,155	0,156	-0,050
Faire perdurer la francophonie en Ontario	0,337	-0,018	0,263	0,165	0,138	-0,131
S'indigner face à des injustices commises à l'endroit des francophones	0,220	-0,050	0,191	0,158	0,159	-0,099
Lutter afin d'obtenir des droits pour les francophones	0,305	-0,007	0,208	0,193	0,218	-0,104
Lutter afin de préserver les institutions francophones	0,267	-0,006	0,162	0,144	0,158	-0,080
Avoir droit à un affichage public bilingue en Ontario	0,193	-0,009	0,124	0,115	0,119	-0,035
Ottawa devienne une ville officiellement bilingue	0,243	0,095	0,145	0,208	0,158	-0,092
Le français est utile pour ma carrière						

	0,263	0,224	0,136	0,178	0,194	0,035
Afin de résister à l'hégémonie anglo-saxonne	0,177	0,011	0,182	0,087	0,245	-0,045
Consommation de culture francophone	0,088	-0,170	0,165	0,132	0,012	-0,114
Consommation de culture anglophone	0,040	0,264	0,099	-0,011	0,132	0,050
Consommation de culture franco-ontarienne	0,264	-0,122	0,063	0,212	0,075	-0,056

$p > 0,05$

$p > 0,01$

$p > 0,001$

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfait et positive). Plus la couleur appliquée sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Ces résultats démontrent un lien très fort entre l'engagement affectif et l'identité franco-ontarienne; plus on se dit franco-ontarien, plus on a de chance d'adopter un comportement empathique envers la cause de la francophonie. Les résultats sont sensiblement les mêmes avec les identités canadienne-française et ontarioise, mais de façon moins franche. On peut donc conclure que la forte revendication des identités franco-ethniques est reliée à une attitude plus engagée envers le fait français en Ontario. Cependant, les résultats semblables pour l'identité francophone nous empêchent de faire directement le lien entre l'ethnicité et un engagement affectif fort. On pourrait plutôt prétendre que les identités à caractère francophiles sont associées à un engagement affectif plus fort.

Au contraire, on remarque que la revendication de l'identité bilingue n'a que très peu de liens significatifs avec l'engagement affectif des répondants. De plus, on note une moins grande empathie pour les différents combats de la langue française en Ontario avec la revendication de cette identité. Nous pouvons faire des liens avec ces résultats et le discours « alarmiste » sur l'identité bilingue qui voit le bilinguisme comme asymétrique, où le français est relégué au second ordre ou à la vie privée tandis que l'anglais devient de plus en plus important (BERNARD, 1994; 1998). Ces résultats ne sont donc pas surprenants.

5.4.5 L'immigration et l'engagement affectif

Les liens entre les différentes variables de l'engagement affectif et l'immigration sont faibles. Le tableau qui suit illustre dans quelles mesures les différences se remarquent.

Tableau 20 - Statut d'immigrant et engagement affectif

	Tau-b Immigration
Parler le français à la maison	-0,093
Envoyer son enfant à l'école française	-0,217
Faire perdurer la francophonie en Ontario	-0,168
S'indigner face à des injustices commises à l'endroit des francophones	-0,070
Lutter afin d'obtenir des droits pour les francophones	-0,120
Lutter afin de préserver les institutions francophones	-0,082
Avoir droit à un affichage public bilingue en Ontario	-0,088
Ottawa devienne une ville officiellement bilingue	-0,168
Le français est utile pour ma carrière	-0,049
Afin de résister à l'hégémonie anglo-saxonne en Amérique et sur la planète	-0,100
Consommation de culture francophone	-0,080
Consommation de culture anglophone	-0,183
Consommation de culture franco-ontarienne	-0,077

p > 0,05

p > 0,01

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Nous constatons que les francophones nés au Canada et les immigrants partagent en grande partie cet esprit de lutte pour la francophonie en Ontario et sont sensibles à cette cause. Toutefois, les premiers sont plus drastiques dans leur opinion et embrasse davantage et de façon claire la cause francophone en Ontario. De leur côté, la plupart des immigrants (entre 67 % et 80 % respectivement pour l'ensemble des indicateurs de l'engagement affectif, outre la consommation culturelle) reconnaissent l'importance de la cause francophone en Ontario. Ces résultats démontrent donc que la majorité des immigrants épousent la cause des francophones et risquent probablement de vraiment s'intégrer à la communauté (COTNAM et LAMOUREUX, 2012; DODSON, HUOT et LALIBERTÉ RUDMAN, 2014; MADIBO, 2009-2010; VIOLETTE, 2014). Ils sont

toutefois proportionnellement moins nombreux que les francophones de souche à posséder cet engagement envers la cause du français en Ontario, mais ce résultat est tout à fait logique.

Un détail important qui ne passe pas inaperçu dans ce tableau est l'importance d'envoyer son enfant à l'école française. On note, en ce sens, que chez les immigrants, il est moins important d'envoyer son enfant à l'école française que les francophones de souche. Ces résultats reflètent une représentation bien présente dans la littérature et plusieurs raisons peuvent expliquer cet écart. Certains peuvent en fait avoir d'autres priorités en arrivant au Canada que de se rallier au combat pour la langue française, dont l'intégration économique, et cette dernière se fait inévitablement par l'anglais. Certains immigrants vont alors inscrire leur enfant à l'école anglaise pour le bien de leur intégration économique. Aussi, l'école française n'a pas nécessairement la même valeur aux yeux des immigrants qu'à ceux des francophones de souche, et pour certains immigrants ils ne sont pas moins francophones parce qu'ils ne fréquentent pas l'école française; ils possèdent tout simplement un rapport différent à la francophonie. Notons toutefois que la grande majorité des immigrants (plus de 70 %) croit que c'est très important d'envoyer son enfant à l'école française, mais ces résultats sont moins drastiques que dans le cas des francophones de souche (plus de 98 %). C'est davantage dans la force du positionnement entre les immigrants et les francophones de souche que nous notons une différence, et non pas dans l'attitude générale des immigrants envers le fait d'envoyer leurs enfants à l'école française.

5.4 Le rapport à l'Histoire

Plusieurs éléments de réponses permettent d'établir le lien qu'entretiennent les répondants avec l'Histoire. Les répondants ont dû indiquer quelle importance ils accordaient à ces affirmations afin d'expliquer leur attachement à la francophonie, sur une échelle de Likert à cinq degrés. Ces questions figuraient au sein du même groupe de questions que celles présentées plus haut en lien avec l'engagement affectif. Les affirmations étaient les suivantes; « *Elle (la francophonie ontarienne) perdure depuis 400 ans* » ainsi que « *Les francophones forment l'un des deux peuples fondateurs du Canada* ». On visait alors à

savoir si des raisons historiques étaient à l'origine de l'attachement des répondants à la francophonie. Nous avons choisi les 400 ans de la francophonie puisqu'en 2015 cet anniversaire était célébré au sein des divers acteurs de la francophonie ontarienne. Nous avons également inclus le mythe des deux peuples fondateurs non pas pour sa véracité historique (qui est fortement remise en question), mais pour le rôle qu'il joue et qu'il a joué au sein de l'imaginaire de tous les francophones du Canada et des droits pour le français qui en découlent indirectement (les droits permettent davantage de donner un sens au mythe, même s'ils ne sont pas accompagnés d'une reconnaissance culturelle).

Nous avons aussi interrogé directement les répondants sur cinq événements historiques d'importance en Ontario français. Sur une échelle de Likert à cinq degrés, les répondants devaient indiquer quelle importance personnelle ils accordaient à ces divers événements historiques: « *Le règlement 17* »; « *SOS Monfort* »; « *Les jumelles Dionne* »¹⁸; « *La lutte des épingles à chapeaux* »; « *Les luttes scolaires de Sturgeon Falls et de Penetanguishene* ». Le tableau 21 présente les résultats globaux.

¹⁸ Nous reconnaissons que cet événement historique n'occupe pas nécessairement une place d'importance pour le destin collectif de l'Ontario français. Toutefois, l'évoquer au sein d'une question permet de mesurer indirectement les connaissances historiques des répondants. Cet événement est davantage présent pour sa popularité que pour son importance; il reste que nous tentons d'obtenir l'opinion des répondants et il a été inclus pour ces raisons.

Tableau 21 - Rapport à l'Histoire

	Aucune importance	Importance minimale	Importance modérée	Grande importance	Importance capitale
La francophonie ontarienne perdue depuis 400 ans	3,8 %	5,3 %	16,3 %	36,4 %	38,2 %
Les francophones forment l'un des deux peuples fondateurs du Canada	2,4 %	2,4 %	7,8 %	21,5 %	65,9 %
Le règlement XVII	4,2 %	3,3 %	8 %	32,1 %	52,4 %
SOS Monfort	3,5 %	4 %	12,8 %	34,7 %	45,1 %
Les jumelles Dionne	13,7 %	24 %	32,6 %	16,2 %	13,5 %
La lutte des épingles à chapeaux	6,6 %	7,1 %	17,9 %	27,4 %	41 %
Les luttes scolaires de Sturgeon Falls et de Penetanguishene	4,2 %	4,7 %	14,2 %	30 %	46,9 %

Il importe de mentionner que nous avons fait l'erreur de ne pas inclure dans les choix de réponse une option stipulant « *Je ne connais pas cet évènement* ». Cette erreur nous empêche de mesurer la connaissance de l'Histoire franco-ontarienne. Nous pouvons toutefois remarquer un taux plus élevé de « non-réponse » que les autres questions, mais le fait que les questions sur les évènements historiques étaient placées à la fin du questionnaire a également pu avoir une incidence sur ce taux anormalement plus élevé.

Somme toute, lorsque l'on analyse les pourcentages globaux, on se rend compte que les divers événements historiques occupent une grande importance selon le point de vue des répondants, à l'exception des Jumelles Dionne, ce qui se comprend du point de vue historique. On remarque également que les répondants croient que leur attachement à la francophonie ontarienne se justifie pour des raisons historiques (400 ans de la francophonie et le mythe des deux peuples fondateurs).

5.5.1 L'identité et le rapport à l'Histoire

Le tableau 22 présente plusieurs associations significatives entre l'identité et le rapport à l'Histoire.

Tableau 22 - Identité et rapport à l'Histoire

	Franco-ontarien	Bilingue	Francophone	Ontariois	Canadien français	Canadien anglais
La francophonie ontarienne perdue depuis 400 ans	0,226	0,024	0,088	0,186	0,158	-0,114
Les francophones forment l'un des deux peuples fondateurs du Canada	0,191	0,005	0,104	0,134	0,181	-0,105
Le règlement XVII	0,245	-0,024	0,134	0,111	0,067	-0,160
SOS Monfort	0,238	-0,072	0,102	0,159	0,114	-0,177
Les jumelles Dionne	0,161	0,030	0,091	0,082	0,120	0,012
La lutte des épingles à chapeaux	0,273	0,010	0,176	0,242	0,164	-0,105
Les luttes scolaires de Sturgeon Falls et de Penetanguishene	0,221	-0,005	0,149	0,232	0,162	-0,094

p > 0,05

p > 0,01

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliquée sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Nous remarquons que les identités à caractère ethnofrancophones ont davantage tendance à expliquer leur attachement à la francophonie ontarienne par des raisons historiques et aussi à donner une plus grande importance aux divers événements historiques. C'est surtout le cas pour l'identité franco-ontarienne, dont les résultats sont plus drastiques. L'identité bilingue, quant à elle, obtient des résultats non significatifs, ce qui laisse croire que cette identité est ouverte à tous et divers types de profils vont s'y reconnaître, sans avoir à s'attacher à une histoire commune. Notons finalement que l'identité canadienne-anglaise est davantage associée à une indifférence ou à une dévalorisation par rapport aux différents événements historiques ayant marqué la francophonie ontarienne.

5.5.2 L'âge et le rapport à l'Histoire

Le tableau 23 présente les liens entre l'âge et le rapport à l'Histoire.

Tableau 23 - Âge et le rapport à l'Histoire

	Tau-b Langue amis
Elle (la francophonie ontarienne) perdue depuis 400 ans	0,211
Les francophones forment l'un des deux peuples fondateurs du Canada	0,174
Le règlement 17	0,076
SOS Monfort	0,120
Les jumelles Dionne	0,133
La lutte des épingles à chapeaux	0,041
Les luttes scolaires de Sturgeon Falls et de Penetanguishene	0,136

p > 0,05

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfaite et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Nous pouvons ici remarquer que plus on est âgé, plus on a de chances d'expliquer son attachement à la francophonie ontarienne par des motifs historiques. Les jeunes ont moins tendance à s'attacher à la francophonie pour des raisons historiques, même si au

sein des résultats bruts, une très forte majorité d'entre eux le font. Les jeunes s'identifient donc toujours à l'Histoire, mais moins que les générations précédentes.

Ces résultats reflètent certains éléments de la littérature. À l'époque des années 1970, nous sommes en plein dans l'époque de l'idéologie de l'État nation qui puise entre autres sa légitimité au travers l'Histoire. De nos jours, nous vivons davantage à une époque post-moderne et les jeunes ont davantage connu une époque où les identités postnationales prennent davantage de place (HELLER, 2005). Notons aussi que le changement de discours, autant chez les gouvernements que chez les différents organismes qui délaissent de plus en plus les critères d'identification à caractère ethnique (dont fait partie l'histoire) pour des traits identitaires plus accessibles comme la langue ou le lieu par exemple (VIOLETTE, 2004), pourrait être à l'origine de ces différences générationnelles. C'est le contexte que les jeunes connaissent.¹⁹ Rappelons aussi que ce glissement vers les discours à tendance civiques peut se justifier pour des raisons de financement (BOCK, 2001), mais les conséquences anticipées demeurent les mêmes. Tout compte fait, nos résultats supposent que les différentes époques vécues et leurs différentes mœurs influent sur l'attachement à la francophonie pour des raisons historiques.

Mentionnons aussi que les résultats vont dans le même sens que d'autres travaux (BOISSENEAULT, 2004; CROTEAU, GANI et LÉVESQUE, 2015; PILOTE, 2007b). Certains jeunes ont une conscience historique faible et ont tendance à s'isoler dans le présent; ces derniers ne se reconnaissent pas nécessairement au sein de l'Histoire franco-ontarienne et s'y attachent moins.

¹⁹ Il est vrai que nous avons remarqué que l'Histoire n'était pas nécessairement absente des discours des différents organismes. Elle est cependant abordé d'une autre façon; on incite les gens à venir rejoindre une francophonie (accent sur la langue) qui subsiste depuis 400 ans (aucune mention de la généalogie, on ne fait que donner un sens à l'existence de la francophonie).

5.5.3 La langue parlée avec les amis et le rapport à l'Histoire

Le tableau 24 présente les liens entre les habitudes langagières et le rapport à l'Histoire.

Tableau 24 - Habitudes langagières et rapport à l'Histoire

	Tau-b Langue amis
Elle (la francophonie ontarienne) perdure depuis 400 ans	0,133
Les francophones forment l'un des deux peuples fondateurs du Canada	0,137
Le règlement 17	0,144
SOS Monfort	0,255
Les jumelles Dionne	0,133
La lutte des épingles à chapeaux	0,213
Les luttes scolaires de Sturgeon Falls et de Penetanguishene	0,154

$p > 0,001$

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Nous remarquons donc que la langue parlée avec les amis est associée au rapport qu'entretiennent les répondants avec l'histoire. Plus le français est présent dans la vie d'un individu, plus il a de chances d'accorder de l'importance à l'histoire afin d'expliquer son attachement à la francophonie ontarienne. Aussi, le français est associé à une plus grande importance accordée aux différents évènements historiques marquants de l'Ontario français. Notons cependant que la langue parlée à la maison n'obtenait pas des résultats significatifs.

5.5.4 Le statut d'immigrant et le rapport avec l'Histoire

Le tableau 25 présente les résultats entre le statut d'immigrant et le rapport à l'Histoire.

Tableau 25 - Statut d'immigrant et rapport à l'Histoire

	Tau-b Immigration
Elle (la francophonie ontarienne) perdue depuis 400 ans	-0,071
Les francophones forment l'un des deux peuples fondateurs du Canada	-0,105
Le règlement 17	-0,132
SOS Monfort	-0,114
Les jumelles Dionne	-0,070
La lutte des épingles à chapeaux	-0,124
Les luttes scolaires de Sturgeon Falls et de Penetanguishene	-0,089

$p > 0,05$

$p > 0,01$

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Il est possible de constater une légère différence entre les résultats des francophones de souche avec les immigrants. En fait, les francophones dits de souche ont davantage tendance à accorder de l'importance aux différents événements historiques francophones en Ontario. Les francophones nés au Canada expliquent davantage leur attachement à la francophonie par des événements historiques. Ces résultats tendent à confirmer la théorie; les immigrants accordent moins d'importance à l'histoire des communautés francophones puisque ce n'est pas leur histoire, et les résultats sont tout à fait logiques. Toutefois, il aurait été permis de croire que cette différence serait plus poussée (aucune relation n'est significative au seuil de 99%); cela nous laisse donc croire que plusieurs immigrants accordent tout de même de l'importance à l'histoire au sein de leur rapport avec la francophonie. L'Histoire ne semble pas agir nécessairement comme un repoussoir.

5.6 Le Rapport aux discours officiels

Rappelons que le gouvernement a, dans les années 1970, formulé un discours identitaire canadien en appliquant deux principes; le bilinguisme et le multiculturalisme. Nous avons

posé deux questions relatives au bilinguisme et au multiculturalisme dans le but de déterminer si les répondants ont intériorisé ces discours officiels au sein de leur identité.

Toujours sur une échelle de Likert à cinq degrés, les répondants devaient indiquer quelle importance ils accordent à ces critères afin d'expliquer leur attachement à la francophonie ontarienne. Les propositions étaient les suivantes: « *Je crois au bilinguisme canadien* » et « *Je crois au multiculturalisme canadien* ». Le tableau 26 présente les résultats globaux de notre enquête.

Tableau 26 - Rapport aux discours officiels

	Aucune importance	Importance minimale	Importance modérée	Grande importance	Importance capitale
Je crois au bilinguisme canadien	1,2 %	2,2 %	8,4 %	28,7 %	59,5 %
Je crois au multiculturalisme canadien	1,7 %	6 %	18,1 %	32,5 %	41,7 %

Les résultats démontrent clairement que les deux discours officiels ont pénétré les valeurs et les mœurs de l'Ontario français. On note par contre une plus grande réticence pour le multiculturalisme canadien. Cette dernière peut s'expliquer par le fait qu'à l'origine, la politique multiculturelle refusait de reconnaître la spécificité culturelle française canadienne; certains favorisaient alors un biculturalisme canadien (DENIS, 1996; McLAUGHLIN, 2012; MEUNIER et THÉRIAULT, 2008). Ces résultats démontrent par contre qu'avec le temps, les politiques officielles du gouvernement d'Ottawa ont réussi à s'incruster au sein des valeurs identitaires des francophones de l'Ontario. Il ne faut toutefois pas croire que la critique ou l'opposition au multiculturalisme est morte pour autant, mais il est à se demander s'il ne serait tout simplement pas davantage populaire au sein des élites intellectuelles que chez la population elle-même. C'est une piste qui resterait à vérifier.

La différence peut aussi s'expliquer par le fait que le bilinguisme canadien, lorsqu'instauré, a donné un avantage à la langue de la minorité. Les francophones peuvent donc en venir à lier le bilinguisme canadien avec des mesures protectrices et favorisant le français.

5.6.1 L'identité et le rapport aux discours officiels

Le tableau 27 présente les croisements entre les identités et le rapport aux discours officiels.

Tableau 27 - Identité et rapport aux discours officiels

	Franco-ontarien	Bilingue	Francophone	Ontariois	Canadien français	Canadien anglais
Je crois au bilinguisme canadien	0,141	0,340	0,134	0,064	0,208	0,079
Je crois au multiculturalisme canadien	0,125	0,245	0,142	0,074	0,151	0,034

p > 0,05

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Nous constatons ici que l'identité bilingue possède un lien très fort avec une revendication forte aux discours officiels. Ces résultats nous permettent de nous interroger sur la puissance du discours identitaire du gouvernement canadien sur l'identité bilingue. Ce pourrait-il qu'il ait un rôle plus important que l'on peut le croire sur l'avènement et la revendication de l'identité bilingue ? Cette question mérite d'être posée.

Brièvement, on note aussi un lien positif significatif avec les identités franco-ontarienne, francophone et canadienne-française. Ces résultats laissent donc croire que les francophones de l'Ontario, peu importe leur identification, ont intériorisé au sein de leurs valeurs le discours identitaire du Canada.

5.6.2 La langue parlée avec les amis et le rapport aux discours officiels

Le tableau 28 présente les croisements entre les habitudes langagières et le rapport aux discours officiels.

Tableau 28 - Habitudes langagières et rapport aux discours officiels

	Tau-b Langue maison	Tau-b Langue amis
Je crois au bilinguisme canadien	-0,090	-0,155
Je crois au multiculturalisme canadien	-0,106	-0,153

p > 0,01

p > 0,001

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Mentionnons de prime abord que toutes les catégories linguistiques accordent une grande importance au bilinguisme canadien, avec des scores bruts dépassant les 80 %. Toutefois, nous constatons que plus on utilise l'anglais, plus on a tendance à croire aux discours identitaires du gouvernement fédéral. Ce résultat peut s'expliquer par ceux qui utilisent autant le français que l'anglais dans leurs habitudes langagières avec leurs pairs; ils auraient ainsi intériorisé le bilinguisme au sein de leurs habitudes langagières.

Du côté du multiculturalisme, l'écart entre l'utilisation du français et de l'anglais peut s'expliquer par la critique du multiculturalisme que l'on retrouve spécialement au sein des francophones. Le multiculturalisme ne reconnaît en fait aucun statut culturel francophone précis dans la fondation du Canada, et relègue la culture canadienne-française à une culture parmi d'autres qui forment le Canada, au lieu du biculturalisme qui se base sur le mythe des deux peuples fondateurs (McLAUGHLIN, 2012; MEUNIER et THÉRIAULT, 2008). D'autres minorités culturelles se voient donc être mises sur le même pied d'égalité pour définir la nation canadienne que le Canada français, qui lui doit continuellement se battre pour son existence et ses droits et ce, même si un certain discours lui confère une légitimité historique, que l'on refuse de reconnaître

spécifiquement avec le multiculturalisme. Le multiculturalisme fait en sorte que les communautés francophones doivent constamment affronter leur remise en cause continuelle (DENIS, 1996). Il est donc cohérent, tenant compte de ces éléments, que les plus francophones soient plus réticents par rapport au multiculturalisme. Mentionnons toutefois que 70 % d'entre eux croient que le multiculturalisme canadien est d'une grande importance afin d'expliquer leur attachement à la francophonie; nous interprétons ici la différence avec les autres catégories linguistiques et non sur les résultats bruts.

Nous avons mis en lumière la différence entre les habitudes linguistiques avec les pairs et les discours officiels canadiens. Tenons toutefois compte que près de 70 % des répondants qui parlent principalement le français avec leurs amis accordent une grande importance au multiculturalisme canadien afin d'expliquer leur attachement à la francophonie. Quant au bilinguisme, l'attachement est encore plus fort. Ces résultats démontrent encore une fois que le discours identitaire officiel canadien a bien pénétré les valeurs et les mœurs des francophones de l'Ontario, mais qu'une différence est perceptible selon les habitudes langagières des individus.

5.7 Un petit mot sur l'accent

Au cours du questionnaire, nous avons demandé aux répondants s'ils possèdent un accent franco-ontarien. Ils devaient répondre sur une échelle de Likert à cinq degrés.

Notons que les résultats bruts demeurent assez faibles; environ un répondant sur quatre déclare un accent franco-ontarien fort. On pourrait lancer l'hypothèse, pour faire suite à ces résultats, que certains Franco-ontariens ont une certaine réticence ou une certaine gêne à revendiquer leur accent, qui serait teinté d'anglais et peut amener les autres à les considérer comme des anglophones (GILBERT, 2012). On peut toutefois supposer que la perception de l'accent est quelque chose de subjectif et que ce n'est pas tout le monde qui en a la même représentation, ce qui expliquerait l'éparpillement des réponses parmi toutes les catégories. Il faudrait comparer, pour en avoir une idée plus claire des liens entre les accents et les identités, avec d'autres peuples francophones, comme les Québécois ou les Acadiens.

Comme le prétend Ancelet (2008), les résultats tendent à montrer le lien entre l'accent et l'identité. Plus précisément, au cours de cette étude, les types d'identités ayant une association significative avec l'accent sont de type ethnique; l'identité franco-ontarienne, ontarioise et québécoise.

Tableau 29 - Identité et accent franco-ontarien

	Tau-b Identité
Franco-ontarien	0,337
Bilingue	0,132
Francophone	0,002
Ontariois	0,192
Canadien français	0,140
Canadien anglais	0,069
Québécois	-0,251

$p > 0,05$

$p > 0,001$

Les valeurs représentant le tau-b oscillent entre -1 (relation parfait et négative) et +1 (relation parfaite et positive). Plus la couleur appliqué sur la valeur est foncée, moins le résultat est significatif.

Nous remarquons que les Franco-ontariens et les Ontariois revendiquent fortement l'accent franco-ontarien, tandis que les Québécois prétendent ne le réclament pas du tout. L'accent agit donc comme un élément caractéristique identitaire, surtout dans la mesure où il apparaît utile afin de se différencier de l'autre.

Conclusion

Nous retenons essentiellement, pour faire suite à cette enquête, que l'identité en Ontario français est un phénomène très complexe et de plus en plus hybride. Notre questionnement de départ, qui s'interrogeait sur l'identification des francophones de l'Ontario, a, nous le prétendons, complété certains questionnements des travaux qualitatifs sur l'identité en 2016. En fait, nous avons constaté que l'identité franco-ontarienne est toujours très populaire, et ce, même chez la jeunesse, et que l'identité bilingue est aussi une identité fortement revendiquée par nos répondants et ce, peu importe l'âge. Elle vient en quelque sorte se superposer à l'identité franco-ontarienne et nous avons remarqué que, selon ces résultats, elle ne vient pas nécessairement remplacer les identités à caractère plus ethniques. Nos résultats ne peuvent confirmer que les identités ethniques seraient de plus en plus désuètes. Les identités ethniques et civiques semblent plutôt agir dans une perspective de complémentarité. Les différentes conclusions énumérées au sein de ce paragraphe apportent quelques éléments de réflexion.

Premièrement, s'il est vrai que les jeunes revendiquent toujours fortement l'identité franco-ontarienne, il est permis de croire que leur conception de cette identité reflète la réalité de 2016. En fait, les plus jeunes ont grandi au sein d'un environnement pluriel (école) et ont ainsi eue davantage de contacts avec d'autres francophones issus d'origine autre que canadienne. À bien y penser, il serait plus juste de parler d'une conception plus moderne du franco-ontarien qu'une conception moins ethnique. La simple revendication à l'identité franco-ontarienne renvoie à l'idée d'un groupe qui se distingue toujours de l'autre par certains traits; langue, Histoire, culture commune, etc. La différence est que certains critères, comme la généalogie ou la transmission biologique (sans prétendre qu'ils n'existent plus), prendraient aujourd'hui beaucoup moins d'importance que dans les années 1970. Il serait, selon cet angle, peut-être plus juste de parler d'une ethnicité « moderne » et non d'un effacement de l'ethnicité. Ce dernier concept mériterait d'ailleurs d'être revu selon une réalité qui serait aujourd'hui adaptée à l'immigration et à la pluralité au lieu de se maintenir au sein d'une vision digne d'une autre époque qui peut rendre le concept quelque peu péjoratif lorsque l'on y fait référence aujourd'hui. L'identité évolue et

son rapport à l'ethnicité serait différent, selon cette interprétation. Par ailleurs, nous ne croyons pas que la francophonie ontarienne, selon nos résultats, aurait une tendance vers le post-nationalisme ou l'apatridie. Nos questionnements de départ par rapport à ce sujet ne s'appliquent donc plus.

Deuxièmement, nous profitons de cette conclusion afin de nous interroger sur le concept d'identité bilingue. Nos résultats démontrent que celle-ci est très fortement revendiquée par nos répondants, mais un peu moins que l'identité franco-ontarienne. De plus l'âge n'était pas une variable significative. Nous avons donc conclu, lors de la section 5.1.2, que l'identité bilingue ne serait pas nécessairement réservée aux jeunes, mais bien un phénomène répandu à l'ensemble de l'Ontario français. Nous pouvons ici en rajouter quelque peu et nous questionner à savoir si l'identité bilingue serait en fait un effet de la minorisation, une conséquence du statut de minoritaire. En plus d'être dans l'ère du temps, avec l'hégémonie anglophone qui semble s'imposer sur la planète par l'entremise de la mondialisation, l'identité bilingue pourrait être une conséquence du rapport quotidien de domination que doit entretenir la minorité française de l'Ontario avec la majorité anglo-saxonne. Devenue partie intégrante de leur quotidien (par obligation), la langue anglaise aurait ainsi pénétrée, consciemment ou non, les mœurs identitaires des francophones, mais évoquerait aussi un attachement fort à la langue française. Elle est aussi promue par le discours national du Gouvernement du Canada, dont les francophones sont minoritaires et ne peuvent ainsi en avoir le contrôle politique. L'identité bilingue serait-elle par conséquent un effet du destin d'une minorité ? Dans le contexte canadien, la question mérite d'être posée.

La minorisation amène aussi d'autres questionnements ; en fait, dans quelle mesure la minorisation influe-t-elle sur le rapport des communautés francophones avec l'immigration ? Comment peut-on arriver à arrimer la défense des droits et à démontrer une attitude ouverte envers les nouveaux arrivants ? Pourquoi existe-t-il un certain clivage entre les discours officiels sur l'immigration et les résultats de notre enquête ? Nous avons constaté que l'Ontario français ne démontre pas une attitude complètement ouverte par rapport à l'immigration, mais nous ne pouvons qu'évoquer l'hypothèse d'un

effet de la minorisation. Des enquêtes comparatives avec des sociétés « majoritaires » pourraient en effet nous éclairer davantage sur ce questionnement, à savoir si la minorisation influe vraiment sur l'attitude d'ouverture ainsi que la capacité d'intégration.

Finalement, il importe de souligner notre biais de sélection, qui fait en sorte que les répondants ont probablement un préjugé favorable à la cause du français. Il serait bien entendu intéressant que des travaux futurs procèdent à une enquête de la sorte avec un échantillon aléatoire, afin de mieux représenter l'ensemble de la population francophone de l'Ontario. Nous prétendons tout de même que ce travail puisse apporter quelques nouveaux éléments utiles au problème identitaire non seulement en Ontario français, mais également au sein de toute la francophonie minoritaire du Canada.

Bibliographie

ABOU Selim, « *L'identité culturelle. suivit de Cultures et droits de l'homme* », Les éditions Perrin et Les Presses de l'Université Saint-Joseph, 2002, 412 pages

ADAM Dyane (2003), « *L'immigration et la francophonie canadienne* », Francophonies d'Amérique, n° 16, p. 27-35

ALLAIRE Gratien, « *Les débuts de l'expérience française en Ontario* », dans « *Comprendre l'existence française en Ontario* », Fiducie du patrimoine Ontarien, 2012, p. 5

ALLARD Réal, LANDRY Rodrigue et DEVEAU Kenneth (2005), « *Conscientisation ethnolinguistique et comportement engagé en milieu minoritaire* », Francophonies d'Amérique, n° 20, p. 95-109

ALPE Yves, BEITONE Alain, DOLLO Christine, LAMBERT Jean-Renaud et PARAYRE Sandrine, « *Lexique de sociologie. 2e édition* », Éditions Dalloz, Paris, 2007, 377 pages

ANCELET Barry Jean (2008), « *Valoriser la variabilité pour préserver une identité linguistique* », Francophonies d'Amérique, n° 26, p. 135-148

AZZI Assaad, LICATA Laurent et HEINE Audrey (2007), « *"Pourquoi devrais-je être plus Marocaine à Bruxelles que mes cousines à Tanger ?": l'influence des constacts avec le pays d'origine sur l'(les) identité(s) des enfants immigrés* », Diversité urbaine, vol. 7, n° 2, p. 61-78

BALIBAR Étienne, « *La forme nation : histoire et idéologie* » dans BALIBAR Étienne et WALLERSTEIN Immanuel (dir.), « *Race, nation, classe. Les identités ambiguës* », Éditions La Découverte, Paris, 1998, p. 117-143

BARTH Fredrik, « *Les groupes ethniques et leurs frontières* » dans Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart (1995), *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, 1969, p. 203-249

BELKHODJA Chedly (2007), « *Ouvrage recensé: Minority Within a Minority: Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and Resistance, Amal Ibrahim Madibbo (New York, Routledge, 2006, 241 p.)* », Francophonies d'Amérique, n° 23-24, p. 309-312

BELLIVEAU Joel (2013), « *Cinq représentations savantes de la francophonie des Amériques - Réflexions autour d'un ouvrage récent* », Minorités linguistiques et société, n° 3, p. 93-105

BERNARD Roger (1994), « *Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue* », Culture française d'Amérique, p. 155-163

BERNARD Roger, « *Le Canada français: entre mythe et utopie* », Éditions Le Nordir, Ottawa, 1998, 234 pages

BOCK Michel, « *Comment un peuple oublie son nom. La crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)* », Institut franco-ontarien/Prise de parole, Sudbury, 2001, 118 pages

BOCK Michel (2004), « *Le sort de la mémoire dans la construction historique de l'identité franco-ontarienne* », Francophonies d'Amérique, n° 18, p. 119-126

BOCK Michel et GERVAIS Gaétan, « *L'Ontario français. Des pays d'En haut à nos jours* », Centre Franco-ontarien des ressources pédagogiques, Ottawa, 2004, 271 pages

BOISSENEAULT Julie (2004), « *Se dire; mais comment et pourquoi? Réflexions sur les marqueurs d'identité en Ontario français* », Francophonies d'Amérique, n° 18, p. 163-169

BOUCHARD Gérard, « *Genèse des nations et cultures du nouveau monde* », Éditions Boréal, Montréal, 2000, 503 pages

BOURGEOIS Patrick, « *Québec bashing. Morceaux d'anthologie* », Éditions du Québécois, Québec, 2008, 218 pages

CANUEL Marlène et PILOTE Annie (2013), « *Construction identitaire et altérité en contexte de mobilité: le cas d'étudiants universitaires originaires de milieux francophones minoritaires au Canada* », Revue de l'Université Moncton, vol. 44, n° 2, p. 35-65

CARDINAL Linda (1994), « *Ruptures et fragmentations de l'identité francophone en milieu minoritaire; un bilan critique* », Sociologie et sociétés, volume 26, n° 1, p. 71-86

CARDINAL Linda, Lapointe Jean et Thériault Joseph-Yvon, « *La minorité francophone de Welland et ses rapports avec les institutions* », Bureau du Commissariat aux langues officielles (rapport d'études), Ottawa, 1988, 204 pages

CASTONGUAY Charles (2005), « *La cassure linguistique et identitaire du Canada français* », Recherches sociographiques, vol. 46, n° 3, p. 473-494

CASTONGUAY Charles (2008), « *Apport des immigrants aux populations francophones hors Québec* », Francophonies d'Amérique, n° 26, p. 235-247

CAZABON Benoît (1996), « *Des marqueurs linguistiques de l'identité culturelle* », Revue du Nouvel-Ontario, n° 20, p. 217-256

CHAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LA CULTURE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE DU NORD (CEFAN) (S.D.), « *La politique des langues officielles du gouvernement fédéral* », page consultée le 25 janvier 2016, [en ligne], <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amnord/cndpollng.htm>

CHARAUDEAU Patrick (2009), « *Identité linguistique, identité culturelle : une relation paradoxale* », page consultée le 5 juin 2016 sur le site de Patrick Charaudeau, [en ligne], <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-linguistique-identite.html>

CHARBONNEAU François (2015), « *Un dialogue de sourds ? Les arguments invoqués par les défenseurs et les détracteurs du bilinguisme dans l'espace public anglo-canadien* », *Minorités linguistiques et société*, n° 5, p. 13-57

CHARRON Mathieu (2017), « *Les communautés francophones en situation minoritaire: Un portrait de famille* », *Francophonies d'Amériques* (à paraître)

COMMISSARIAT AUX SERVICES EN FRANÇAIS DE L'ONTARIO (2014), « *Les francophones en Ontario* », page consultée le 16 juin 2016, [en ligne], http://csfontario.ca/wp-content/uploads/2014/10/francophones_ontario_fr1.jpg

COLOMBI Denis (S.D.), « *Mondialisation (sociologie)* », Encyclopédie Universalis, [en ligne], <http://mandataire.uqo.ca:2125/encyclopedie/mondialisation/>, page consultée le 5 octobre 2016

CORBEIL Jean-Pierre (2005), « *L'exogamie et la vitalité linguistique des francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques* », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, p. 37-49

CORBEIL Jean-Pierre et LAFRENIÈRE Sylvie, « *Portrait des minorités de langue officielle au Canada: les francophones de l'Ontario* », *Statistiques Canada*, No 89-642-X au catalogue — No 001, Ottawa, 2010, 114 pages

COTNAM Megan et LAMOUREUX Sylvie (dir.), « *Prendre sa place: Parcours et trajectoires identitaires en Ontario français* », Éditions David, Ottawa, 2012, 174 pages

CROTEAU Jean-Philippe GANI Raphaël et LÉVESQUE Stéphane (2015), « *Conscience historique des jeunes francophones d'Ottawa : sentiment d'appartenance franco-ontarienne et récit du passé* », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 40, p. 177-229

DALLAIRE Christine (2004), « *Fier de qui on est; nous sommes francophones! L'identité des jeunes aux jeux franco-ontariens* », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, p. 127-147

DALLAIRE Christine (2008), « *La stabilité des discours identitaires et la représentation de la culture dans la reproduction de l'appartenance francophone chez les jeunes* », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, p. 357-381

DALLEY Phyllis (2009), « *Choix scolaires des parents rwandais et congolais à Edmonton (Canada)* », Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, vol 21, n° 1-2, p. 305-327

DENIS William B. (2011), « *L'admission aux écoles de la minorité francophone selon l'article 23 : les dimensions sociologiques* », Programme d'appui aux droits linguistiques, Ottawa, page consultée le 2 novembre 2016, [en ligne], https://padl-lrsp.uottawa.ca/sites/default/files/stories/W_Denis_PADL_Ottawa_2011_Oct_2.pdf

DEVEAU Kenneth (2008), « *Construction identitaire francophone en milieu minoritaire canadien : « Qui suis-je ? », « Que suis-je ? »* », Francophonies d'Amérique, n° 26, p. 383-403

DEVEAU Kenneth et LANDRY Rodrigue, « *Identité bilingue : produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction autodéterminée ?* », dans BOCK (dir.), « *La jeunesse au Canada français: formation, mouvements et identités* », Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 113-134

DEVEAU Kenneth, LANDRY Rodrigue et ALLARD Réal (2005), « *Au-delà de l'autodéfinition. Composantes distinctes de l'identité ethnolinguistique* », Francophonies d'Amérique, n° 20, p. 79-93

DEVEAU Kenneth, LANDRY Rodrigue et ALLARD Réal, « *Engagement identitaire francophone en contexte minoritaire* », dans THÉRIAULT, GILBERT et CARDINAL (dir.) « *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada* », Montréal, QC : Éditions Fides, 2008, p. 73-120.

DODSON Belinda, HUOT Suzanne et LALIBERTÉ RUDMAN Debbie (2014), « *Negotiating belonging following migration: Exploring the relationship between place and identity in Francophone minority communities* », Le géographe canadien, vol. 58, n° 3, p. 329-340

DORAIS François Olivier (2013), « *Gaétan Gervais : témoin et agent d'une mutation référentielle en Ontario français* », Mens, volume 13, n° 2, p. 59-99

DORAIS Louis-Jacques (2004), « *La construction de l'identité* », Culture française d'Amérique, p. 1-11

DUGUAY Rose-Marie (2008), « *Identité culturelle, identité linguistique et sentiment d'appartenance. Piliers de l'apprentissage chez les jeunes enfants en service de garde* », Groupe de recherche en petite enfance, Université de Moncton, Moncton, 115 pages

DUMONT Fernand (1997), « *Essor et déclin du Canada français* », Recherches sociographiques, vol. 38, n° 3, p. 419-467

DUMONT Fernand, « *Genèse de la société québécoise* », Éditions du Boréal, Montréal, 1993, 393 pages

- ÉTHIER-BLAIS Jean (1962), « *L'être minoritaire* », Liberté, volume 4, n° 21, p. 84-89
- FALARDEAU Philippe (1994), « *Pour s'insérer dans une nouvelle démographie. Les francophones de l'extérieur du Québec et le pluralisme* », Culture française d'Amérique, Les Presses de l'Université Laval, p. 335-356
- FARMER Diane, « *Retracer la question de l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire: bilan et enjeux* », dans « *Cahier de recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada* », Patrimoine Canada, Montréal, mars 2010, p. 5-9
- FARMER Diane et LABRIE Normand (2008), « *Immigration et francophonie dans les écoles ontariennes: comment se structurent les rapports entre les institutions, les parents et le monde communautaire* », Revue des sciences de l'éducation, vol. 34, n° 2, p. 377-398
- FESTIVAL FRANCO-ONTARIEN, [en ligne], <http://www.ffo.ca/>, page consultée le 10 juin 2016
- GAFFIELD Chad, « *Aux origines de l'identité franco-ontarienne. Éducation, culture et économie* », Presses de l'Université d'Ottawa, Collection Amérique française, 1993, 286 pages
- GALLANT Nicole (2011), « *Communautés francophones en milieu minoritaire et immigrants: entre ouverture et inclusion* », Revue du Nouvel-Ontario, n° 35-36, p. 69-105
- GALLANT Nicole et PILOTE Annie, « *Introduction. L'identité sur mesure* » dans « *La construction identitaire des jeunes* », GALLANT Nicole et PILOTE Annie (dir.), Presses de l'Université Laval, Québec, 2013, p. 3-11
- GALLANT Nicole, TRAISNEL Christophe et VIOLETTE Isabelle (2013), « *Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration: particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs* », Minorités linguistiques et société, n° 2, p. 9-28
- GAUTHIER Cécile (2011), « *Changer de langue pour échapper à la langue? L'« identité linguistique » en question* », Revue de littérature comparée, 2/ n° 338, p. 183-196
- GÉRIN-LAJOIE Diane, « *Parcours identitaires de jeunes francophones en milieu minoritaire* », Éditions Prise de parole, Ottawa, 2003, 190 pages
- GÉRIN-LAJOIE Diane (2004), « *La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario* », Francophonies d'Amérique, n° 18, p. 171-179

GÉRIN-LAJOIE Diane (2010), « *Analyse comparative du rapport à l'identité chez les jeunes des communautés de langue officielle au Canada* », Francophonies d'Amérique, n° 30, p. 109-129

GERVAIS Gaétan, « *Des gens de résolution. Le passage du Canada français à l'Ontario français* », Institut franco-ontarien/Prise de parole, Sudbury, 2003, 230 pages

GILBERT Anne, « *Espaces franco-ontariens* », Éditions Prise de parole, Sudbury, 2000, 200 pages

GILBERT Anne (2008), « *Du village à la métropole: les nouvelles communautés franco-ontariennes* » dans « *Franco-Amérique* » LOUDER et WADDEL (dir.), Éditions du Septentrion, Sillery, p. 61-81

GILBERT Anne (2012), « *La signature frontalière de l'identité franco-ontarienne* », Francophonies d'Amérique, n° 34, p. 137-154

GILBERT Anne (dir.), « *Territoires francophones. Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada* », Éditions du Septentrion, Québec, 2010, 197 pages

GRENIER Gilles (2001), « *Immigration, langues et performances économiques: le Québec et l'Ontario entre 1970 et 1995* », L'actualité économique, vol. 77, n° 3, p. 305-338

GRISÉ Yolande (1982), « *Ontariois: une prise de parole* », Bibliothèque numérique de l'Université Laurentienne, [en ligne], <http://pdf.library.laurentian.ca/RNO/Grise1982.pdf>, page consulté le 5 octobre 2015

GRISÉ Yolande, « *Ontariois, on l'est encore !* », Éditions Le Nordir, 2002, 435 pages

GROSJEAN François, « *Parler plusieurs langues. Le monde des bilingues* », Éditions Albin Michel, Paris, 2015, 221 pages

GOVERNEMENT DU CANADA (1985), « *Loi sur le multiculturalisme canadien* », [en ligne], <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-18.7/page-1.html#h-2>, page consultée le 2 avril 2014

HALL Stuart, « *The question of cultural identity* » dans « *Modernity: an introduction to modern societies* », Stuart Hall et al., Blackwell Publishing, Malden, 1996, p. 596-634

HELLER Monica (2005), « *Une approche sociolinguistique à l'urbanité* », Revue de l'Université de Moncton, vol. 36, n° 1, p. 321-346

HOTTE Lucie (2000) ,« *Littérature et conscience identitaire : l'héritage de CANO* », Culture française d'Amérique, p. 53-68

KADIRI HASSANI Nadia (2008), « *Le travail, lieu privilégié d'intégration : le cas de l'insertion socioprofessionnelle d'immigrants marocains à Montréal* », Mémoire - maîtrise en communications, Université du Québec à Montréal, Montréal, 170 pages

LABRIE Elisabeth, « *La construction identitaire dans la francophonie ontarienne: le cas des Franco-majoritaires* », dans « *Prendre sa place : Parcours et trajectoires identitaires en Ontario français* », COTNAM Megan et LAMOUREUX Sylvie (dir.) Éditions David, Ottawa, 2012, p. 23-44

LABRIE Normand et MADDDIBO Amal (2005), « *La transformation des institutions et des communautés francophones face à l'immigration et à la mondialisation : une étude de cas* », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 11, n° 1, p. 49-80

LACOMBE Sylvie (2002), « *Ouvrage recensé: Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée* », *Recherches sociographiques*, vol. 43, n° 2, p. 389-393

LAFONTANT Jean (2008), « *L'usage du français dans les communautés francophones minoritaires en contexte de mondialisation* », *Francophonies d'Amérique*, n° 26, p. 407-415

LANDRY Rodrigue (dir.), « *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* », Presses de l'Université Laval, Québec, 2014, 338 pages

LANDRY Rodrigue, ALLARD Réal et DEVEAU Kenneth (2013), « *Bilinguisme et métissage identitaire: vers un modèle conceptuel* », *Minorités linguistiques et société*, n° 3, p. 56-79

LAMOUREUX Sylvie A. (2005), « *Transitions scolaires et changements identitaires* », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, p. 111-121

LAPOINTE Jean (1995), « *L'historiographie et la construction de l'identité ontarioise* », *Culture française d'Amérique*, p. 153-166

LAPORTE Gilles, « *Ottawa au temps du Far West* », dans « *Légendes d'un peuple. Tome II* » (Laporte textes historiques), Éditions Les disques Gavroche, Ulverton, 2012, p. 26-30

LEBEL Marie, « *Prises de paroles et modes de l'engagement intellectuel dans le Nouvel-Ontario. 1970-1995* », Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, Québec, 2009, 494 pages

LEFEBVRE Marie, « *Moncton: identité bilingue et capital linguistique* », dans « *Territoires francophones. Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada* », Anne Gilbert (dir.), Éditions du Septentrion, Québec, 2010, p. 191 à 208

LEMOINE Maryse (2010), « *Discrimination et traitement préférentiel envers la communauté francophone immigrante: la recherche de logement des immigrants français et congolais à Toronto* », Francophonies d'Amérique, n° 29, p. 35-53

LEPAGE Jean-François (2011), « *L'oubli de la langue maternelle: les données du recensement sous-estiment-elles les transferts linguistiques ?* », Cahiers québécois de démographie, volume 40, n° 1, p. 61-85

LÉTOURNEAU Jocelyn (1995), « *La production historique courante portant sur le Québec et ses rapports avec la construction des figures identitaires d'une communauté communicationnelle* », Recherches sociographiques, vol. 36, n° 1, p. 9-45

MADDIBO Amal, « *Minority within a minority: Black Francophone Immigrants and the Dynamics of Power and Resistance* », Éditions Routledge, New York, 2006, 241 pages

MADDIBO Amal (2009-2010), « *Pratiques identitaires et racialisation des immigrants africains francophones en Alberta* », Études ethniques au Canada, vol 41-42, n° 3-1, p. 175-189

MADIBBO Amal et MAURY John (2001), « *L'immigration et la communauté franco-torontoise: le cas des jeunes* », Francophonies d'Amérique, n° 12, p. 113-122

MAGNAN Marie-Odile et PILOTE Annie (2007), « *Multiculturalisme et francophonie(s): Enjeux pour l'école de la minorité linguistique* », GLOTTOPOL. Revue de sociolinguistique en ligne, n° 9, p. 80-92

MALINARO Ines (traduit de l'anglais par Catherine Ego) (1999), « *Contexte et intégration. Les communautés allophones au Québec* », Globe: revue internationale d'études québécoises, vol. 2, n° 2, p. 101-124

MÉNISSIER Thierry (2007), « *Culture et identité* », le portique, [en ligne], <http://leportique.revues.org/1387>, page consultée le 9 juin 2016

MEUNIER, E-Martin et THÉRIAULT Joseph-Yvon (2008), « *Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français ?* » dans « *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada: nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations* », Joseph-Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), Montréal, Éditions Fides, 2008, p. 205-238

McLAUGHLIN Mireille (2012), « *Par la brèche de la culture : Le Canada français et le virage culturel de l'État canadien, 1949-1963* », Revue internationale d'étude canadienne, n° 45-46, 2012, p. 141-161

NGOUEM Alain Claude, « *Tentative de construction d'un modèle normatif d'intégration des immigrants dans une communauté francophone en milieu minoritaire* » dans « *Cahier de recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada* », Patrimoine Canada, Montréal, mars 2010, p. 10-14

NORMAND Martin (2010), « *Le développement des communautés francophones vivant en situation minoritaire : les effets du contexte sur ses représentations en Ontario et au Nouveau-Brunswick* », *Francophonies d'Amérique*, n° 30, p. 37-60

PARÉ François (1995), « *Les Franco-Ontariens ont-ils droit au discours identitaire ?* », *Culture française d'Amérique*, Presses de l'Université Laval, p. 167-178

PERSPECTIVE MONDE, « *Mondialisation* », Université Sherbrooke, [en ligne], <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1511>, page consultée le 4 octobre 2016

PILOTE Annie (2003), « *Sentiment d'appartenance et construction de l'identité chez les jeunes fréquentant l'école Sainte-Anne en milieu francophone minoritaire* », *Francophonies d'Amérique*, n° 16, p. 37-44

PILOTE Annie, « *Construire son identité ou reproduire la communauté ? Les jeunes et leur rapport à l'identité collective* » dans BOCK (dir.), « *La jeunesse au Canada français: formation, mouvements et identités* », Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 2007a, p. 83-112

PILOTE Annie (2007b), « *Suivre la trace ou faire son chemin ? L'identité culturelle des jeunes en milieu francophone hors Québec* », *Revue internationale d'étude canadienne*, n° 36, p. 121-143

PILOTE Annie et DE SOUZA CORREA Sílvio Marcus, « *Dynamique de construction identitaire chez les jeunes en contexte minoritaire: perspective sociologique* » dans « *L'identité des jeunes en contexte minoritaire* » Annie Pilote et Sílvio Marcus De Souza Correa (dir.), Presses de l'Université Laval, Québec, 2010, p. 1-10

PILOTE Annie et MAGNAN Marie-Odile, « *La fréquentation universitaire : comparaison entre les minorités de langue officielle du Canada* » LANDRY (dir.), « *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* », Presses de l'Université Laval, Québec, 2014

PILOTE Annie, MAGNAN Marie-Odile et VIEUX-FORT Karine (2010), « *Identité linguistique et poids des langues : une étude comparative entre des jeunes de milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec* », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 6, n° 1, p. 65-98

PRITHIPAUL Dulari (2002), « *La francophonie multiculturelle albertaine: mythe ou réalité ?* », Francophonies d'Amérique, n° 13, p. 225-235

S.A. « *Nations, ethnies, communautés...* » dans « *Identités. L'individu, le groupe, la société* », Catherine Halpern et Jean-Claude Ruano-Borbalan (coordonateurs), Éditions Sciences Humaines, s.l., 2004, p. 256-258

S.A. (ATLANTICO), « *En mal de valeurs, les jeunes en quête d'identité à tout prix* », Entretien avec Eric Deschavanne, Journal Atlantico, article publié le 30 novembre 2012, [en ligne], <http://www.atlantico.fr/decryptage/en-mal-valeurs-jeunes-en-quete-identite-tout-prix-eric-deschavanne-561262.html>

SAVAS Daniel, « *Portrait sociologique de la communauté franco-colombienne* », Fédération des Franco-colombien, Vancouver, 1998a, 80 pages

SAVAS Daniel, « *Profile of the Franco-Ontarians Community* », Office of Francophones Affairs, Rapport I, Toronto, 1998b, 60 pages

STATISTIQUE CANADAa, « *Langue maternelle* », Site officiel de Statistique Canada, dernière modification le 27 novembre 2015, [en ligne], <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/pop095-fra.cfm>

STATISTIQUE CANADAb, « *Langue maternelle de la personne* », Site officiel de Statistique Canada, dernière modification le 22 avril 2015, [en ligne], <http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/definitions/langue01>

STATISTIQUE CANADAc, « *Langue parlée le plus souvent à la maison de la personne* », Site officiel de Statistique Canada, dernière modification le 22 avril 2015, [en ligne], <http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/definitions/langue02>

STATISTIQUE CANADA, « *Enquête nationale auprès des ménages de 2011* », produit numéro 99-010-X2011046 au catalogue de Statistique Canada, dernière modification le 7 janvier 2016, [en ligne], <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Ap-fra.cfm?LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GID=0&GK=0&GRP=1&PID=108004&PRID=0&PTYPE=105277&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2013&THEME=95&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>

STATISTIQUE CANADA, « *Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO)* » Site officiel de Statistique Canada, publié en février 2007, [en ligne], http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5099

STATISTIQUE CANADAd, « *Première langue officielle parlée de la personne* », Site officiel de Statistique Canada, dernière modification le 21 avril 2015, [en ligne], <http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/definitions/langue05>

SYLVESTRE Paul-François, « *L'Ontario Français. Quatre siècles d'Histoire* », Éditions David, Ottawa, 2013, 222 pages

TAYLOR Charles, « *Les sources de l'identité moderne* » dans « *Les frontières de l'identité* », Mikhaël Elbaz, Andrée Fortin et Guy Laforest (dir.), Presses de l'Université Laval, Québec, 1996, p. 347-365

THÉRIAULT Joseph Yvon (1994), « *Entre la nation et l'ethnie : sociologie, société et communautés minoritaires francophones* », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 15-32.

THÉRIAULT Joseph Yvon (1997), « *L'identité culturelle comme révélateur des malaises de la modernité* », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, p. 541-546

THÉRIAULT Joseph Yvon (2006), « *Identité, territoire et politique en Acadie* », dans « *Adaptation et innovation. Expériences acadienne contemporaines : Études canadiennes* », André Magord (dir.), n° 3, Bruxelles, p. 37-50

THÉRIAULT Joseph Yvon (2007), « *Figures identitaires* » dans « *Faire société. Société et espaces francophones* », Éditions Prise de parole, Sudbury, p. 121-140

TRAISEL Christophe et VIOLETTE Isabelle (2010), « *L'Acadie de la diversité chez le militant acadien d'ici et l'immigrant francophone venu d'ailleurs : contradictions et convergences dans les représentations d'une identité commune* », *Francophonies d'Amérique*, n° 30, p. 131-151

VERBUNT Gilles, « *La société interculturelle* », Éditions Le Seuil, Paris, 2001, 281 pages

VIOLETTE Isabelle (2014), « *L'immigration francophone en Acadie : langue, nation et minorité* », *Minorités linguistiques et société*, n° 4, p. 126-153

VISONNEAU Geneviève, « *Socialisation et identité* » dans « *Identités. L'individu, le groupe, la société* », Catherine Halpern et Jean-Claude Ruano-Borbalan (coordonateurs), Éditions Sciences Humaines, s.l., 2004, p. 63-66

VISONNEAU Geneviève, « *Mondialisation et identité culturelle* », Éditions de boeck, Bruxelles, 2012, 173 pages

WELCH David (1995), « *Les Franco-Ontariens : la résistance comme mode de vie* », *Reflets : Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, vol. 1, n° 1, p. 20-42

ANNEXES

Carte des divisions de recensement de l'Ontario

Légende

RGT ■

- 1. Toronto
- 2. Durham
- 3. Halton
- 4. Peel
- 5. York

Centre ■

- 6. Brant
- 7. Dufferin
- 8. Haldimand-Norfolk
- 9. Haliburton
- 10. Hamilton
- 11. Muskoka
- 12. Niagara
- 13. Northumberland
- 14. Peterborough
- 15. Simcoe
- 16. Kawartha Lakes
- 17. Waterloo
- 18. Wellington

Est ■

- 19. Ottawa
- 20. Frontenac
- 21. Hastings
- 22. Lanark
- 23. Leeds et Grenville
- 24. Lennox et Addington
- 25. Prescott et Russell
- 26. Prince Edward
- 27. Renfrew
- 28. Stormont, Dundas et Glengarry

Sud-Ouest ■

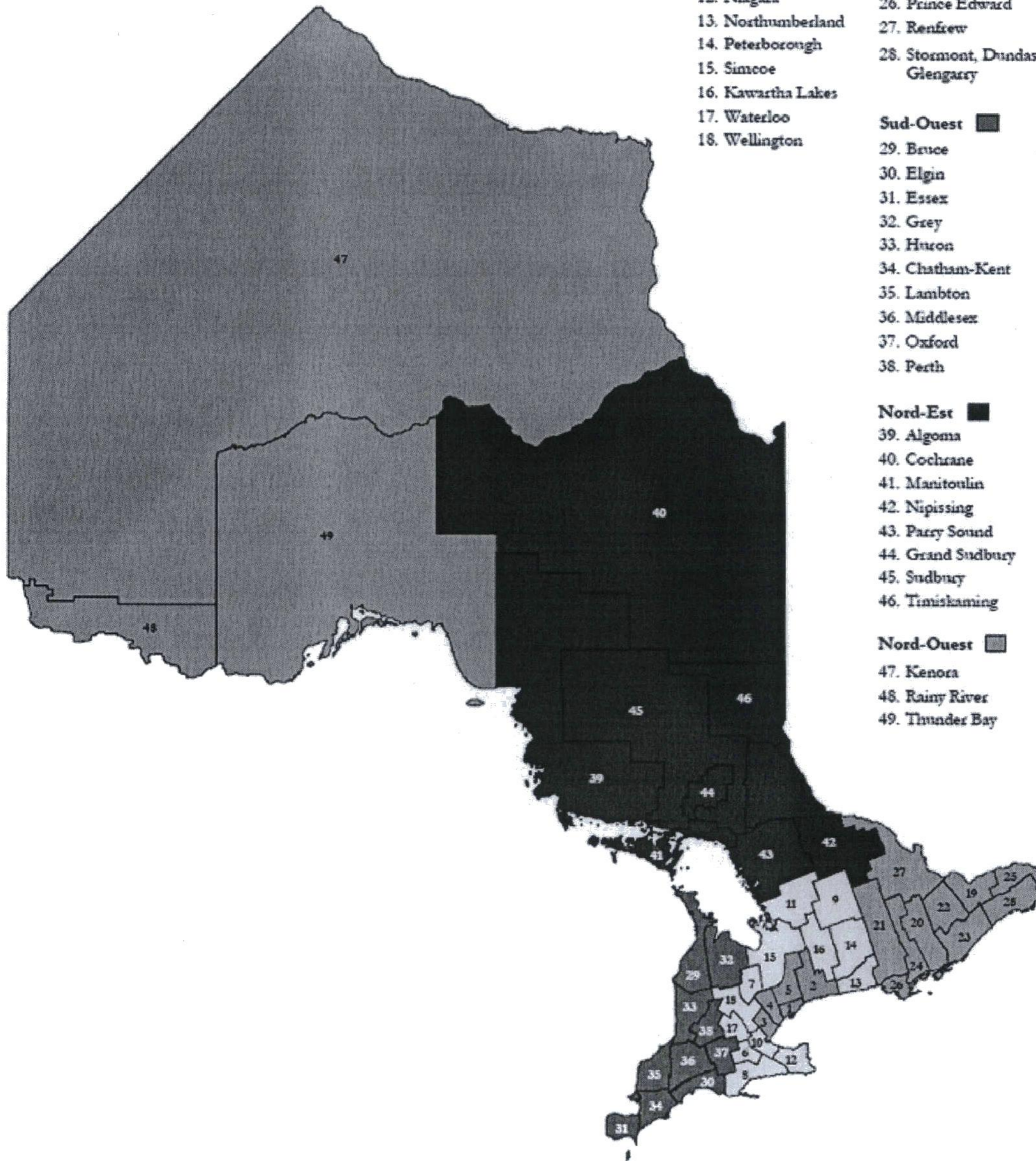
- 29. Bruce
- 30. Elgin
- 31. Essex
- 32. Grey
- 33. Huron
- 34. Chatham-Kent
- 35. Lambton
- 36. Middlesex
- 37. Oxford
- 38. Perth

Nord-Est ■

- 39. Algoma
- 40. Cochrane
- 41. Manitoulin
- 42. Nipissing
- 43. Parry Sound
- 44. Grand Sudbury
- 45. Sudbury
- 46. Timiskaming

Nord-Ouest ■

- 47. Kenora
- 48. Rainy River
- 49. Thunder Bay



Différents sites web francophones de l'Ontario et du Canada

ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO, page consultée le 14 mai 2015, [en ligne], <https://monassemblee.ca/>

ASSOCIATION FRANÇAISE DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO, page consultée le 14 mai 2015, [en ligne], <http://www.afmo.on.ca/>

FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE FRANCO-ONTARIENNE, page consultée le 14 mai 2015, [en ligne], <https://fesfo.ca/>

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES DU CANADA, page consultée le 14 mai 2015, [en ligne], <http://www.fcfa.ca/>

LA PASSERELLE - INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, page consultée le 14 mai 2015, [en ligne], <http://www.passerelle-ide.com/wp/>

Publicité

Enquête sur l'identité en Ontario français

Canadien-français ? Franco-Ontarien ? Francophone ? Bilingue ? Vous résidez ou vous avez grandi en Ontario ? Vous êtes invités à répondre à un questionnaire sur l'identité en Ontario français. Nous espérons, par votre participation, en connaître davantage sur les diverses formes identitaires en Ontario français.

Si ça vous intéresse, veuillez vous rendre à l'adresse suivante :

<http://sondages.uqo.ca/index.php/384575?lang=fr>

Merci de votre participation !

Questionnaire

Profil des répondants

- 1) Quelle est votre langue maternelle ?
 - A. Français
 - B. Anglais
 - C. Français et anglais
 - D. Autre: _____

- 2) Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison ?
 - A. Français
 - B. Anglais
 - C. Français et Anglais
 - D. Autre : _____

- 3) Quelle langue parlez-vous le plus souvent avec vos amis ?
 - A. Français
 - B. Anglais
 - C. Français et anglais
 - D. Autre

- 4) Depuis combien de temps vivez-vous au Canada ?
 - A. Depuis moins de cinq ans
 - B. Entre 5 et 10 ans
 - C. Entre 11 et 15 ans
 - D. Entre 21 et 25 ans
 - E. Depuis plus de 25 ans
 - F. Je suis né au Canada

- 5) Dans quelle province avez-vous principalement vécu ?

-
- 6) Depuis combien d'années habitez-vous en Ontario ?
- A. Depuis moins de cinq ans
 - B. Entre 5 et 10 ans
 - C. Entre 11 et 15 ans
 - D. Entre 16 et 20 ans
 - E. Depuis plus de 20 ans
 - F. J'ai déjà habité en Ontario, mais je n'y habite plus
 - G. Je n'ai jamais habité en Ontario

7) Âge : _____

- 8) Sexe : A. Homme
 B. Femme

9) Vos parents sont-ils nés dans un pays étranger ?

- | | | | |
|----------|-----|-----|-------------|
| A. Père: | Oui | Non | Ne sais pas |
| B. Mère: | Oui | Non | Ne sais pas |

10) Quelle est la langue principale de vos parents ?

- | | | | | | |
|----------|----------|---------|---------------------|--------------|-------------|
| A. Père: | Français | Anglais | Français et anglais | Autre langue | Ne sais pas |
| B. Mère: | Français | Anglais | Français et anglais | Autre langue | Ne sais pas |

Identité

11) Sur une échelle de 1 à 5, situez votre niveau d'appartenance à cette catégorie identitaire.

1. Je ne m'identifie aucunement à cette catégorie.	2. Je m'identifie un peu à cette catégorie.	3. Je m'identifie moyennement à cette catégorie.	4. Je m'identifie fortement à cette catégorie.	5. Je m'identifie totalement à cette catégorie.
A. Franco-ontarien	1	2	3	4
B. Bilingue	1	2	3	4
C. Francophone	1	2	3	4
D. Ontarien	1	2	3	4
E. Ontarois	1	2	3	4
F. Canadien-français	1	2	3	4
G. Canadien-anglais	1	2	3	4
H. Canadien	1	2	3	4
I. Québécois	1	2	3	4
J. Acadien	1	2	3	4
				5
				Ne sais pas
				Ne sais pas
				Ne sais pas
				Ne sais pas
				Ne sais pas
				Ne sais pas
				Ne sais pas
				Ne sais pas
				Ne sais pas
				Ne sais pas

12) Sur une échelle de 1 à 5, indiquez dans quelle mesure vous pensez détenir un accent franco-ontarien.

1. Aucunement	2. Un peu	3. Moyennement
4. Fortement	5. Totalement	6. Ne sais pas

13) Sur une échelle de 1 à 5, situez dans quelle mesure vous êtes d'accord avec ces affirmations.

	1. Fortement en désaccord	2. En désaccord	3. Ni en accord ni en désaccord	4. En accord	5. Fortement en accord
A. L'avenir de la francophonie ontarienne passe par l'immigration francophone.	1	2	3	4	5
B. Les immigrants francophones transforment la francophonie ontarienne pour le mieux.	1	2	3	4	5
C. Les francophones de souche ne sont pas assez ouverts aux immigrants francophones.	1	2	3	4	5
D. Les immigrants francophones ne ressentent aucun sentiment d'appartenance vis-à-vis l'histoire franco-ontarienne.	1	2	3	4	5
E. Les immigrants francophones sont autant attachés à la langue française que les francophones de souche.	1	2	3	4	5

F. L'avenir du français en Ontario est prometteur.

1	2	3	4	5	Ne sais pas
---	---	---	---	---	-------------

G. Le drapeau franco-ontarien représente tous les francophones de l'Ontario.

1	2	3	4	5	Ne sais pas
---	---	---	---	---	-------------

14) Selon vous, est-ce que tous les francophones de l'Ontario sont des Franco-ontariens ?

- A. Oui
- B. Non
- C. Ne sais pas

15) Selon vous, dans quelle mesure un Québécois peut devenir Franco-ontarien ?

- | | | |
|---------------|---------------|----------------|
| 1. Aucunement | 2. Un peu | 3. Moyennement |
| 4. Fortement | 5. Totalement | 6. Ne sais pas |

16) Selon vous, dans quelle mesure un immigrant peut devenir Franco-ontarien ?

- | | | |
|---------------|---------------|----------------|
| 1. Aucunement | 2. Un peu | 3. Moyennement |
| 4. Fortement | 5. Totalement | 6. Ne sais pas |

17) Selon vous, dans quelle mesure un enfant d'immigrant peut être Franco-ontarien.

- | | | |
|---------------|---------------|----------------|
| 1. Aucunement | 2. Un peu | 3. Moyennement |
| 4. Fortement | 5. Totalement | 6. Ne sais pas |

Comportements et opinions

Culture

18) À quelle fréquence « consommez »-vous de la culture francophone (musique, livres, télévision, radio, etc.) ?

1. Jamais 2. Quelques fois 3. À chaque mois 4. À chaque semaine 5. À chaque jour
par année

19) À quelle fréquence « consommez »-vous de la culture anglophone (musique, livres, télévision, radio, etc.) ?

1. Jamais 2. Quelques fois 3. À chaque mois 4. À chaque semaine 5. À chaque jour
par année

20) À quelle fréquence consommez-vous de la culture franco-ontarienne (musique, livres, télévision, radio, etc.) ?

1. Jamais 2. Quelques fois 3. À chaque mois 4. À chaque semaine 5. À chaque jour
par année

21) Sur une échelle de 1 à 5, indiquez si, pour vous, c'est important de...

	1. Pas important	2. Peu important	3. Important	4. Très important important	5. Extrêmement important
A. Parler le français à la maison	1	2	3	4 pas	5 Ne sais pas
B. Envoyer son enfant à l'école française	1	2	3	4	5 Ne sais pas
C. Faire perdurer la francophonie en Ontario	1	2	3	4	5 Ne sais pas
C. S'indigner face à des injustices commises à l'endroit des francophones	1	2	3	4	5 Ne sais pas
D. Lutter afin d'obtenir des droits pour les francophones	1	2	3	4	5 Ne sais pas
E. Lutter afin de préserver les institutions francophones	1	2	3	4	5 Ne sais pas
F. Avoir droit à un affichage public bilingue en Ontario	1	2	3	4	5 Ne sais pas
G. Qu'Ottawa devienne une ville officiellement bilingue	1	2	3	4	5 Ne sais pas

22) Sur une échelle de 1 à 5, quelle importance accordez-vous à ces critères pour expliquer votre attachement à la francophonie ontarienne ?

1. Aucune importance	2. Importance minimale	3. Importance modérée	4. Grande importance	5. Importance capitale		
A. Elle perdure depuis 400 ans.	1	2	3	4	5	Ne sais pas
B. Je crois au bilinguisme canadien.	1	2	3	4	5	Ne sais pas
C. Je crois au multiculturalisme canadien.	1	2	3	4	5	Ne sais pas
D. Le français est utile pour ma carrière.	1	2	3	4	5	Ne sais pas
E. Je m'identifie fortement comme francophone.	1	2	3	4	5	Ne sais pas
F. Afin de résister à l'hégémonie de l'anglais en Amérique et sur la planète	1	2	3	4	5	Ne sais pas
G. Les francophones forment l'un des deux peuples fondateurs du Canada	1	2	3	4	5	Ne sais pas

H. La francophonie ontarienne est différente des autres francophonies (Québec, France, Acadie, etc.)

	1	2	3	4	5	Ne sais pas
--	---	---	---	---	---	-------------

Autre: _____

23) Quelle importance personnelle accordez-vous à ces événements historiques ?

	1. Aucune importance	2. Importance minimale	3. Importance modérée	4. Grande importance	5. Importance capitale
A. Le règlement 17	1	2	3	4	5
B. SOS Monfort	1	2	3	4	5
C. Les jumelles Dionne	1	2	3	4	5
D. La bataille des épingles à chapeaux	1	2	3	4	5
E. Les luttes scolaires de Sturgeon Falls et de Penetanguishene	1	2	3	4	5